REVUE MILITAIRE CANADIENNE

Vol. 18, Nº 4, automne 2018

Défense nationale National Defence

Canada

TABLE DES MATIÈRES

Couverture
Des CT155 *Hawk* de l'Aviation royale canadienne volent en formation serrée au-dessus du désert pendant l'exercice *Antler South* à l'installation aérienne navale à El Centro, en Californie, le 30 novembre 2017.
Photo du MDN CK02-2017-1043-033 prise par le matelot de 3e classe Erica Seymour

La planification militaire, les intérêts stratégiques canadiens et le domaine maritime

La guerre ne change jamais : un modèle de guerre différent et utile

3 LE COIN DU RÉDACTEUR EN CHEF

STRATÉGIE MARITIME

4 La planification militaire, les intérêts stratégiques canadiens et le domaine maritime
par Ben Lombardi et Bill Ansell

PERSPECTIVE PROFESSIONNELLE MILITAIRE

15 La guerre ne change jamais : un modèle de guerre différent et utile
par Ryan Kastrukoff

26 Les militaires du rang comme leaders de la transformation : socialisation d'un corps
par Alena Mondelli

FUTURS GUERRIERS

33 Les technologies d'augmentation envahissantes et la politique canadienne de défense
par James M. Murray

LA GUERRE ET LE SOUVENIR

41 Le 11 novembre au Canada (de 1919 à nos jours) : histoire d'une commémoration
par Mourad Djebabla-Brun

OPINIONS

54 « La machine à saucisse » : la doctrine de l'ARC, de 2005 à 2016
par Allan English

61 Différence culturelle entre organisations professionnelles : analogie avec le monde du sport pour lancer une discussion approfondie
par Caleb Walker

68 La projection des droits de la personne : une vision moderne de l'uniformité
par Kathryn Foss

COMMENTAIRES

76 Les Forces armées canadiennes et la fonction d'aide humanitaire et de secours aux sinistrés
par Martin Shadwick

84 CRITIQUES DE LIVRES

La Revue militaire canadienne/Canadian Military Journal est la revue professionnelle officielle des Forces armées canadiennes et du ministère de la Défense nationale. Elle est publiée quatre fois par année avec l'autorisation du ministre de la Défense nationale. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du ministère de la Défense nationale, des Forces armées canadiennes, de la ***Revue militaire canadienne*** ou de tout organisme du gouvernement du Canada. La Couronne détient le droit d'auteur. La reproduction des articles doit être autorisée par le rédacteur en chef et la ***Revue militaire canadienne*** doit être indiquée comme source. La ***Revue*** est publiée en copie papier et en version électronique, cette dernière à **www.journal.forces.gc.ca.**

ISSN 1492-465X

Nos coordonnées

Revue militaire canadienne
CP 17000, succursale Forces
Kingston (Ontario)
CANADA, K7K 7B4
Courriel : cmj.rmc@forces.gc.ca

Les militaires du rang comme leaders de la transformation : socialisation d'un corps

Les technologies d'augmentation envahissantes et la politique canadienne de défense

Le 11 novembre au Canada (de 1919 à nos jours) : histoire d'une commémoration

REVUE MILITAIRE CANADIENNE

Rédacteur en chef
David L. Bashow
(613) 541-5010 poste 6148
bashow-d@rmc.ca

Traduction
Bureau de la traduction,
Services publics et Approvisionnement Canada

Directrice de la publication
Claire Chartrand
(613) 541-5010 poste 6837
claire.chartrand@rmc.ca

Commentaire
Martin Shadwick

Conseiller en rédaction
Michael Boire

Comité consultatif

Président

Contre-amiral L. Cassivi, Commandant, Académie canadienne de la Défense (ACD)

Membres

David L. Bashow, Rédacteur en chef, Revue militaire canadienne (RMC)

Colonel Marty Cournoyer, représentant du Chef d'état-major de la Force aérienne (CEMFA)

H.J. Kowal, Ph.D., Recteur du Collège militaire royal du Canada (CMR)

Capitaine de vaisseau David Patchell, représentant du Chef d'état-major de la Marine (CEMM)

Brigadier-général S. Bouchard, Commandant, Collège militaire royal du Canada (CMR)

Major Chris Young, représentant du Chef d'état-major – Stratégie armée

Lieutenant-colonel Brent Clute, Directeur, Centre de droit militaire des Forces canadiennes (CDMFC), Académie canadienne de la Défense (ACD)

Hanya Soliman, représentante du Chef du renseignement de la Défense (CRD)

Comité de lecture

Adjudant-chef Necole Belanger
Douglas Bland, Ph.D.
Major (à la retraite) Michael Boire
Lieutenant-colonel (à la retraite) Douglas Delaney
Rocky J. Dwyer, Ph.D.
Lieutenant-colonel (à la retraite) Michael Goodspeed
Major-général (à la retraite) Daniel Gosselin
Major Tanya Grodzinski
David Hall, Ph.D.
Michael Hennessy, Ph.D.
Colonel Bernd Horn
Hamish Ion, Ph.D.
Phillippe Lagassé
Lieutenant-colonel (à la retraite) David Last, Ph.D.
Chris Madsen, Ph.D.
Sean Maloney, Ph.D.
Brian McKercher, Ph.D.
Paul Mitchell, Ph.D.
Nezih Mrad, Ph.D.
Scot Robertson, Ph.D.
Stéphane Roussel, Ph.D.
Elinor Sloan, Ph.D.
Colonel (à la retraite) Randall Wakelam

NOTE AUX LECTEURS ET LECTRICES

La Revue militaire canadienne étant bilingue, lorsqu'une citation originale a été traduite, le sigle [TCO] après l'appel de note, qui signifie "traduction de la citation originale", indique que le lecteur trouvera le texte original de la citation dans la version de la Revue rédigée dans l'autre langue officielle du Canada. Afin de faciliter la lecture, le masculin sert de genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

LE COIN DU RÉDACTEUR EN CHEF

Bienvenue à ce numéro de l'automne 2018 de la *Revue militaire canadienne*. Il s'agit d'un numéro très éclectique, et j'espère qu'il contient de quoi plaire à chacun de nos estimés lecteurs. D'abord, Ben Lombardi, Ph. D., et le major Bill Ansell, de l'Aviation royale canadienne (ARC), qui œuvrent tous deux au sein du Directeur – Stratégie de la Marine, examinent les intérêts stratégiques maritimes du Canada en fonction des intérêts nationaux d'un pays selon un ordre d'importance. Ils concluent que « les intérêts stratégiques doivent sans doute constituer un élément principal de la planification militaire stratégique. L'adoption d'une approche de tri et le classement des intérêts stratégiques dans les trois grandes catégories – intérêts vitaux, essentiels et considérables – permettent d'évaluer l'importance relative de chaque intérêt et, dans certains cas, de leur interdépendance et de leurs contradictions. »

Ensuite, le major Ryan Kastrukoff, pilote de chasse chevronné qui a déjà contribué à la *Revue militaire canadienne*, maintient ce qui suit : « La guerre ne change jamais, car ce qui motive les gens à faire la guerre ne change pas. En comprenant ces motivations, nous pouvons cerner les points à exploiter pour faire cesser les hostilités plus tôt et, ce faisant, en réduire, c'est à espérer, les conséquences négatives. » Cet article est suivi d'un examen réfléchi effectué par le premier maître de 1re classe Alena Mondelli sur l'évolution des rôles de leadership des militaires du rang (MR) supérieurs canadiens en fonction du changement organisationnel des Forces armées canadiennes, un processus toujours en cours. Celui-ci, appelé « leadership transformationnel », requiert un certain temps, afin que les changements organisationnels à grande échelle soient intégrés à une culture de longue date. Cependant, le premier maître de 1re classe Mondelli estime que les « MR qui comprennent et acceptent le processus de changement, et ceux qui ont adopté le leadership transformationnel sont des instruments de promotion de la socialisation organisationnelle dans le corps professionnel en évolution des MR ».

Ensuite, James Murray, étudiant de cycle supérieur et officier de la Réserve de l'Armée de terre, explore le monde fascinant des technologies d'augmentation humaine, qui consistent « en des technologies couvrant un large éventail d'améliorations touchant la physiologie et la psychologie humaines », et de quelle façon celles-ci peuvent accroître la force, la mobilité, la protection, la perception, l'endurance ainsi que les besoins humains normaux en matière d'alimentation et de sommeil. Murray traite de ce sujet en profondeur et examine de quelle façon ce dernier peut avoir une incidence sur la guerre dans l'avenir. Il conclut que le Canada doit « s'armer des connaissances qui concernent ces technologies et même en étudier les utilisations. Il est prudent de prendre des mesures menant à une stratégie limitée de mise en œuvre dans laquelle les technologies envahissantes font l'objet de recherches, sont mises au point et sont peut être mises en œuvre à petite échelle. » Dans le dernier article de fond du numéro, en examinant les questions liées à la guerre de l'*avenir*, M. Mourad Djebabla-Brun, Ph. D., du Collège militaire de Saint-Jean, « propose de replonger dans le passé et de remonter à l'origine du 11 novembre, de sa désignation en 1919 jusqu'à son officialisation comme jour du Souvenir à compter des années 1930. [Il montre] par la suite que l'histoire du 11 novembre reflète les engagements militaires du Canada sur la scène internationale au cours du XXe siècle et au début du XXIe siècle. Ceux-ci ont influencé le discours commémoratif et la perception de cette commémoration par les Canadiens à travers les décennies. »

La section Opinions compte trois articles fort différents pour susciter l'intérêt de nos lecteurs. D'abord, M. Allan English, Ph. D., qui enseigne actuellement l'histoire à l'Université Queen's, mais qui est également un ancien navigateur aérien qui a passé 25 ans au sein de l'ARC, est d'avis que « comme dans bien d'autres cas que l'on trouve dans la doctrine occidentale, la doctrine récente de l'Aviation royale canadienne (ARC) a été élaborée beaucoup plus comme de la saucisse que dans le cadre du processus rationnel décrit dans les documents à ce sujet ». Ensuite, le major Caleb Walker, de l'Armée canadienne, utilise une analogie sportive (en comparant le rugpar et le football américain) afin de susciter une discussion professionnelle concernant les types de guerres pour lesquels les Forces armées canadiennes devraient s'entraîner, tout en se demandant si nous pouvons nous attendre de façon réaliste à remporter du succès dans les opérations de l'ensemble du spectre des conflits. Enfin, le major Kathryn Foss, ancien officier d'artillerie qui compte de longues années de service et qui est maintenant à la tête de la section des enquêtes ministérielles du Directeur général – Carrières militaires, soutient que « [n]ous projetons en fait […], par la promotion de la diversité de la tenue de notre personnel, notre *adhésion* aux droits de la personne et l'*importance* que nous leur attachons. Nous devrions laisser tomber l'uniformité de l'apparence pour une application uniforme du respect et du soutien du personnel ».

Notre collègue Martin Shadwick examine par la suite l'engagement des Forces armées canadiennes, conformément à la politique de défense du gouvernement actuel, en ce qui concerne l'aide humanitaire et le secours aux sinistrés. Le numéro se termine par quatre critiques de livres qui traitent de sujets très différents afin de donner à nos lecteurs des idées de lecture pour l'automne.

Bonne lecture!

David L. Bashow
Rédacteur en chef
Revue militaire canadienne

Photo du MDN IS15-2016-0003-046 prise par le caporal chef Jennifer Kusche

Un hélicoptère CH148 *Cyclone* se prépare à atterrir à bord du Navire canadien de Sa Majesté (NCSM) *Montréal* durant l'exercice *Spartan Warrior* 16 dans l'océan Atlantique, le 31 octobre 2016.

La planification militaire, les intérêts stratégiques canadiens et le domaine maritime

par Ben Lombardi et Bill Ansell

Ben Lombardi, Ph. D., *est analyste stratégique du Centre d'analyse et de recherche opérationnelle. Il fait partie de l'état-major de la Marine et travaille pour le Directeur – Stratégie de la Marine. Sa publication la plus récente consiste en une étude sur l'environnement opérationnel maritime de l'avenir.*

Fort d'une grande expérience à titre d'officier des systèmes de combat aérien, le major J.C.W. (Bill) Ansell *(Aviation royale canadienne) agit actuellement comme conseiller en matière d'aéronavale au sein de l'état-major de la Marine. Il relève du Directeur – Stratégie de la Marine.*

Introduction

Dans son ouvrage, sous-titré *Strategy in the Fog of Peace*, Emily Goldman indique ce qui suit à propos des affaires mondiales contemporaines :

> Il n'existe aucune menace dominante, aucun opposant stratégique unique, aucun ennemi clairement défini. En comparaison avec le contexte de la Guerre froide qui a forgé et affiné nos constructions stratégiques, nous affrontons aujourd'hui un plus grand nombre de menaces, une plus grande diversité de types d'acteurs en matière de sécurité qui peuvent menacer nos intérêts, et un monde plus interdépendant dans lequel des technologies rapidement émergentes se répandent à toute vitesse et sont exploitées par les autres de façons imprévisibles[1].

Selon la publication *L'environnement de la sécurité de l'avenir 2013-2040* rédigée par le ministère de la Défense nationale, la « défense se trouve devant une dichotomie : l'avenir ne peut pas être prédit avec certitude; cependant, une analyse doit être effectuée pour que les FAC [Forces armées canadiennes] soient adéquatement préparées[2] ». Dans ces conditions, la planification militaire stratégique est très ardue.

Avant tout, la planification militaire stratégique vise à contrôler un tant soit peu l'incertitude. Cependant, il existe des contraintes inévitables, notamment le fait que l'environnement stratégique s'avère particulièrement dynamique. D'autres pays, dotés de leurs propres perceptions et intérêts, dont certains sont conflictuels, adoptent une approche semblable – et leurs actions influencent également la politique internationale et, dans bien des cas, nos propres évaluations. De plus, selon la tendance moderne à considérer la guerre comme un problème technique qui nécessite des solutions empiriques, nous oublions souvent que la « souveraineté de la volonté politique sur la guerre (et la paix) », expression du penseur stratégique britanno-américain Colin Gray, amène de l'incertitude liée à la fréquence et au caractère de la guerre. Cet élément doit aussi être traité dans tout processus de planification[3]. Comme le fait remarquer Richard Danzig, ancien secrétaire de la marine américaine, « le nombre et la diversité des variables » qui doivent être pris en compte, ainsi que le fait que ces variables « évoluent de façon complexe et non linéaire », confond le caractère prévisible sur plusieurs décennies[4].

En raison de l'incertitude omniprésente, que peuvent faire les planificateurs militaires du Canada ou d'un autre pays? Quel processus doit être mis au point pour atténuer ce problème? Ces questions sont nécessaires étant donné les enjeux, parce qu'aucun pays ne peut se permettre de se tromper au point d'être incapable de corriger des erreurs inévitables au fil du temps. L'une des approches possibles consiste à intégrer la planification stratégique à une appréciation en profondeur des intérêts d'un pays. Il n'y a rien de particulièrement révélateur à mettre l'accent sur les intérêts parce que le comportement international des États indique de façon évidente que ceux-ci adoptent souvent un sens de l'objectif individuel. Ainsi, selon l'historien militaire britannique Hew Strachan, la rareté des interventions malgré les atrocités et les crises humanitaires en Afrique subsaharienne fournit une preuve non factuelle pour appuyer l'argument selon lequel sans intérêt personnel perçu, les puissances occidentales hésitent à recourir à la force militaire[5].

Fait peut-être encore plus important, depuis longtemps, des hommes d'État évoquent les intérêts comme le fondement de leurs propres politiques. Un exemple bien connu est la maxime énoncée en 1848 par Lord Palmerston, premier ministre britannique de l'époque, selon laquelle la Grande-Bretagne n'avait ni ami éternel ni ennemi perpétuel, mais seulement des intérêts éternels et perpétuels et qu'il était « de [son] devoir de suivre ces intérêts[6] ». À notre époque, certains dirigeants politiques ont fondé leurs points de vue sur la politique étrangère sur leur perception des intérêts de leur pays ou ont fait référence aux intérêts pour déterminer les priorités stratégiques. La stratégie nationale sur la sécurité diffusée par Barack Obama au début de 2015 a énoncé ce que l'on a décrit comme des « priorités fondées sur une évaluation réaliste des risques de nos *intérêts nationaux durables* [italique ajouté] et sur les possibilités de les faire valoir[7] ».

Pour le Canada, mettre l'accent sur les intérêts présente un défi particulier parce que nous n'avons jamais eu tendance à définir exactement quels sont nos intérêts. Pendant une grande partie de la Guerre froide, la planification stratégique a été dominée par les engagements militaires existants. Comme la menace posée par l'Union soviétique occupait une position dominante, les engagements énoncés à la fin des années 1950 sont demeurés essentiellement inchangés jusqu'à la fin de la Guerre froide. De plus, bien que ces objectifs de défense puissent suggérer une connaissance des intérêts stratégiques, ceux-ci n'ont jamais été explicitement définis. Dans son témoignage devant une commission parlementaire spéciale de la défense (c'est-à-dire la commission Sauvé) en 1963, John Gellner, éminent auteur et journaliste slovaco-canadien, a exhorté les membres de la commission à accorder une plus grande attention à une perspective nationale des besoins en matière de défense : « Au lieu de songer d'abord aux besoins militaires de nos alliés plus puissants pour songer ensuite aux moyens de les appuyer en effectifs et en matériel, nous devrions commencer par définir nos objectifs qui peuvent nécessiter l'appui d'une force militaire et organiser ensuite la force qui puisse le mieux s'acquitter de la tâche[8] ». Lorsqu'une liste d'objectifs a été déclassifiée au cours des années 1980, une commission parlementaire a évalué que l'absence de hiérarchisation des priorités et de tout lien avec les capacités militaires « ne permet pas de juger si le ministère [de la Défense nationale] peut ou non s'acquitter des missions qui lui sont confiées[9] ».

Ce manque de précision n'est pas très surprenant. Don Macnamara, spécialiste canadien bien connu dans le domaine de l'analyse stratégique et des affaires de sécurité nationale et internationale, a écrit que bien que les références du gouvernement canadien à l'intérêt national sont souvent utilisées de façon noble ou émouvante pour appuyer une action ou une politique gouvernementale, l'explication de cet intérêt n'est pas toujours évidente[10]. L'absence générale de telles déclarations officielles signifie que les trois missions principales – la défense du Canada, la défense de l'Amérique du Nord et les contributions à la stabilité nationale – qui figurent dans les livres blancs de la défense sont probablement ce qui se rapproche le plus d'un énoncé complet des intérêts stratégiques comme le font la plupart des gouvernements. Il faut reconnaître que la politique *Protection, Sécurité, Engagement* du gouvernement Trudeau affirme que les intérêts constituent un élément clé qui sous-tend la politique de défense canadienne; cependant, la politique n'est guère plus précise qu'une simple attestation de la primauté de la « sécurité et [de] la prospérité du Canada ». D'autres intérêts stratégiques sont également mentionnés – la stabilité mondiale, la primauté d'un ordre international fondé sur des règles et le principe de la défense collective – mais le contenu de ces catégories n'est pas explicite et leur importance relative n'est pas approfondie. Néanmoins, il est particulièrement important de noter que cette réticence est conforme aux politiques de défense antérieures.

Intérêts et tri stratégique

Les intérêts nationaux sont tous liés à la perception de l'intérêt personnel. Ils peuvent être définis comme les besoins et les désirs perçus d'un État souverain par rapport aux États souverains qui font partie de son environnement extérieur[11]. On doit néanmoins établir une distinction entre les intérêts qui peuvent nécessiter le recours à la puissance militaire et ceux qui ne le requièrent pas. La préservation

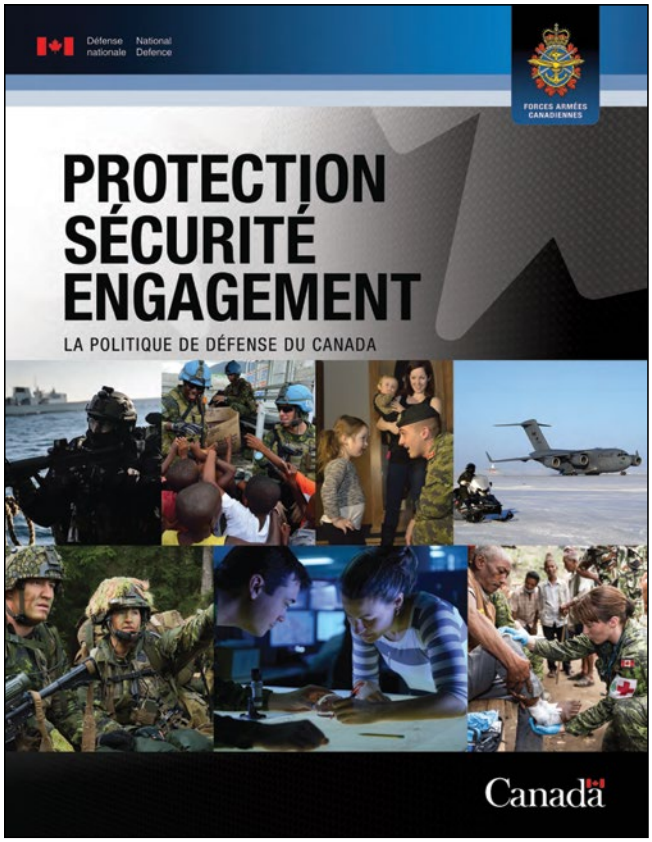

MDN

d'une capacité de prise de décisions indépendante par rapport à une politique commerciale sur un continent dans lequel les États-Unis exercent une influence dominante est un exemple d'un intérêt national principal du Canada. Les normes environnementales nationales en constituent un autre. Bien que le recours aux forces armées ne puisse jamais être exclu des relations entre des États souverains, il est difficile de concevoir de quelle façon un recours à la force par le Canada ferait valoir ces intérêts nationaux.

En outre, les intérêts stratégiques sont un sous-ensemble des intérêts nationaux qui, s'ils sont menacés, peuvent nécessiter un recours raisonnable aux forces armées[12]. Ils constituent la principale justification du maintien de forces armées compétentes. Ils fournissent également aux décideurs des moyens de faire la distinction entre les nombreuses demandes liées à des ressources militaires limitées. Après tout, les intérêts stratégiques ne revêtent pas tous la même importance. Selon une étude américaine, un sens des priorités ancré dans une hiérarchie établie d'intérêts et de valeurs est essentiel à une approche de la politique étrangère fondée sur les intérêts[13]. Michael Ignatieff, auteur, universitaire et politicien, a présenté un argument semblable : « nous avons besoin d'intérêts parce qu'il faut faire un tri, et que le tri est l'essence même de la politique, c'est-à-dire opérer des choix difficiles entre ce qui est souhaitable et ce qui est fondamental[14] ». Le tri sert de base à l'établissement des priorités des tâches militaires qui sous-tend l'élaboration d'une solide stratégie militaire et, parce qu'implicitement tous les risques ne sont pas équivalents, il fournit les critères nécessaires pour évaluer toute lacune en matière de capacité.

L'accent sur les intérêts crée un cadre facilement accessible qui lie la planification aux résultats en matière de politique. Les capacités militaires, l'approvisionnement en matière de défense, les stratégies (qui comprennent nécessairement les évaluations de la menace) ainsi que les plans opérationnels peuvent être évalués en fonction de la nécessité clairement définie de protéger, de défendre ou de faire valoir ces intérêts. De plus, ce même cadre peut servir à illustrer le risque stratégique et toute autre conséquence de ne pas le faire. À l'évidence, la première étape consiste à définir quels sont ces intérêts. Quels sont les éléments qu'un pays considère comme si importants qu'il est prêt à recourir à ses forces armées pour les protéger, les défendre ou les faire valoir?

Quels sont les intérêts stratégiques maritimes du Canada?

Aux fins de la discussion, nous pouvons grouper les intérêts stratégiques du Canada en trois grandes catégories, présentées en ordre d'importance décroissant – les intérêts vitaux, essentiels, et considérables. Dans chaque catégorie, nous pouvons cerner une composante maritime et établir les intérêts stratégiques maritimes canadiens, c'est-à-dire ceux qui sont *axés sur* le domaine maritime mondial ou *influencés par* celui-ci (voir la figure 1). Ces facteurs comprennent les menaces et les sources probables de conflits politiques, les capacités actuelles et futures des alliés et des adversaires, les répercussions des changements climatiques (p. ex. l'ouverture de l'Arctique), de même que les percées technologiques pertinentes (voir la figure 2). La facilité avec laquelle on peut établir cette corrélation valide certainement l'affirmation selon laquelle le Canada est un pays côtier.

Intérêts vitaux
Souveraineté sur l'espace maritime du Canada
Protection en cas d'attaques provenant de la mer
Prévention de l'utilisation de l'espace maritime canadien en cas d'attaque contre les États-Unis
Fondements maritimes de la prospérité nationale

Intérêts essentiels
Engagements envers les alliances
Ordre et stabilité dans les régions qui revêtent une importance stratégique pour le Canada
Ordre international fondé sur des règles
Protection et préservation des ressources naturelles de l'Espace maritime canadien

Intérêts considérables
Sécurité des Canadiens à l'étranger
Atténuation de la souffrance humaine
Partenariats internationaux qui ne font pas partie d'une alliance officielle
Environnement maritime viable dans lequel les dommages intentionnels sont interdits

Auteurs

Figure 1 : Classement des intérêts stratégiques maritimes du Canada.

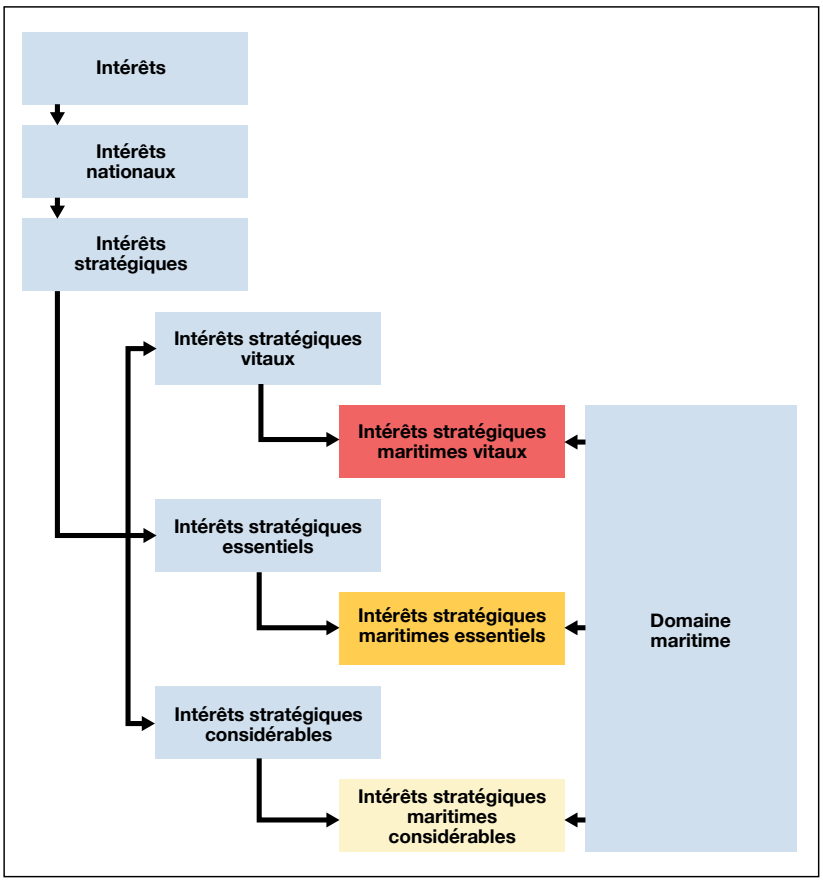

Figure 2 : Formation des intérêts stratégiques maritimes.

1. Intérêts stratégiques vitaux

Dans tout classement des intérêts stratégiques d'un État, les intérêts considérés vitaux revêtent la plus grande importance. Les *intérêts stratégiques vitaux* décrivent les éléments dont un État et une société ont besoin pour exister de façon indépendante à l'intérieur de frontières reconnaissables et libres de contrôle étranger. Si un adversaire causait un préjudice substantiel à ces intérêts, les caractéristiques d'un État et d'une société, y compris possiblement leur viabilité continue, seraient fondamentalement lésées. Étant donné leur nature, les intérêts stratégiques vitaux de la plupart des pays avancés sont remarquablement similaires; ils comprennent l'intégrité territoriale, le respect de l'autorité du gouvernement à l'intérieur de frontières reconnues, une population protégée en cas d'attaque de l'étranger, des institutions politiques et sociales stables, de même qu'un niveau de vie compatible avec les conceptions nationales de la dignité humaine.

Pour le Canada, les *intérêts stratégiques vitaux* reflètent son état avancé de développement socio-économique, sa géographie et sa démographie. Ils visent à protéger l'intégrité territoriale du pays, à défendre sa population contre des attentats visant à faire un grand nombre de victimes, à contrer toute menace planant sur ses institutions principales et à assurer la souveraineté du Canada en prévenant et en décourageant les menaces, de même qu'en y répondant. De plus, comme c'est le cas de nombreux pays, les intérêts vitaux du Canada sont souvent interreliés et donc compris collectivement dans le concept d' « intégrité nationale ». Dans la politique *Protection, Sécurité, Engagement*, ces intérêts sont inclus dans « la sécurité et la prospérité du Canada[15] ».

Du fait de sa géographie, le Canada doit inclure une composante maritime irrévocable parmi ses intérêts stratégiques vitaux. Assurer la souveraineté du Canada, par exemple, comprend le maintien de l'autorité du gouvernement canadien à l'intérieur de ses frontières maritimes. De façon générale, la liste des intérêts stratégiques maritimes vitaux du Canada doit comprendre les suivants :

a. Souveraineté sur l'espace maritime du Canada;
b. Protection en cas d'attaques provenant de la mer;
c. Prévention de l'utilisation de l'espace maritime canadien en cas d'attaque contre les États-Unis;
d. Fondements maritimes de la prospérité nationale.

La justification des deux premiers intérêts est simple. Le Canada possède le plus long littoral du monde (plus de 244 000 kilomètres) et environ 7,1 millions de kilomètres carrés d'espace maritime (équivalent à environ 70 p. 100 de sa superficie terrestre)[16]. L'intérêt stratégique maritime le plus important du Canada est donc de préserver et de défendre sa souveraineté dans un énorme espace maritime, qui comprend les eaux territoriales et la zone économique exclusive (voir la figure 3).

En outre, il faut tenir compte du fait que le Canada occupe la moitié septentrionale d'un continent partagé avec les États-Unis, un pays plus peuplé, plus riche, plus puissant et pourtant aux vues similaires. La sécurité et la prospérité, les fondements de l'existence du Canada en tant que démocratie libérale stable, indépendante et prospère, dépendent de la coopération et des relations amicales continues avec des États-Unis solides. Cette affirmation n'a rien d'original. Elle a été énoncée il y a près de 60 ans par Robert J. Sutherland, l'un des principaux penseurs stratégiques canadiens, qui a également observé que nous devrions réfléchir au fait que c'est largement grâce à notre géographie et à nos relations très étroites avec les États-Unis que notre pays de dix-huit millions d'habitants a

Figure 3 : Espace maritime du Canada.

Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires [http://sopf.gc.ca/?page_id=5811&lang=fr]

pu acquérir autant de richesse, de pouvoir et d'influence constructive[17].

Du point de vue de la planification en matière de défense, cette relation a néanmoins un coût sous la forme d'obligations au niveau stratégique. En 1938, le premier ministre Mackenzie King a directement abordé ce sujet :

> À titre de voisins amicaux, nous avons aussi nos responsabilités. L'une d'entre elles consiste à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour défendre leur territoire contre d'éventuelles invasions. Le cas échéant, les forces ennemies ne devraient pas être en mesure de gagner les États-Unis en passant par le territoire canadien, que ce soit par voie terrestre, aérienne ou maritime[18].

Vingt-cinq ans plus tard, Sutherland a abondé dans le même sens lorsqu'il a affirmé que le prix de la survie nationale du Canada correspond à la volonté de respecter les intérêts des États-Unis en matière de sécurité[19]. Par conséquent, implicitement, le Canada ne doit jamais être perçu par Washington comme présentant ou abritant un danger pour les États-Unis. La plupart du temps, cela signifie qu'il faut aider les États-Unis à assurer la défense continentale, mais Washington peut également s'attendre à du soutien et/ou à de l'aide à l'étranger lorsqu'il doit composer avec des défis ou des menaces concernant la sécurité nationale. Quel que soit le niveau d'engagement requis, la nécessité de respecter les « intérêts des États-Unis en matière de sécurité » est demeurée inchangée depuis Sutherland, soit en 50 ans. En fait, cela s'avère de plus en plus important à notre époque, alors que le sentiment d'insécurité croissant des États-Unis augmente dans la foulée des attentats du 11 septembre et de la relance de la concurrence de grandes puissances.

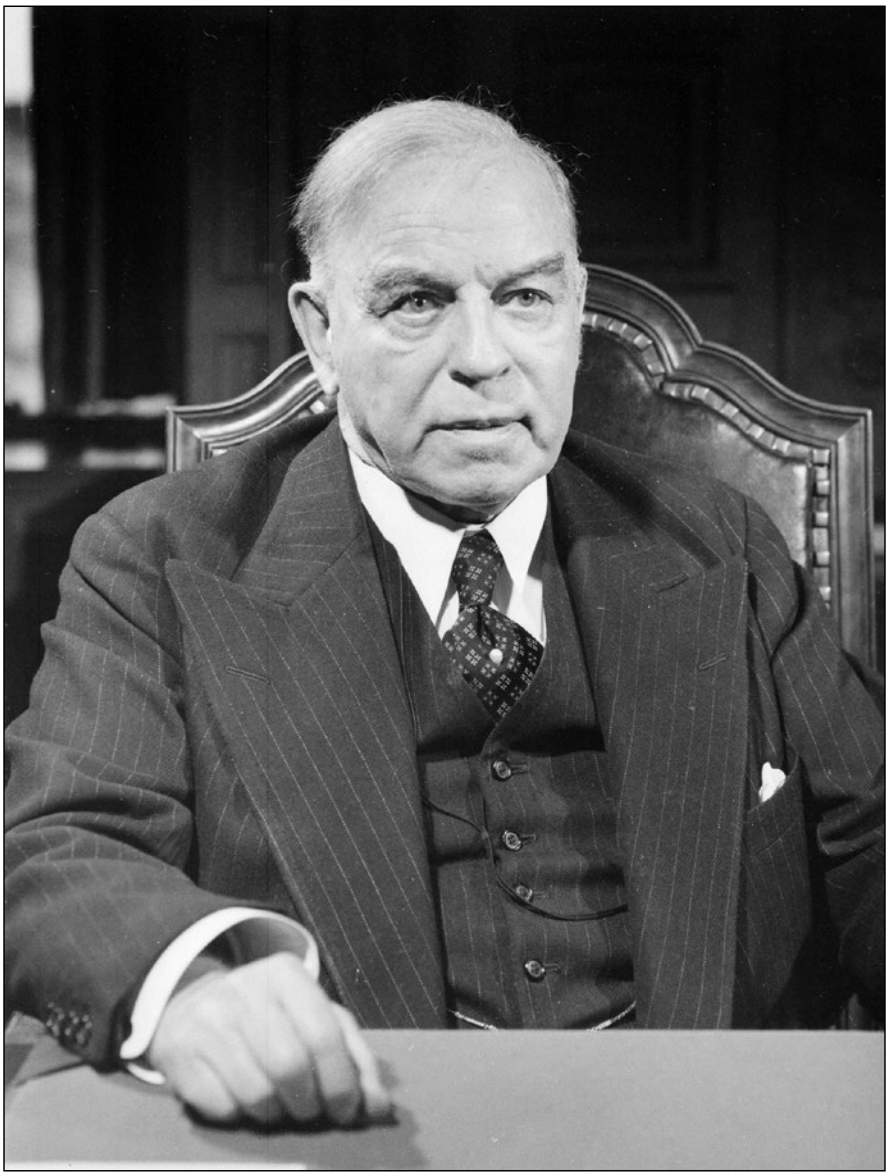

Bibliothèque et Archives du Canada/C-027645

Le premier ministre William Lyon Mackenzie King.

Cette exigence stratégique comporte une dimension maritime liée aux eaux territoriales canadiennes : il est essentiel d'éviter que l'espace maritime du Canada soit utilisé pour mener une attaque contre les États-Unis. La situation géographique du Canada, avec les inévitables contraintes qu'elle implique, a forcé le pays à intégrer à sa pensée stratégique le principe de la « défense contre l'aide ». Autrement dit, elle l'a contraint à agir de façon à prévenir l'intervention unilatérale des États-Unis sur son territoire et dans ses eaux territoriales. Il est difficile d'imaginer que cette maxime perdra un jour sa pertinence[20]. Par conséquent, le contrôle de l'espace maritime du Canada doit être considéré comme un intérêt stratégique maritime vital. En agissant de la sorte et en apportant ainsi une contribution *efficace* à la sécurité et à la défense du continent, on renforce la souveraineté du Canada *vis-à-vis* les États-Unis.

Enfin, il est crucial de protéger la prospérité et le niveau de vie du pays dans la mesure du possible. Les exportations canadiennes de marchandises en vrac (p. ex. pétrole, bois d'œuvre, minerai et produits agricoles) sont massivement expédiées par la mer. Par conséquent, Ottawa a grandement intérêt à assurer la sécurité des voies maritimes internationales pour poursuivre ce commerce. Cependant, il existe un aspect continental auquel il ne faut pas passer outre pour des raisons de sécurité. Les économies du Canada et des États-Unis sont étroitement liées, comme le montrent le commerce,

l'infrastructure et le transport. La prospérité du Canada requiert un accès continu à l'immense économie américaine. Près de 45 p. 100 du PIB du Canada provient du commerce international; ce qui est encore plus important, c'est que la majeure partie de ce pourcentage est attribuable au commerce transfrontalier avec les États-Unis[21]. Les trois quarts environ des exportations de biens et services [du Canada] sont envoyés aux États-Unis, alors que seulement environ 8 p. 100 sont envoyés à l'Union européenne et 4 p. 100 en Chine (voir la figure 4)[22]. C'est en raison de ce niveau d'interdépendance qu'au cours des 30 dernières années, la force de l'économie américaine a été garante de la prospérité et de la croissance économique du Canada[23].

Pays	Exportations	Importations
	En milliards de dollars	
États-Unis	395 458	362 716
Union européenne	39 444	52 942
Japon	10 107	10 894
Chine	21 452	38 898
Inde	4 498	2 929
Mexique	7 911	18 344
Corée du Sud	4 219	6 153
Reste du monde	40 542	54 401

Données tirées du document d'Affaires mondiales Canada, *Le Commerce international du Canada, Le point sur le commerce et l'investissement – 2016*, Ottawa, 2016, p. 45 et 47.

Figure 4 : Les échanges commerciaux du Canada (2015).

Il existe une dimension maritime cruciale, quoique bien souvent oubliée, aux relations commerciales entre le Canada et les États-Unis. L'un des fondements importants de la prospérité nationale est l'assurance que le commerce mondial est en mesure d'accéder aux océans du monde. Environ 30 p. 100 du PIB américain provient du commerce international et, puisque son économie est liée à celle des États-Unis, le Canada dépend indirectement du système commercial mondial[24]. Il va sans dire que la prospérité du Canada serait en péril si les États-Unis montraient des signes de faiblesse en raison d'une perturbation de la libre circulation du commerce maritime dont dépend la viabilité économique américaine. De plus, la force économique est un élément essentiel de la puissance nationale. Un degré moindre de prospérité et de confiance aux États-Unis augmenterait les dangers auxquels notre pays est confronté.

2. Intérêts stratégiques essentiels

Les *intérêts stratégiques essentiels* suivent immédiatement les intérêts stratégiques considérés vitaux. Leur importance moindre au classement s'explique par le fait que, même si l'existence de l'État et/ou de la société n'est pas immédiatement en péril à la suite de leur perte, les dommages sont si importants qu'ils sont souvent considérés comme inestimables. Ces intérêts sont moins universels que les intérêts stratégiques vitaux, et davantage propres à chaque pays. La défense des intérêts stratégiques essentiels exige naturellement des évaluations plus importantes de la part des décideurs afin de déterminer si le recours aux forces militaires est approprié pour protéger, défendre ou faire valoir ces intérêts et, le cas échéant, de déterminer l'envergure du recours. Néanmoins, étant donné la nature des intérêts stratégiques essentiels, l'omission d'agir lorsque ces intérêts sont menacés peut être inacceptable aux yeux des décideurs et probablement du grand public. D'une liste plus vaste d'intérêts stratégiques essentiels, nous pouvons extraire ceux pour lesquels une composante maritime est relativement facile à cerner :

a. Engagements envers les alliances;
b. Ordre et stabilité dans les régions qui revêtent une importance stratégique pour le Canada;
c. Ordre international fondé sur des règles;
d. Protection et préservation des ressources naturelles de l'espace maritime canadien.

Au cours des dernières années, le Canada a eu recours à la puissance militaire à quelques reprises pour faire valoir les intérêts stratégiques essentiels. Notons par exemple la contribution aux interventions dirigées par l'OTAN au Kosovo (1999) et en Lipare (2013), la participation à l'opération de stabilité en Afghanistan (2001-2011), le soutien à l'opération antiterroriste multinationale dans l'océan Indien (de 2001 jusqu'à aujourd'hui) et les mesures d'assurance envers les alliés de l'OTAN à la suite de l'annexion de la Crimée par la Russie et de l'ingérence dans l'Est de l'Ukraine (après 2014). Étant donné leur nombre, ces activités peuvent indiquer qu'elles revêtent la plus grande importance afin de définir le but des FAC. Cependant, la capacité de porter une si grande attention à de telles opérations ces 25 dernières années n'a été possible que parce que les intérêts stratégiques vitaux n'ont pas été menacés.

Le respect des engagements envers les alliances qui contribuent directement à la sécurité du Canada et à celle de ses alliés constitue un intérêt stratégique essentiel depuis la signature du Traité de l'Atlantique Nord (1949) pour deux raisons. La première, et la plus évidente, est que les alliances sont généralement établies pour renforcer la sécurité nationale au moyen d'accords militaires officiels avec des pays aux vues similaires. L'appartenance à une alliance peut toutefois comprendre de possibles accrocs étant donné que ces obligations peuvent accroître la gamme de dangers auxquels un pays est exposé. Elle peut également imposer l'acquisition de capacités qui dépassent celles qui sont nécessaires à la protection du pays[25]. Par exemple, dans le cadre d'une alliance fortement institutionnalisée comme l'OTAN, les objectifs liés à la planification de la force sont déterminés en fonction des évaluations des menaces/risques dont la portée est beaucoup plus large que les évaluations concernant un seul pays membre de l'alliance. Cependant, durant la Guerre froide, les obligations du Canada envers l'OTAN ont manifestement appuyé aussi les intérêts vitaux du pays. C'est en raison de ce chevauchement que la politique *Protection, Sécurité, Engagement* indique que la défense collective constitue un intérêt stratégique[26].

Il existe une autre raison de respecter les engagements envers les alliances. Moins tangible, elle traduit toutefois l'importance de la réputation d'un pays – une ressource déterminante, particulièrement en période d'incertitude stratégique. L'appartenance du Canada à l'OTAN fournit les structures officielles liées à l'intégration d'une contribution militaire nationale en temps de paix comme de guerre. Il s'agit également d'un multiplicateur de la force qui facilite la capacité du Canada à projeter une image de puissance et d'influence – un facteur important pour un pays dont les forces armées sont relativement petites. De même, tant que les États-Unis demeurent membres de l'OTAN, l'appartenance est un pilier de la réputation internationale du Canada, en particulier à Washington. Elle accorde également au Canada un accès à différentes organisations de l'alliance et diverses capacités mises sur pied conjointement au sein de l'OTAN (p. ex. la capacité alliée de surveillance terrestre, l'appareil multimission maritime et divers programmes), ainsi qu'un accès à d'autres tribunes internationales (p. ex. l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe [OSCE]) auxquelles le Canada n'aurait peut-être pas accès autrement; cela permet donc de renforcer l'influence globale du pays.

Les obligations de l'OTAN en matière de défense collective ont toujours comporté un élément maritime important, ce qui a eu une influence considérable sur la politique canadienne de défense. Par exemple, des objectifs de planification précoces assignés par l'OTAN au Canada ont été en partie responsables du développement de la Marine royale canadienne (MRC) en une force spécialiste de la lutte anti-sous-marine[27]. Cette contribution à la dissuasion de l'alliance durant la confrontation de la Guerre froide avec l'Union soviétique a permis d'établir la nécessité de transporter en toute sécurité la puissance terrestre nord-américaine (canadienne et américaine) en temps de guerre à travers l'Atlantique Nord. Après la chute de l'URSS, l'obligation en matière de défense collective a mené à des contributions aux groupes maritimes permanents de l'OTAN, à l'appui des missions à terre de l'OTAN et, plus récemment, aux mesures d'assurance envers les alliés et les partenaires.

La promotion de la stabilité dans les régions d'importance stratégique pour le Canada constitue un deuxième intérêt stratégique essentiel. Implicitement, cet intérêt permet de reconnaître que les régions et les pays ne revêtent pas tous la même importance stratégique, possiblement en raison d'un ensemble de facteurs historiques, économiques ou politiques. C'est en partie pour cette raison que le gouvernement du Canada n'envoie pas les FAC dans tous les environnements de conflit, et que l'on ne s'attend pas à ce que ce soit le cas. Mettre l'accent sur les régions d'importance stratégique n'empêche pas les interventions sur la base de principes, mais cela force les décideurs à faire la distinction entre les valeurs et les intérêts tangibles.

L'évaluation visant à déterminer quelles régions du monde sont les plus importantes pour le Canada comporte une composante maritime même si, dans la plupart des cas, les crises et les conflits internationaux se déroulent sur terre. Cela s'explique par le fait que le mouvement des ressources militaires et la prévention d'activité similaire par un adversaire peuvent s'effectuer sur mer. Par conséquent, il arrive souvent qu'une intervention sur terre visant à favoriser ou à imposer la stabilité régionale nécessite un appui maritime. Cela justifie la contribution de la MRC à la coalition internationale dans le golfe Persique au cours de la première guerre du Golfe. De plus, les enjeux liés à la stabilité d'une région englobent souvent une dimension maritime. Par exemple, les troubles qui surviennent au sein des espaces maritimes mondiaux peuvent restreindre le commerce maritime (et faire grimper les tarifs de l'assurance transport maritime) ou entraîner d'importants dommages aux câbles sous-marins, ce qui nuirait au système commercial international. L'instabilité, les tensions politiques et la fragilité d'un État, y compris les menaces aux lignes de communication maritimes clés et aux points de passage maritimes obligés, peuvent menacer les intérêts des alliés et des partenaires clés.

En outre, le Canada tire directement profit du statu quo international. Cet intérêt a été maintenu par des politiques de défense successives, et comme le reconnaît la politique *Protection, Sécurité, Engagement*, il est toujours primordial de maintenir l'ordre actuel fondé sur des règles[28]. Ce dernier est défini par une vaste gamme d'institutions internationales (p. ex. les Nations Unies), de même que des accords, des lois et des traités internationaux. Ensemble, ces éléments sont conçus pour favoriser la stabilité et/ou ajouter une certaine prévisibilité aux affaires mondiales en contraignant le comportement des États, en offrant des mécanismes pacifiques de règlement de conflits et en atténuant les conséquences du recours aux forces armées. L'affirmation de cet intérêt signifie également qu'il faut confronter les pays qui ne sont pas d'accord avec l'ordre actuel.

Le vice-amiral Dean McFadden, ancien chef d'état-major de la Marine, a fait valoir que les biens communs océaniques réglementés comptent parmi les biens publics les plus cruciaux de la présente ère de mondialisation[29]. L'ordre maritime international est particulièrement important pour une puissance favorable au statu quo telle que le Canada étant donné que les océans nécessitent une réglementation qui définit exactement ce que tous les États *sont autorisés à faire* et ce qu'ils *ne sont pas autorisés à faire*. Sans de telles règles ou avec un ensemble de règles fondé sur des traditions différentes des nôtres, les vastes avantages découlant de l'exploitation des océans peuvent être répartis de façon très différente. Pour le Canada, la *Convention des Nations Unies sur le droit de la mer* (UNCLOS) constitue un pilier du statu quo dans le domaine maritime et forme le cadre normatif/juridique au moyen duquel bon nombre de questions liées à ce domaine sont traitées par les États. En vigueur depuis 1994, l'UNCLOS cherche à concilier l'accent traditionnel sur la liberté des mers auxquelles tous ont accès avec les demandes récentes de la part de pays qui souhaitent contrôler ou accroître leur espace maritime[30]. L'ordre représenté par cette Convention fournit un cadre juridique international qui renforce la souveraineté du Canada dans son espace maritime, y compris l'Arctique, et institutionnalise l'autorité canadienne liée à la gestion de l'exploitation des ressources maritimes dans sa zone économique exclusive (EEZ). De façon plus générale, il contribue à la prévisibilité liée aux océans. Au bout du compte, cela contribue à sécuriser les intérêts commerciaux d'États tels que le Canada et ses principaux partenaires commerciaux qui contribuent grandement à l'économie mondialisée – même les États-Unis, qui n'ont toujours pas ratifié l'UNCLOS.

Enfin, la protection des ressources naturelles du Canada revêt une importance cruciale, tant pour l'économie nationale que pour le développement du pays par les futures générations. Cet intérêt

Photo du MDN prise par le matelot de 1re classe Dan Bard

Le NCSM *Montréal* passe devant un iceberg dans les eaux de l'Arctique durant l'opération *Nanook* pendant l'été 2017.

La Presse Canadienne/Fred Chartret/photo 608508

Le navire de pêche espagnol *Estai* dans le port de St. John, Terre-Neuve-et-Labrador, le 12 mars 1995. Le navire, qui a été saisi par les autorités canadiennes, est amené dans le port durant la guerre dite « du flétan noir ».

Photo du MDN HS2010-C034-51 prise par le caporal Johanie Maheu

Le NCSM *Halifax* navigant dans la mer des Caraïbes au large de Jacmel, en Haïti, où il participe à l'opération *Hestia*, le 18 février 2010.

stratégique extracôtier comporte une dimension maritime dans les eaux canadiennes et/ou dans les fonds marins. L'exploitation illégale de ces ressources (c.-à-d. les stocks de poisson, les combustibles fossiles et les minéraux des fonds marins) constituerait une violation de la souveraineté du pays. Alors que la politique maritime sera renforcée au cours des prochaines décennies, l'exploitation des ressources océaniques entraînera probablement une hausse des affrontements en mer – et il est possible que des intrusions reçoivent l'appui de gouvernements étrangers[31]. Ce qu'on appelle la guerre du flétan noir de 1995, un conflit sur la pêche entre le Canada et l'Espagne à propos de la surpêche dans les Grands Bancs situés tout juste à l'extérieur de l'EEZ du Canada, est un bel exemple. Cet intérêt vise particulièrement l'Arctique, où les ressources inexplorées et inexploitées sont conjuguées à une accessibilité accrue en raison des changements climatiques, dans un contexte de revendications maritimes concurrentes. Dans de telles circonstances, on peut concevoir qu'un recours à la force pour protéger les ressources canadiennes devienne un jour nécessaire.

3. Intérêts stratégiques considérables

Les *intérêts stratégiques considérables* constituent la troisième catégorie d'intérêts stratégiques. La défense de ces intérêts peut très bien nécessiter le recours aux forces armées, mais ces intérêts ne sont pas vitaux ou même essentiels à la survie nationale ou à la stabilité internationale. Cela ne signifie pas que ces intérêts ne sont pas importants; seulement, leur niveau de priorité inférieur permet une meilleure souplesse aux décideurs gouvernementaux. Par conséquent, quand on se penche sur de nombreuses décennies, on constate que l'attention que l'on porte aux intérêts stratégiques considérables et les ressources qui leur sont attribuées croissent et décroissent avec le temps. Étant donné les ressources limitées et en période de forte demande de capacités militaires, ces intérêts devront probablement être subordonnés aux intérêts stratégiques vitaux et essentiels plus importants. À l'inverse, en période de paix et de sécurité relatives, les pays peuvent choisir d'utiliser les capacités militaires, et parfois même la force létale, pour protéger, défendre ou faire valoir les intérêts considérables. Ces types de missions peuvent sembler davantage normatifs ou liés à des valeurs. Ces intérêts stratégiques sont donc potentiellement nombreux, et leur nombre dépend en partie d'une gamme d'influences, dont la position du gouvernement en place, l'opinion publique et les développements sur la scène internationale. Parmi la liste potentiellement longue, les intérêts stratégiques considérables canadiens les plus importants qui englobent une composante maritime évidente sont les suivants :

a. Sécurité des Canadiens à l'étranger;
b. Atténuation de la souffrance humaine;
c. Partenariats internationaux qui ne font pas partie d'une alliance officielle;
d. Environnement maritime viable dans lequel les dommages intentionnels sont interdits.

Dans le cadre des discussions sur les intérêts stratégiques canadiens, on ne peut faire fi des enjeux humanitaires. La sécurité humaine est devenue un intérêt stratégique considérable pour le Canada. Elle revêt maintenant une importance particulière alors

que de plus en plus de Canadiens voyagent, travaillent et vivent à l'étranger. La hausse des attaques terroristes et de l'agitation politique dans différentes régions du monde menace la sécurité et la sûreté des Canadiens à l'étranger. Étant donné les actions des autres pays pour secourir leurs citoyens à l'étranger, de même que le comportement récent du Canada (p. ex. l'opération *Lion* au Liban en 2006), on peut concevoir que le gouvernement et/ou le grand public canadiens s'attendent à ce qu'Ottawa fasse de même.

Ensuite, les Canadiens, les gouvernements étrangers et l'opinion publique internationale exercent souvent de fortes pressions pour que les pays avancés qui disposent des capacités nécessaires contribuent aux missions visant à atténuer la souffrance humaine à la suite de catastrophes naturelles ou humanitaires. Ainsi, il se pourrait très bien que l'intervention du Canada comporte une dimension maritime. En raison des infrastructures limitées et/ou endommagées, l'accès maritime peut représenter le seul moyen et/ou le moyen le plus sécuritaire et le plus rapide de fournir de l'aide (p. ex. dans le cadre de l'opération *Hestia* à Haïti en 2010). En ce qui concerne le Canada, la réponse à des enjeux humanitaires est régulièrement un exemple évident où les intérêts et les valeurs se chevauchent. Cependant, la décision d'agir ne se fonde pas seulement sur des considérations normatives. L'une des conséquences indirectes du secours humanitaire est que le prestige du pays à l'échelle internationale peut s'en trouver grandement accru. Même s'il n'est pas explicitement intégré à la planification de mission, le pouvoir de convaincre grandissant du Canada peut servir d'autres intérêts nationaux.

Ensuite, le maintien des partenariats de défense a toujours fait partie des perspectives stratégiques canadiennes. Bien que ces partenariats ne soient pas aussi importants qu'une alliance officielle, ils permettent néanmoins d'accroître l'influence du Canada à l'échelle internationale. Ils contribuent à établir des relations de défense qui peuvent s'avérer utiles dans l'avenir; facilitent régulièrement la projection de la puissance (p. ex. palier des lacunes en matière de capacités ou soutenir la mise sur pied de centres de soutien ou de centres opérationnels à l'étranger) et favorisent une meilleure connaissance de la dynamique mondiale. Au cours des dernières années, par exemple, la MRC a tissé un solide partenariat avec la marine chilienne au moyen de discussions, d'instruction et d'exercices concernant la marine. Cela s'est avéré particulièrement avantageux lorsque, en 2015, l'*Arrangement de soutien logistique mutuel (ASLM)* entre les deux pays a permis à la MRC d'utiliser un navire de ravitaillement chilien pour appuyer la Flotte du Pacifique en l'absence d'une telle capacité de la zone de responsabilité canadienne.

Enfin, le Canada a déclaré que la protection de l'environnement mondial et, en mer, de l'environnement maritime constituait un intérêt stratégique. Depuis 1993, le MDN assure une surveillance aérienne annuelle pour Pêches et Océans Canada à l'appui des accords internationaux qui visent à prévenir la pêche illégale, non réglementée et non signalée dans les espaces maritimes mondiaux, notamment le moratoire des Nations Unies sur la pêche en haute mer au filet dérivant.

Photo du MDN ET2016-0468-03 prise par le caporal Carbe Orellana

Le NCSM *Chicoutimi* escorte les navires de l'armée de libération populaire (Marine) en visite à Victoria pour le compte des forces armées chinoises, le 13 décembre 2016.

On peut s'attendre à ce que la compréhension actuelle de cet intérêt stratégique s'élargisse. L'opinion mondiale a déjà commencé à considérer les océans comme un patrimoine mondial commun conformément à la *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement* de 1992, dont le Canada est l'un des signataires. Des décisions unilatérales (y compris des lois) par des États individuels ont également permis d'exprimer cette position. La guerre des flétans noirs en est un bon exemple : le Canada est intervenu au-delà des frontières de son espace maritime afin de protéger les stocks de poissons migrateurs. Au fil du temps, à mesure que croît l'exploitation non durable des océans, on fera possiblement appel aux forces militaires pour protéger l'environnement maritime au-delà des frontières nationales. Pour le Canada, il est possible qu'une approche davantage interventionniste en matière de défense écologique prenne un jour une plus grande importance[32].

Conclusion

La planification militaire stratégique représente une tâche difficile, particulièrement lorsque l'environnement de sécurité international est caractérisé par une grande instabilité, comme c'est actuellement le cas. Dans un tel contexte, le fait de déterminer les besoins en matière de capacité militaire, de même que d'expliquer ces besoins futurs et de le faire de façon convaincante et facilement accessible aux décideurs ajoute à la difficulté. Mettre l'accent sur les intérêts stratégiques pourrait toutefois avoir un effet positif sur la façon de composer avec ce défi. Les intérêts stratégiques mettent en lumière les objectifs pour lesquels un pays met sur pied et maintient une institution militaire – et attirent l'attention sur la gamme de missions auxquelles il peut raisonnablement demande r à ses forces armées de participer. De plus, l'accent sur les intérêts stratégiques fournit un moyen d'évaluer les risques, au niveau des actions possibles adverses et du résultat qu'ont donné les décisions de planification de la force du pays.

Par conséquent, les intérêts stratégiques doivent sans doute constituer un élément principal de la planification militaire stratégique. L'adoption d'une approche de tri et le classement des intérêts stratégiques dans les trois grandes catégories – intérêts vitaux, essentiels et considérables – permettent d'évaluer l'importance relative de chaque intérêt et, dans certains cas, de leur interdépendance et de leurs contradictions. La connaissance de leurs différences peut grandement contribuer à l'attribution priorisée des ressources de défense et devrait éclairer les décisions concernant les capacités futures.

RMC

NOTES

1 Emily O. Goldman, *Power in Uncertain Times; Strategy in the Fog of Peace*, Bloomington, Indiana, Stanford University Press, 2011, p. 1.

2 Chef – Développement des Forces, *L'environnement de la sécurité de l'avenir 2013-2040*, Ottawa, 2014, p. xv.

3 Colin S. Gray, *Strategy et Defence Planning: Meeting the Challenge of Uncertainty*, Oxford, Royaume-Uni, Oxford University Press, 2014, p. 117.

4 Richard Danzig, *Dancing in the Dark – Ten Propositions about Prediction et National Security*, Washington, Center for New American Security, 2011, p. 15.

5 Hew Strachan, « The Lost Meaning of Strategy », *Survival*, vol. 47, nº 3, automne 2005, p. 49.

6 Viscount Palmerston, « Nous n'avons pas d'allié éternel, pas plus que d'ennemi perpétuel. Nos intérêts, eux, sont éternels et perpétuels, et nous avons le devoir d'y veiller. » Grande-Bretagne, *Hansard*, débats de la Chambre des communes, 1er mars 1848, vol. 97, cc. 66-123.

7 Président des États-Unis, *National Security Strategy*, Washington, février 2015, p. 5.

8 John Gellner durant le 26e Parlement du Canada, Chambre des communes, Comité spécial de la défense, Procès-verbaux et témoignages, fascicule 16, 24 octobre 1963, p. 584.

9 Sénat du Canada, *Rapport du sous-comité sur la défense nationale du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, La défense maritime du Canada*, Ottawa, mai 1983, p. 37.

10 Don Macnamara, « Canada's National et International Security Interests », dans David S. McDonough (dir.), *Canada's National Security in the Post-9/11 World; Strategy, Interests, et Threats*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, p. 48.

11 Donald E. Neuchterlein, « National Interest et Foreign Policy: A Conceptual Framework for Analysis et Decision-making », *British Journal of International Studies*, vol. 2, 1976, p. 247.

12 Cette compréhension des intérêts stratégiques s'appuie sur l'ouvrage du ministère de la défense australien *Defending Australia in the Asia-Pacific Century: Force 2030*, Canberra, 2009, para. 5.2.

13 Commission on America's National Interests, *America's National Interests*, Washington, juillet 2000, p. 14.

14 Michael Ignatieff, *Paix, ordre et bon gouvernement : un programme de politique étrangère pour le Canada*, Ottawa, Conférences O.D. Skelton, ministère des Affaires étrangères, 2013.

15 *Protection, Sécurité, Engagement – La politique de défense du Canada*, p. 59.

16 Pêches et Océans Canada, Établir les zones maritimes du Canada. Page consultée le 18 août 2016, à l'adresse https://web.archive.org/web/20161031222834/www.dfo-mpo.gc.ca/science/publications/article/2011/10-11-11-fra.html .

17 Robert J. Sutherland, « Canada's Long Term Strategic Situation », *International Journal*, vol. 17, nº 3, été 1962, p. 223.

18 Cité dans l'article de Brian Wentzell, « National Interests et the Naval Service of Canada at the Beginning of its Second Century », *Canadian Naval Review*, vol. 6, nº 1, printemps 2010, p. 8.

19 Ministère de la Défense nationale, *Report of the Ad Hoc Committee on Defence Policy* (ci-après nommé *The Sutherland Report*), le 30 septembre 1963, p.8.

20 Donald Barry et Duane Bratt, « Defence against Help: Explaining Canada-US Security Relations », *American Review of Canadian Studies*, vol. 38, nº 1, 2008, p. 63-88.

21 « Canada – Croissance du PIB », *Trading Economics.com*. Page consultée le 19 septembre 2016, à l'adresse www.tradingeconomics.com/canada/gdp-growth.

22 Affaires mondiales Canada, *Le commerce international – Le point sur le commerce et l'investissement 2016*, Ottawa, 2016, p. 18, et « The Canadian Economy at a Glance », *Investors Friend* (en ligne), mars 2016. Page consultée le 19 septembre 2016, à l'adresse www.investorsfriend.com/canadian-gdp-canadian-imports-et-exports/.

23 Philip Cross, « The Importance of International Trade to the Canadian Economy: An Overview », *Fraser Research Bulletin*, Vancouver, Fraser Institute, octobre 2016.

24 Stephanie Han et Natalie Soroka, *U.S. Trade Overview*, 2013, Washington, Department of Commerce, octobre 2014, p. 2.

25 Rapport du sous-comité sur la défense nationale, *La défense maritime du Canada*, Ottawa, mai 1983, p. 14-15.

26 *Protection, Sécurité, Engagement – La politique de défense du Canada*, p. 80.

27 Marc Milner, *Canada's Navy; the First Century*, 1re édition, Toronto, University of Toronto Press, 1999, p. 172-173.

28 *Protection, Sécurité, Engagement – La politique de défense du Canada*, p. 59.

29 Dean McFadden, « La Marine et les intérêts nationaux du Canada au cours du présent siècle de service naval », *Revue militaire canadienne*, vol. 10, nº 4, automne 2010, p. 54.

30 Natalie Klein, *Maritime Security et the Law of the Sea,* Oxford, Royaume-Uni, Oxford University Press, 2011, p. 3–18.

31 Jay Caputo, « A Global Fish War is coming », *Proceedings Magazine*, août 2017, p. 32-37.

32 Daniel Bodansky, « What's So Bad about Unilateral Action to Protect the Environment? », *European Journal of International Law*, vol. 11, nº 2, 2000, p. 339-347.

The Picture Art Collection/Alamy Stock Photo/MMWHKR

Carl von Clauswitz.

La guerre ne change jamais : un modèle de guerre différent et utile

par Ryan Kastrukoff

Le major Ryan Kastrukoff, CD, MAS*, est pilote; il détient un baccalauréat ès sciences en informatique et en physique de l'Université de Toronto et une maîtrise en aéronautique (MAS) de l'Embry-Riddle Aeronautical University. Il est actuellement instructeur à bord d'avions CT155* Hawk *et commandant adjoint du 419e Escadron d'entraînement à l'appui tactique, à Cold Lake. En outre, il a piloté des CF188* Hornet *pendant les opérations Podium et Noble Eagle, et il a aussi été officier de liaison dans le cadre de l'opération Athena.*

Introduction

Dans son traité *De la guerre*, qu'il a rédigé au début du XIXe siècle, le général et théoricien militaire prussien Carl von Clausewitz a écrit que « […] la contrainte qu'il nous faut imposer à l'adversaire dépend de nos prétentions politiques et des siennes[1] ». Sur cette affirmation repose la théorie que nous proposons ici. Au cours d'une guerre, chaque belligérant se dépense dans une mesure et d'une façon correspondant à ses intentions. En outre, les motivations exerçant le plus grand effet sont celles des soldats et de la population à qui l'on demande de soutenir la guerre. Ces motivations peuvent être catégorisées et inscrites sur un spectre et elles définissent le degré d'effort que le belligérant est disposé à déployer. La guerre ne change jamais, car ce qui motive les gens à faire la guerre ne change pas. En comprenant ces motivations, nous pouvons cerner les points à exploiter pour faire cesser les hostilités plus tôt et, ce faisant, en réduire, c'est à espérer, les conséquences négatives.

Le spectre contemporain de la guerre semble changer d'un conflit à l'autre; ce phénomène engendre de nouveaux termes pour qualifier la guerre. En voici des exemples parmi d'autres : zone grise, guerre ambiguë, irrégulière ou hybride, guerre conventionnelle

limitée et guerre conventionnelle de théâtre[2]. En 2006, l'historien d'Oxford Hew Strachan a posé la question suivante :

> Si nous voulons savoir si la guerre est en train de changer et, si c'est le cas, comment les changements influent sur les relations internationales, nous devons d'abord savoir ce qu'est la guerre. L'un des grands défis qui se posent aujourd'hui dans le contexte des relations internationales réside dans le fait que nous ne savons pas vraiment ce qu'est la guerre et ce qu'elle n'est pas. Les conséquences de notre confusion sembleraient absurdes si elles n'étaient pas si intensément dangereuses[3].

Le présent article propose un *spectre* de la guerre comportant trois *catégories* de guerres qu'il est possible de valider en se reportant à l'histoire militaire dans son ensemble. La principale variation par rapport aux spectres élaborés antérieurement consiste à définir la guerre non pas en fonction de la *façon* dont elle est conduite, comme la culture stratégique militaire actuelle le propose, mais plutôt d'après les *raisons pour lesquelles* elle est menée. Le but ultime de la théorie consiste à fournir des prédictions et des orientations à ceux qui entreprennent les guerres aujourd'hui et demain.

La première catégorie est celle des guerres d'acquisition de ressources nationales : c'est le cas des efforts d'expansion d'un empire, et cette catégorie se situe à l'extrême gauche du spectre (voir la figure 1). La deuxième est placée à l'extrême droite du spectre : les guerres de cette catégorie sont motivées par un mandat existentiel dont l'objet est de détruire et d'asservir les autres populations et elles comprennent les guerres idéologiques, religieuses et culturelles. La troisième catégorie fait le lien entre les deux extrêmes; elle réunit les guerres axées sur les gains personnels, par exemple les guerres d'indépendance ou de classe. Nous définirons ici chaque catégorie, puis nous expliquerons comment les catégories se joignent et se recoupent. Enfin, nous donnerons un exemple et formulerons certaines prédictions relativement aux conflits actuels.

Christoone-images/Alamy Stock Photo/BB9HHR

Tableau de Sun Tzu, Musée militaire de Chine, Beijing.

La guerre d'acquisition de ressources nationales (guerre militaire)

Il s'agit ici de la guerre conventionnelle. Un État déclenche une guerre contre un autre en lui adressant une déclaration, ou en prenant des mesures en ce sens. L'objectif d'une guerre d'acquisition de ressources nationales consiste à créer un nouvel équilibre au chapitre des ressources. L'historien de la baladodiffusion Mike Duncan met en lumière comment l'Empire romain[4], les conquistadors espagnols et d'autres empires ont pris une expansion par la force dans le passé pour contrôler de nouvelles ressources[5].

Dans toutes les guerres de cette catégorie, les pays belligérants cherchent à s'approprier le plus de ressources possible. Cependant, les hostilités prolongées ne sont avantageuses pour aucun État. Le stratège de l'Antiquité Sun Tzu a écrit ce qui suit : « Jamais il n'est arrivé qu'un pays ait pu tirer profit d'une guerre prolongée[6]. » Les guerres de conquête rapidement menées à terme peuvent en valoir la peine, et de nombreux empires en montée y ont eu recours pour produire un énorme effet économique[7]. En définitive, les guerres de ce genre prennent fin une fois établi un nouvel équilibre de rentabilité, pour le meilleur ou pour le pire. À mesure que le conflit se poursuit, les effets économiques négatifs se multiplient rapidement et tendent à inciter les gouvernements y étant parties à résoudre leurs différends. En fin de compte, les deux camps devront reconnaître que la poursuite des hostilités ne serait pas rentable, de sorte qu'un accord de paix pourra alors être conclu. La « stratégie axée sur le choc et la terreur » a une certaine valeur ici, car elle met en lumière la probabilité d'une issue peu avantageuse, ce qui peut amener les belligérants à conclure que le combat en soi n'est plus rentable.

Une fois que ces conflits prennent fin, les belligérants peuvent améliorer la stabilité entre eux en renforçant leurs relations économiques bilatérales. C'est ce modèle qui a façonné les relations entre les États-Unis et le Japon après la Seconde Guerre mondiale et qui a engendré l'Union européenne; cette formule réduit ultimement la probabilité d'hostilités à cause des importants liens économiques établis entre les pays.

Chaque soldat prenant part à ces guerres ne s'y engage personnellement qu'à un niveau minimal. Les soldats sont des professionnels. Leurs principales motivations sont d'éviter la mort et d'acquérir un capital personnel sous la forme de la renommée, d'un grade et peut-être même d'un butin. Dans les versions plus extrêmes de ces conflits, les parties recourent à des soldats mercenaires. Tous les soldats prenant part à un conflit donné n'ont pas la même motivation. Ici, nous examinons la motivation moyenne du groupe. Les motivations des soldats se manifestent le plus quand ils sont détrempés et transis de froid, ou qu'ils

manquent de nourriture, ou ne reçoivent pas leur solde pendant de longues périodes.

Dans ces conflits, la guerre de manœuvre classique est valide, et la technologie fournit les multiplicateurs de force. Les forces armées nationales sont conçues pour livrer les conflits de ce genre. La structure mentale et les processus des forces armées ont évolué au cours des siècles : les belligérants ont cherché à remporter la victoire en concevant la guerre en fonction de l'attaque et de la conquête du terrain. Cela s'apparente au jeu du drapeau : une fois qu'un des adversaires s'empare du drapeau de l'autre, les deux camps conviennent que la partie est terminée. C'est là le type de guerre que Clausewitz a décrit[8] et pour lequel ses points de vue ont une grande valeur. Parce que ces guerres expliquent pourquoi les belligérants se sont dotés d'armées permanentes, nous pouvons aussi les catégoriser comme étant des « guerres militaires ». Depuis la fin des hostilités de la Première Guerre mondiale, les conflits internationaux se sont situés plus à droite que les guerres militaires dans le spectre.

La guerre culturelle

Faisons maintenant un saut à l'extrémité opposée du spectre. Le dictionnaire Merriam-Webster définit la culture comme étant les convictions coutumières, les structures sociales et les caractéristiques matérielles d'un groupe[9] [TCO]. Notre définition s'applique donc à des groupes nationaux, religieux, tribaux ou définis par une autre idéologie qui sont en guerre les uns contre les autres.

Les guerres culturelles sont les plus dangereuses de toutes, car l'intérêt personnel risque d'être mis de côté dans ce contexte. En revanche, les guerres militaires peuvent littéralement aboutir à un calcul quantitatif, à une formule qui met en évidence le moment où la poursuite des combats n'en vaut plus la peine et où un accord de paix devient la meilleure solution économique et logique pour tous. Les guerres militaires correspondent à des jeux à somme négative quand elles se prolongent, mais si elles sont brèves, elles se comparent à peu près à des jeux à somme nulle. Faisant contrastes, les guerres culturelles sont des guerres d'atrocité. Sous leur forme extrême, elles équivalent à des génocides : la seule « victoire » quantitative est remportée quand le belligérant adverse est anéanti. Il s'agit là d'au moins un ordre de grandeur de plus que le jeu à somme négative, et une guerre de ce genre ne s'approche jamais de la somme nulle. Avec le temps, les guerres culturelles extrêmes peuvent entraîner toute la population dans le combat, étant donné qu'un camp est prêt à supprimer la majeure partie de son propre camp pour s'assurer d'infliger au camp adverse une perte plus grande que la sienne. C'est un conflit contraire à la logique dans le cadre duquel on ne peut compter sur le fait que l'adversaire agira dans son propre intérêt. C'est le conflit qui se caractérise par les kamikazes et le massacre de non-combattants. Heureusement, il y a un élément de prévisibilité, bien qu'il soit irrationnel, une fois que les motivations sont connues.

Les guerres culturelles ont l'ambition personnelle pour origine, mais pour rallier la population, le mouvement promoteur met l'accent sur des perceptions d'oppression ou sur une insulte historique. Malheureusement, le nombre de personnes en mesure de déclencher une guerre culturelle est beaucoup plus grand que celui des intervenants à même d'amorcer une guerre militaire. Les chefs d'État ou les personnes dotées d'un grand pouvoir politique peuvent convaincre leur gouvernement de déclencher une guerre militaire. Or, n'importe quelle personne dotée d'un charisme suffisant, quel que soit son statut social, peut faire déclencher une guerre culturelle. Les guerres de cette nature sont fondées sur les pires aspects de l'humanité et elles amènent les gens à transformer leur peur, leur honte, leur désespoir et toutes sortes

Handout/Alamy Stock Photo/EFTM49

Les combattants de l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL), lourdement armés, traversent le désert à bord de camionnettes.

d'émotions négatives en des motifs pour passer à l'action. C'est le concept du « nous contre eux » : ce qui définit le « nous » et ce qui correspond à « eux » change selon les besoins pour servir les fins des chefs des sectes. Les nazis, l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL), les croisés et les participants à d'innombrables autres conflits ont pu exister grâce à la conception extrême du « nous contre eux ». Ces guerres ne sont pas nouvelles et elles sont un baromètre des sentiments d'une population donnée. Une population opprimée est plus susceptible de trouver un réconfort dans un groupe solide au sein duquel elle constitue le « nous » et qui peut sans difficulté imputer toutes ses souffrances et ses privations à une entité adverse bien précise (« eux »).

Une guerre militaire peut se transformer en une guerre civile. Le théoricien politique souvent cité Niccolo Machiavelli a souligné que « […] quelque puissance qu'un prince ait par ses armées, il a toujours besoin, pour entrer dans un pays, d'être aidé par la faveur des habitants[10] ». Quand tel est le cas, une guerre militaire peut prendre fin, et chacun peut rentrer chez lui. Cependant, si une armée conquérante ne peut entretenir la bonne volonté des nouveaux habitants de son pays ou empire, les conditions négatives nécessaires à la création de frictions culturelles risquent de naître. Si nous supposons que la Première Guerre mondiale a été une guerre militaire, il y avait alors assez de souffrances dans l'Allemagne de l'après-guerre pour permettre à quelques leaders charismatiques d'exploiter les vieilles divisions culturelles pour déclencher une guerre principalement culturelle peu de temps après. Dans les guerres culturelles, le soldat est motivé par un mandat existentiel dont l'objet est de faire en sorte que l'adversaire perde la guerre. Machiavelli souligne que « quand les États acquis sont dans une autre contrée que celui auquel on les réunit, quand ils n'ont ni la même langue, ni les mêmes mœurs, ni les mêmes institutions, alors les difficultés sont excessives, et il faut un grand bonheur et une grande habileté pour les conserver[11] ». Ces guerres ne seront pas « gagnées » avec des forces militaires permanentes. Si les forces armées d'un État sont assez solides pour composer avec l'évolution inévitable vers une guerre d'attrition, alors elles parviendront peut-être à épargner la défaite à leur pays pendant un certain temps. Toutefois, dans ce contexte, ce ne sera pas une guerre de manœuvre qui leur procurera la victoire.

La seule façon pour une force armée de vaincre une culture consiste à l'anéantir, mais le génocide est à la fois immoral et impraticable. Ces guerres ne rapportent normalement rien. Elles se limitent à un affrontement entre « nous » et « eux », et pour que « nous » gagnions », « ils » doivent périr. L'extrémisme religieux a été un moyen utile pour convaincre des masses de gens d'adopter cette voie. Si, par exemple, un leader peut convaincre les gens que leur âme éternelle y gagnera davantage s'ils meurent maintenant pour une cause, soudainement, la nécessité d'un sacrifice altruiste se transforme en un besoin égoïste; or, il est beaucoup plus facile d'être égoïste que d'être altruiste.

Si ces guerres sont si faciles à déclencher, mais si difficiles à arrêter, comment se fait-il que la race humaine existe encore aujourd'hui? Pour simplifier la réponse, disons qu'elle se résume à une distribution normale des opinions personnelles en vertu de laquelle les positions extrêmes sont celles d'une minorité. En vertu de la fenêtre du discours politique[12], il existe en théorie un bloc d'opinions que la population est prête à accepter. En général, les positions extrêmes se situent en dehors de cette fenêtre, et on les exclut en disant qu'elles relèvent de politiques marginales. Toutefois, dans certaines conditions, la fenêtre peut évoluer suffisamment pour que les positions extrêmes deviennent acceptables aux yeux de la population. L'acceptation d'opinions politiques extrêmes par une population constitue une condition préalable importante à l'éclosion d'une guerre culturelle. Une solution de rechange au génocide, par conséquent, consiste à faire glisser la fenêtre susmentionnée loin de la position extrémiste et à éliminer le soutien qu'elle fournit. Machiavelli propose une méthode allant en ce sens : envoyer des colons dans le nouveau territoire pour susciter une influence stabilisatrice dans la région visée[13]. Par ailleurs, on pourrait éloigner la fenêtre des positions extrêmes en appuyant les éléments modérés *au sein de* la collectivité adverse. En pratique, cela suppose que l'isolement des États parias, tels que la Corée du Nord, et l'imposition de sanctions à leur endroit sont des mesures contre-productives et qu'il convient plutôt d'intégrer davantage ces pays dans la

Newscom/Alamy Stock Photo/M2TAJA

Le leader nord-coréen Kim Jong-un passe les troupes et l'équipement en revue pendant le défilé à la place Kim Il-sung dans un spectacle de puissance militaire donné la veille des Jeux olympiques d'hiver tenus en 2018 à Pyeongchang, en Corée du Sud.

collectivité internationale. En fin de compte, la meilleure façon de gagner les guerres de ce genre consiste à persuader la majorité des habitants du pays adverse que les cultures ne sont pas suffisamment différentes pour justifier la violence.

Une fois que les hostilités ont pris fin, il est impératif de renforcer les liens culturels volontaires le plus vite possible. L'assimilation culturelle involontaire risque d'avoir l'effet opposé, comme l'a montré le système des pensionnats indiens au Canada[14]. Les liens culturels peuvent prendre bien des formes comme en attestent le multiculturalisme canadien, le « creuset des civilisations » américain et certains genres de colonisation. Quelle que soit la méthode, un rapprochement culturel est nécessaire pour maintenir la paix après une guerre culturelle, tout comme un rapprochement économique s'impose après une guerre militaire.

Il y a de nombreux autres éléments à explorer dans cette catégorie, et ils se rapportent tous à la question de savoir *pourquoi* ces conflits se produisent. Comment, au juste, définit-on les pôles « nous » et « eux », et quels sont les arguments qui convainquent tant de personnes qu'elles font partie du « nous » et qu'elles doivent faire la guerre à « eux ». Les opinions et idées recueillies grâce à ces interrogations peuvent fournir l'orientation tactique voulue pour affronter avec succès ces guerres culturelles et les gagner.

La guerre axée sur les gains personnels (Guerre due aux politiques)

La troisième catégorie couvre une partie transitoire du spectre entre les deux extrêmes : on peut dire qu'il s'agit des guerres axées sur les gains personnels, ou des guerres dues aux politiques, mais ces conflits sont plus communément décrits comme étant des révolutions. La motivation moyenne du soldat demeure le facteur clé lorsqu'il s'agit de situer le conflit dans le spectre. Pendant les révolutions, l'objectif est d'améliorer le *statu quo* des citoyens soldats. Cela pourrait être dû au désir d'abolir l'esclavage, comme ce fut le cas aux derniers stades de la révolution haïtienne[15], d'éviter de nouvelles taxes ou entraves au commerce, comme lors des révolutions américaine, française et anglaise[16], ou d'évincer une force d'occupation – comme on l'a vu au cours de la révolution communiste chinoise dirigée par Mao Tsé-toung. Les armées révolutionnaires déclenchant une guerre due aux politiques diffèrent des armées régulières qui mènent les guerres militaires, en ce sens que les conflits ne sont pas conduits par des armées professionnelles, mais plutôt par des citoyens soldats. Comme les révolutionnaires n'ont en général pas d'armée régulière professionnelle au départ, les guerres dues aux politiques commencent souvent quand un des adversaires recourt à des variations de la guérilla. Mao Tsé-toung déclare explicitement qu'il n'existe aucune raison de séparer la guérilla de la politique nationale[17]. Il importe de souligner que les mêmes tactiques peuvent être employées dans les guerres culturelles; du point de vue de l'action même, les deux types de guerres sont impossibles à différencier. Ce qui les distingue se rapporte à la motivation de chaque soldat, et c'est elle qui définira le chemin qui mènera à la victoire.

Heritage Image Partnership Ltd/Alamy Stock Photo/MPTBD8

Portrait de Niccolo Machiavelli (1469-1527).

Afin de rallier les citoyens soldats à leur cause, les chefs révolutionnaires évoquent souvent de nobles idéaux au moyen de la propagande, y compris des mentions de la liberté et de l'égalité. Machiavel souligne que, quand ces groupes se révoltent :

> « […] la rébellion est sans cesse excitée par le nom de la liberté et par le souvenir des anciennes institutions, que ne peuvent jamais effacer de sa mémoire ni la longueur du temps ni les bienfaits d'un nouveau maître. Quelque précaution que l'on prenne, quelque chose que l'on fasse, si l'on ne dissout point l'État, si l'on n'en disperse les habitants, on les verra, à la première occasion, rappeler, évoquer leur liberté et leurs institutions perdues, et s'efforcer de les ressaisir. C'est ainsi qu'après plus de cent années d'esclavage Pise brisa le joug des Florentins[18]. »

Comme Mao Tsé-toung l'a souligné : « […] parce que la guérilla est fondamentalement le fait des masses et qu'elle est appuyée par elles, elle ne peut exister ni se développer si elle se prive de leur sympathie et de leur coopération[19] » [TCO]. Ces guerres prennent fin quand le désir des citoyens et citoyennes de retourner à leur vie quotidienne normale l'emporte sur le désir d'obtenir des concessions de leur gouvernement. Cette conjoncture se prête à une stratégie qui accentue les privations fondamentales du soldat non liées au combat (températures extrêmes, manque de nourriture, solde non versée, etc.) et qui modifie la politique gouvernementale en accordant certaines des concessions demandées, soit aux chefs révolutionnaires, pour obtenir des gains à court terme, soit à la population, pour créer des gains durables. Du point de vue stratégique, il faut limiter les combats au minimum, étant donné que les deux camps existent souvent au sein du même pays et que les effets négatifs des batailles sont ressentis en double, peu importe qui gagne la guerre. Du point de vue tactique, les plans les plus fructueux comprennent une vigoureuse campagne d'information qui met les concessions en lumière tout en suscitant la dissension entre les soldats et leurs chefs.

World History Archive/Alamy Stock Photo/D96F4G

Mao Tsé-toung (1893-1976) lors d'une réunion.

Après une guerre due à des politiques, la gestion du peuple demeure la même. La politique *doit changer de cap* et *maintenir son nouveau cap* pour prévenir une autre révolte. Toutes les concessions ne doivent pas être accordées aux chefs révolutionnaires, mais elles doivent être suffisantes pour rééquilibrer l'équation aux yeux des citoyens soldats, de telle manière que les privations de la vie quotidienne soient préférables à celles qu'entraîne la guerre révolutionnaire.

Nous appelons les guerres de cette catégorie « guerres dues aux politiques » pour mettre en lumière la cause du conflit et la source de sa conclusion définitive. Les politiques gouvernementales mal pensées sont ce qui engendre ces conflits : la meilleure façon de régler ces derniers consistera donc à rectifier les politiques et non à recourir aux armes.

Spectre des conflits axé sur les motivations

Les trois catégories mentionnées jusqu'ici servent de balises dans le spectre des conflits. Dans la présente partie, nous examinerons

Début :	Préoccupations économiques et territoriales nationales	Préoccupations économiques et territoriales personnelles	Oppression actuelle / Insulte historique perçue
Tactique à employer :	Guerre de manœuvre rationnelle avec des armées sur le terrain	Opérations d'information et frappe de précision	Force minimale jusqu'à ce que l'adversaire aligne une armée sur le terrain
Motivation du soldat :	Acquérir du butin et éviter la mort (soldat professionnel)	Vie quotidienne améliorée (citoyen soldat)	Mandat existentiel (Citoyens)
Spectre des conflits :	Ressources impériales / Guerres militaires	Ressources personnelles / Guerres dues aux politiques	Guerres culturelles
Stratégie à employer :	Campagne militaire « choc et terreur »	Participation minimale des forces armées, modification des politiques pour rétablir le dialogue avec la population	Persuasion et assimilation culturelles
Fin :	Perte de l'avantage économique par les deux camps	Désir de la population de retrouver une vie normale	Anéantissement (rare) OU aliénation des extrémistes par les modérés
Gestion après le conflit :	Renforcer les liens économiques avec les adversaires	Renforcer les liens économiques avec les adversaires	Renforcement des liens culturels avec les adversaires

Auteur

Figure 1 – Tableau illustrant le spectre des conflits axé sur les motivations.

sommairement comment les transitions s'opèrent d'une extrémité à l'autre, en montrant l'enchaînement et la logique qui relient les catégories. Nous sous-catégoriserons brièvement chaque catégorie et nous nous concentrerons sur quelques aspects clés. La figure 1 illustre sous forme de tableau quelques-uns des principaux points.

La sous-catégorie des guerres impériales de mercenaires se situe à l'extrême gauche du spectre. Dans ces guerres, aucun intérêt de la part de l'ensemble de la population n'est souhaité ou nécessaire, et le conflit est une lutte purement politico-économique dont l'objet est d'accroître la richesse et le pouvoir de certains intervenants. Les soldats qui combattent alors sont des mercenaires professionnels qui n'ont aucun lien avec le camp pour lequel ils combattent. Parmi les exemples récents, citons les soldats contractuels américains qui travaillent dans les régions pétrolifères du Moyen-Orient. Ce sont des guerres de l'élite dirigeante qui n'allument pas la passion du peuple. À la droite de ces guerres dans le spectre figurent les guerres impériales. Quant à l'intention, elles sont très semblables aux guerres impériales de mercenaires et elles sont principalement, elles aussi, menées par l'élite dirigeante et elles n'intéressent pas nécessairement la population civile. La principale différence réside dans le fait qu'au lieu de faire intervenir des mercenaires, elles sont menées par les forces armées nationales, car c'est à celles-ci qu'il incombe de combattre. Le volet américain de la guerre du Vietnam constitue un exemple de guerre impériale, car les combattants appartenaient aux armées nationales. Néanmoins, la population dans son ensemble n'était pas particulièrement convaincue de la nécessité de la guerre et elle n'était pas pleinement favorable à la conscription. La sous-catégorie le plus à droite, dans la catégorie des guerres militaires, comprend encore une fois des guerres conduites par les forces armées nationales, mais, comme nous l'avons donné à entendre plus haut, la population est cette fois-ci suffisamment mobilisée pour appuyer la conscription. L'élite dirigeante influe encore fortement sur le déclenchement de la guerre, mais l'approbation de la population est assez grande pour soutenir l'enrôlement national. La Première Guerre mondiale est un bon exemple de ce genre de guerre de conscription.

Quand nous définissons les sous-catégories de guerres dues aux politiques, nous constatons que le nombre et la dissonance de ces dernières sont des facteurs clés. À gauche de la catégorie figurent des cas où seules quelques politiques doivent être modifiées, par exemple celui de la Révolution anglaise, au milieu du XVIIe siècle[20]. En l'occurrence, la motivation se limitait à la réforme du régime fiscal, et il ne s'agissait pas (au début) de renverser la monarchie. Un peu plus à droite dans le spectre se trouverait un groupe qui aspire à l'indépendance, souvent à cause de demandes de réformes fiscales et commerciales; c'est ce que l'on a observé lors de la Révolution américaine, à la fin du XVIIIe siècle, et des révolutions survenues en Amérique latine au début du XIXe siècle[21]. Enfin, à l'extrême droite de la catégorie des guerres dues aux politiques, nous trouvons surtout des conflits de classes, par exemple aux premiers stades des Révolutions française et haïtienne, à la fin du XVIIIe siècle. Ces conflits se distinguent des guerres culturelles par le fait qu'ils prennent fin quand le gouvernement est *remplacé* plutôt que quand l'*idéologie évolue*. La Révolution haïtienne se situe à la limite séparant les guerres dues aux politiques et les guerres culturelles, car au début, il s'agissait d'une

Pictorial Press Ltd/Alamy Stock Photo/C5335F

La Commune insurrectionnelle de Paris prend d'assaut le Palais des Tuileries le 10 août 1792. Tableau de Jean Duplessis-Bertaux.

révolte liée au commerce et aux impôts, mais avec le temps, le conflit s'est transformé en guerre idéologique contre l'esclavage[22]. Cela montre aussi la tendance des guerres à évoluer vers la droite du spectre et comment les conflits prolongés glissent vers la droite avec le temps.

Quand nous cernons les sous-catégories des guerres culturelles, nous constatons que l'état final souhaité par un belligérant est le facteur clé. À gauche se trouvent les guerres idéologiques dans le cadre desquelles l'adversaire, une fois qu'il reconnaît le caractère erroné de ses coutumes, peut continuer à vivre normalement. Pareils cas sont souvent présentés comme étant des guerres de religion : une fois que l'adversaire s'est converti à la « bonne » idéologie, le conflit s'éteint. Il existe un certain nombre d'exemples de conflits ayant fait brièvement partie de cette sous-catégorie, mais il s'agit d'un état de choses très instable qui fait souvent glisser la situation plus à droite dans le spectre, comme ce fut le cas des derniers stades des Révolutions française et haïtienne[23]. La sous-catégorie centrale est celle des guerres d'asservissement : une fois que la race « supérieure » l'a emporté, le conflit prend fin, et l'adversaire peut se voir offrir la chance de survivre dans la servitude. Les guerres coloniales sont souvent des guerres d'asservissement. Au cours de l'histoire, l'Allemagne nazie et certains groupes islamiques extrémistes sont brièvement passés par ce stade, avant d'aboutir à l'extrême droite du spectre dans la sous-catégorie des guerres génocidaires. Dans ce segment extrême, l'objectif est d'anéantir l'adversaire à tout prix. Dans le moteur de recherche Google, inscrivez les mots clés « génocides antérieurs » et vous obtiendrez une multitude d'exemples de conflits de cette sous-catégorie.

La durée du conflit influe grandement sur la tendance de ce dernier à glisser vers la droite du spectre et sur la question de savoir où des conflits éclateront dans l'avenir. Clausewitz fait l'observation suivante :

> « Du fait que la guerre est un acte de la force, la passion y joue nécessairement aussi son rôle. La guerre n'en émane pas, mais elle y ramène *plus ou moins*, et ce plus ou moins ne dépend pas du degré de civilisation des peuples, mais bien de l'importance et de la durée des intérêts en litige[24]. »

Clausewitz écrit aussi ce qui suit :

> « Pour réduire l'adversaire à l'obéissance, il nous le faut placer dans une position telle qu'il y trouve plus de désavantages que n'en comporterait sa soumission au sacrifice que nous voulons lui imposer. Il faut, en outre, que ces désavantages ne soient point passagers, ou du moins ne paraissent pas le devoir être, sans quoi l'adversaire préférerait naturellement les supporter et attendrait un moment plus favorable. Les modifications que la continuation de l'action militaire apportera dans cette situation doivent donc contribuer, ou, du moins, avoir l'apparence de contribuer à l'empirer[25]. »

L'objectif consiste donc à s'attaquer aux motivations faibles des combattants et à ébranler leur détermination. Dans les guerres militaires, on obtient ce résultat en leur infligeant la défaite sur le terrain et en empêchant l'adversaire de déployer une armée. Dans les guerres dues aux politiques, on mine la détermination de l'ennemi en supprimant les politiques qu'il dénonçait. Dans le contexte des guerres culturelles, on ébranle la détermination de l'ennemi en isolant les extrémistes de la population et en supprimant les divisions culturelles qui sont les éléments précurseurs de la guerre.

Les conflits intercatégories

De multiples factions peuvent déclencher différentes sortes de guerres simultanément. Pour clarifier ce point, nous utiliserons un scénario légèrement hypothétique : le pays Alpha vient de se séparer de l'Empire Bravo. À l'intérieur des frontières géographiques du pays Alpha cohabitent divers groupes tribaux qui ne se sont jamais entendus. La région revêt une importance internationale stratégique, à cause de ses ressources naturelles et des itinéraires commerciaux. Un jour, l'Empire Bravo envahit et annexe une partie du pays Alpha, et la guerre éclate.

Clausewitz écrit ce qui suit :

> « *C'est donc le but politique, cause initiale de la guerre*, qui détermine le résultat à atteindre par l'action militaire ainsi que les efforts à y consacrer. […] le même but politique, recherché par plusieurs peuples ou par un seul peuple à des époques différentes, peut produire des effets absolument dissemblables. […] dès lors, il faut prendre en considération la nature même de ces masses. […]Les relations peuvent être si tendues entre deux États ou deux peuples, des sentiments de si profonde hostilité les peuvent monter l'un contre l'autre, que le moindre incident politique peut produire des effets absolument disproportionnés et provoquer une véritable explosion[26]. »

En outre, il peut y avoir plus que deux belligérants, et il n'est pas nécessaire que ce soit des États. Le pays Alpha mène une guerre due aux politiques pour conserver la maîtrise locale des taxes et du commerce; il s'agit en fait d'une guerre d'indépendance. L'Empire Bravo fait une guerre militaire pour contrôler les ressources, mais les distinctions ne s'arrêtent pas là … Les alliés du pays Alpha se porteront à sa défense en menant une guerre militaire impérialiste. Entre-temps, des éléments du pays Alpha qui préfèrent l'Empire Bravo font une guerre due aux politiques contre leur propre pays Alpha. Par ailleurs, d'autres éléments exécutent une guerre culturelle, elle aussi contre des parties du pays Alpha, en raison des conflits historiques entre les tribus de la région. Par conséquent, nous constatons qu'au début de ce seul conflit, des guerres de toutes les catégories ont lieu simultanément. La question suivante se pose donc alors : si un seul conflit peut englober toutes les catégories de guerre, à quoi sert-il vraiment de catégoriser ainsi les guerres?

Quand des conflits n'appartiennent pas à la même catégorie, l'un des camps peut se déclarer victorieux bien que l'autre ait à peine commencé à combattre. Comme Clausewitz le précise : « […] Souvent l'État vaincu ne voit dans sa défaite qu'un mal transitoire auquel il espère trouver un remède dans les circonstances politiques de l'avenir […][27]. » Ces batailles dont les objectifs ne sont pas les mêmes peuvent facilement confondre le « vainqueur » et, au fil du temps, le mener à la défaite. En général, le belligérant qui se situe le plus à droite dans le spectre définit la nature du conflit et contrôle la déclaration de la victoire. Cela fait voir pourquoi il est plus facile de faire glisser les conflits vers la droite du spectre. Les belligérants qui refusent d'admettre la défaite, mais qui ne sont pas capables d'aligner une armée sur le terrain, risquent tout simplement de « glisser vers le bas du spectre », de sorte qu'il ne leur est plus nécessaire alors

d'avoir une armée sur le terrain. Mao Tsé-toung a souligné que « […] la guérilla a des qualités et des objectifs lui étant propres. C'est une arme qu'un pays doté d'armes et d'équipements militaires inférieurs peut employer contre un agresseur plus puissant que lui »[28] [TCO]. Il met aussi en évidence la motivation des soldats comme étant un facteur important dans la poursuite de la guerre. Il déclare ce qui suit : « […] le sentiment que le peuple japonais éprouve maintenant contre la guerre et qui est partagé par les officiers subalternes et, plus généralement, par les soldats de l'armée d'invasion […] [font du Japon] un adversaire incomplet et incapable de poursuivre une guerre prolongée »[29] [TCO]. Le diplomate Henry Kissinger a renforcé ce point en disant ceci : « L'armée traditionnelle perd si elle ne gagne pas. Le guérillero gagne s'il ne perd pas[30]. » Nous nous butons donc encore une fois à la question posée plus haut : si un conflit peut englober des guerres de diverses catégories, à quoi le spectre sert-il? La réponse réside dans le fait qu'armés de cette connaissance des motivations, nous pouvons « diviser pour l'emporter ».

Sun Tzu écrit ce qui suit :

« Qui connaît l'autre et se connaît, en cent combats ne sera point défait; qui ne connaît l'autre mais se connaît, sera vainqueur une fois sur deux; qui ne connaît pas plus l'autre qu'il ne se connaît sera toujours défait[31]. »

Nous pouvons appliquer ces observations directement à notre exemple. Si vous ne connaissez ni l'ennemi ni vous-même, en votre qualité d'allié du pays Alpha, vous déploierez vos propres forces dans la région, vous occuperez des points vitaux et vous combattrez tous ceux qui luttent aux côtés de l'Empire Bravo. En luttant contre tous les adversaires de la même manière, vous faites des martyrs de ceux qui conduisent une guerre culturelle, vous devenez un oppresseur aux yeux de ceux qui mènent une guerre due aux politiques et, dès que la transition s'opérera entre les armées sur le terrain et la guérilla, vous serez harcelé sans cesse et perdrez l'appui de votre propre population. De cette façon, vous succomberez (probablement) à chaque bataille. Cependant, si vous vous connaissez bien et que votre population ne souhaite appuyer qu'une action militaire à court terme, vous disposerez d'un plan de sortie et vous conserverez l'appui de votre pays. En pareils cas, toutefois, vous créerez malgré tout des martyrs et deviendrez tout de même un oppresseur. Par conséquent, chaque fois que vous remporterez une victoire, vous subirez une défaite plus tard aux mains des insurgés. Enfin, si vous connaissez l'ennemi et que vous vous connaissez bien, vous pourrez planifier vos interventions tôt au cours des hostilités, comme nous le décrirons plus loin.

C'est ici que le spectre nous permet de « diviser pour régner ». Tout d'abord, comme nous combattons en terre étrangère, nous savons que nos forces armées ont un créneau limité à utiliser et nous planifions par conséquent de ne les garder là que pendant une période minimale en élaborant d'avance une stratégie de sortie. Nous ne déployons nos forces que pendant le temps nécessaire pour vaincre l'adversaire, *pendant qu'il a encore une armée sur le terrain, notre objectif militaire dans cette guerre militaire* n'étant pas la stabilisation. Dès que l'adversaire passe à la guérilla, nous retirons nos forces armées. De cette façon, nous remportons la victoire dans la guerre militaire, mais le conflit n'est pas encore terminé…

Notre nouvel objectif consiste à gagner toute guerre due aux politiques. Cela ne nécessite pas grand-chose de la part des forces armées; nous remportons la victoire principalement grâce à la diplomatie et en ramenant à la table des négociations les éléments désabusés de la population. Comme les politiques ayant causé le conflit sont probablement connues au début des hostilités, les négociations peuvent progresser pendant que les armées s'affrontent sur le terrain. Une fois ces politiques modifiées, le motif de la guerre due aux politiques disparaît; la victoire peut alors être déclarée, et un rapprochement politique peut s'amorcer. Mais encore une fois, le conflit n'est pas terminé …

Notre dernier objectif consiste à gagner toute guerre culturelle éventuelle. C'est la forme de guerre la plus instable, et une grande finesse s'impose donc de notre part. Des interventions militaires seront peut-être nécessaires, mais il conviendra d'y recourir le moins possible et de gérer judicieusement les forces locales. Sun Tzu a formulé la mise en garde suivante à cet égard : « […] [il] est des routes à ne pas prendre, des troupes à ne pas frapper, des villes à ne pas assaillir et des terrains à ne pas disputer. Il existe des cas où les ordres du Souverain n'ont pas besoin d'être exécutés[32]. » La route précise menant à la victoire dépend désormais des différences culturelles particulières causant le conflit. Il importe de mettre en lumière un point clé dans toute négociation : il se peut que les objectifs des adversaires ne s'excluent pas mutuellement. Peu importe le moyen pratique employé, le but est ici d'écarter les éléments radicaux toujours davantage, de manière à réduire la violence avec le temps pour favoriser un rapprochement culturel. Cette étape exige beaucoup de temps. Elle nécessite de la finesse, et il faut alors limiter le plus possible le recours aux interventions physiques extérieures.

De cette manière, le spectre des conflits, parallèlement aux renseignements sur *l'identité des belligérants* et sur *la cause* du conflit, fournit un guide sur les étapes pratiques à suivre pour mener le conflit. Bien que les guerres de toutes les catégories *puissent* et *doivent* être menées en même temps de la façon décrite plus haut, il convient de souligner qu'en général, celles qui se situent le plus à gauche du spectre prendront fin les premières, tandis que celles qui sont à la droite dureront plus longtemps. Le cas des génocides, à l'extrême droite, est une exception à l'approche « plutôt neutre » des guerres culturelles. Si la géographie permet de séparer les adversaires en faisant respecter une zone neutre, on peut enrayer le génocide un peu comme les Nations Unies le font actuellement avec leurs processus. Toutefois, s'il n'est pas possible de créer et de faire respecter une telle zone, il faut évacuer les personnes menacées par le génocide et les accueillir comme *citoyens* réfugiés, ce qui offre des possibilités de rapprochement culturel dans l'ensemble.

Hypothèses testables

Le scénario proposé plus haut a déjà permis de cerner certains facteurs clés qui s'appliquent aux conflits récents survenus en Ukraine, en Syrie, en Iraq et en Afghanistan. Par conséquent, les mesures recommandées correspondent aux hypothèses que l'on peut vérifier.

Une autre hypothèse que l'on peut vérifier se rapporte au conflit qui se poursuit avec la Corée du Nord. Aucune armée n'est déployée sur le terrain; ce n'est donc pas une guerre militaire. Ce que nous devrions faire désormais dépend en grande partie des motivations inconnues de la population nord-coréenne. Par conséquent, la solution consiste à avoir le plus de rapports possible avec la Corée du Nord pour évaluer ses motivations et les prendre en compte dans les mesures à venir. Cela va à l'encontre des sanctions internationales actuelles imposées à la Corée du Nord (et

Tommy E. Trenchard/Alamy Stock Photo/ENETWG

Des combattants ukrainiens se reposent au retour du front de Shyrokine, le 7 mars 2015.

à l'Iran). On ne sait pas dans quelle mesure une guerre culturelle existe avec la Corée du Nord, mais la guerre due aux politiques menée sous la forme d'embargos commerciaux *est* connue. Afin de régler le conflit, nous devons modifier notre politique et favoriser l'accroissement des liens économiques. Ensuite, s'il se trouve qu'une guerre culturelle existe également, nous disposerons de certains liens économiques qui favoriseront dans une certaine mesure un rapprochement culturel. La relation entre la Chine et l'Occident suit une voie semblable. Cependant, le style de gouvernement chinois n'est pas considéré comme étant idéal par de nombreux intervenants en Occident. Malgré tout, le maintien des rapports économiques a permis aux deux camps de modifier leurs positions et d'amorcer un rapprochement politique, bien que d'une façon incroyablement lente. Pendant un certain temps, de grandes entreprises de technologie telles que Google et Facebook ont obtenu un accès au marché chinois, ce qui a permis à la culture chinoise de se manifester [quelque peu] à l'Ouest[33]. Pour acquérir cet accès, cependant, les entreprises occidentales ont dû modifier leurs méthodes pour permettre à la culture occidentale de s'ouvrir [quelque peu] sur la Chine. Si nous permettons à la Corée du Nord de devenir membre de la collectivité internationale du commerce, nous favoriserons toutes sortes de possibilités de rapprochement sur les plans économique, politique et culturel. Les liens ainsi établis engendreront d'autres occasions pour la collectivité internationale de nouer des relations avec la population nord-coréenne, de sorte que tout régime politique extrême aura énormément de mal à maintenir sa domination. Bref, les sanctions économiques et les parties de poker militaires n'ont pas fonctionné contre la Corée du Nord. La théorie présentée ici met en lumière certaines raisons pour lesquelles ces options ne fonctionneraient pas et elle offre une solution de rechange : l'« inclusionisme ».

Conclusion

Mao Tsé-toung écrit ce qui suit : « […] les anciens disaient : " Tai Shan est une magnifique montagne parce qu'elle ne méprise pas la moindre des poignées de poussière."[34]. » [TCO] Le même concept vaut à l'inverse : pour déplacer une montagne, on commence par déplacer les petites pierres. En sachant ce qui incite les groupes à se faire la guerre, on acquiert les connaissances voulues pour les séparer, arrêter leur conflit et créer une paix durable.

De nombreuses idées présentées ici ne sont pas nouvelles, et la sagesse qui les imprègne a été mise en lumière au cours des âges par de nombreux théoriciens politologues célèbres. Ce qui est nouveau, c'est la définition du spectre des guerres quand on la fonde sur les motivations des belligérants et aussi que l'on met de l'avant les solutions pratiques offertes par la théorie. Sun Tzu conclut en disant ceci :

« Être victorieux dans tous les combats n'est pas le fin du fin; soumettre l'ennemi sans croiser le fer, voilà le fin du fin. Le mieux, à la guerre, consiste à attaquer les plans de l'ennemi; ensuite ses alliances; ensuite ses troupes; en dernier ses villes[35]. »

Afin de faire échec aux plans de l'ennemi, nous devons les connaître. Pour arriver à ce faire et à savoir quelle intention sous-tend ces plans, il nous faut comprendre non pas *comment* l'adversaire compte attaquer, mais *pourquoi* il veut le faire pour commencer. Forts de cette connaissance, nous pouvons cerner le *comment* du conflit à venir et nous préparer en conséquence en vue de remporter la victoire. La guerre ne change jamais. Cependant, si nous parvenons à comprendre pourquoi les guerres ont lieu, nous pourrons contribuer à en réduire les effets négatifs au minimum et, au fil du temps, nous réussirons peut-être à changer la guerre.

RMC

NOTES

1 Carl Von Clausewitz, *De la guerre*, Paris, Éditions Ivrea, 2000. Traducteur : le lieutenant-colonel De Vatry, 1889; réviseur : Jean-Pierre Baudet.
2 Frank Hoffman, *The Contemporary Spectrum of Conflict: Protracted, Gray Zone, Ambiguous, and Hybrid Modes of War*. Document consulté le 16 septembre 2017 dans le site http://index.heritage.org/military/2016/essays/contemporary-spectrum-of-conflict/.
3 *Ibid*.
4 Mike Duncan, *The History of Rome*, balado audio, 2010. Site consulté : http://spotify.com.
5 Mike Duncan, *Revolutions*, balado audio, 2013-2016. Site consulté : http://spotify.com.
6 Sun Zi, *L'art de la guerre*, Paris, Hachette, 2006, Traduction de Jean Lévi (2000), p. 56-57.
7 Duncan, *History of Rome*.
8 Clausewitz, *De la guerre*.
9 Merriam-Webster.com, [définition du mot « culture »]. Site consulté le 16 septembre 2017 : https://www.merriam-webster.com/dictionary/culture
10 Nicolas Machiavel, *Le Prince*, Montréal : Boréal, 1995, p. 15.
11 Ibid., p. 16.
12 Joseph Lehman, « A Brief Explanation of the Overton Window », *Mackinac Center for Public Policy*. Site consulté le 16 septembre 2017 : http://www.mackinac.org/overtonwindow
13 Machiavel, *Le Prince*, p. 17.
14 La Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*, 2015. Site consulté le 17 septembre 2017 : http://www.myrobust.com/websites/trcinstitution/File/Reports/French/French_Executive_Summary_Web.pdf
15 Duncan, *Revolutions*, 2016.
16 *Ibid*., 2013-2015.
17 Mao Tsé-toung, *On Guerrilla Warfare*, Mineola, New York, Dover Publications, Inc., 2005, p. 43.
18 Machiavel, *Le Prince*, p. 29.
19 Mao Tsé-toung, *On Guerrilla Warfare*, p. 44.
20 Duncan, *Revolutions*, 2016.
21 *Ibid*., 2013.
22 *Ibid*., 2014-2016.
23 *Ibid*., 2014-16.
24 Clausewitz, *De la guerre,* p. 29.
25 *Ibid*., p. 30.
26 *Ibid*., p.38-39.
27 *Ibid*., p. 34.
28 Mao Tsé-toung, *On Guerrilla Warfare*, p. 42.
29 *Ibid*., p. 66.
30 Henry Kissinger, « The Vietnam Negotiations », dans *Foreign Affairs*, vol. 48, nº 2, janvier 1969, p. 214.
31 Sun Zi, *L'art de la guerre*, Paris, Hachette, 2006, Traduction de Jean Lévi (2000), p. 61.
32 *Ibid*., p. 194.
33 Ryan Bingel et David Kravets, « Only Google Could Leave China », dans *Wired*, janvier 2010. Document consulté le 16 septembre 2017 dans le site https://www.wired.com/2010/01/google-china-engagement/.
34 Mao Tsé-toung, *On Guerrilla Warfare*, p. 76.
35 Sun Zi, *L'art de la guerre*, Paris, Hachette, 2006, Traduction de Jean Lévi (2000), p. 59.

Top Photo Corporation/Alamy Stock Photo/JNEKP7

Un imposant défilé militaire se tient à Xilingol, en Mongolie intérieure, en Chine, pour célébrer le 90e anniversaire de la fondation de l'armée de libération populaire de Chine, le 30 juillet 2017.

Photo du MDN ET01-2018-0152-281 prise par le lieutenant de vaisseau Tony Wright

Le premier maître du Commandement de la Marine royale canadienne, le premier maître de première classe Michel Vigneault (avant-plan) s'adresse aux officiers mariniers durant une assemblée générale avec le commandant de la Marine royale canadienne, le vice-amiral Ron Lloyd (arrière-plan); ils se trouvent à bord du NCSM *Vancouver*, à l'occasion de l'exercice *Rim of the Pacific*, le 18 juillet 2018.

Les militaires du rang comme leaders de la transformation : socialisation d'un corps

par Alena Mondelli

Le premier maître de 1re classe (Pm 1) Alena Mondelli, MMM, CD, BA, MA*, est actuellement capitaine d'armes à bord du Navire canadien de Sa Majesté (NCSM)* Toronto*. Le présent écrit, qui se voulait d'abord un article, s'est transformé et a été intégré à son travail plus général sur le leadership, par lequel elle souhaite montrer l'évolution dynamique chez le militaire du rang au sein des Forces armées canadiennes.*

Introduction

Depuis le début des années 2000, les Forces armées canadiennes (FAC) vivent une période de changements constants. Même avant la publication de *Servir avec honneur : la profession des armes au Canada*, le rôle du militaire du rang (MR) avait subi une certaine évolution en raison des changements organisationnels au sein des FAC. Devant l'incertitude qui caractérise la guerre et les opérations du monde moderne, devant l'augmentation du nombre des responsabilités chez le leader et l'accroissement du corpus des connaissances techniques et institutionnelles, on s'est mis à façonner un nouveau MR ayant un très grand savoir-faire, à même de participer au niveau opérationnel et stratégique du leadership[1]. En publiant *Le militaire du rang des Forces canadiennes au XXIe siècle (le corps des MR en 2020)*, l'institution des FAC reconnaît que le rôle du MR a changé, et que les membres de ce corps sont devenus de « vrais professionnels[2] » au sein de la profession des armes. Depuis que cette publication a vu le jour, les choses ont changé. En effet, le perfectionnement professionnel, sous forme d'instruction technique et d'études supérieures, et la formation aux valeurs des FAC, à l'éthos militaire et au leadership transformationnel ont contribué à définir le MR, lequel est devenu un professionnel et un leader de la transformation au sein de ces FAC en mutation. À ce jour, le changement se poursuit. La socialisation des membres d'une organisation et l'acceptation d'un changement à grande échelle au sein de la culture organisationnelle prennent de nombreuses années à se faire[3]. Les MR qui comprennent et acceptent le processus de changement, et ceux qui ont adopté le leadership transformationnel sont des instruments de promotion de la socialisation organisationnelle dans le corps professionnel en évolution des MR.

Afin de découvrir comment les MR peuvent, à titre de leaders de la transformation, influencer l'adhésion au changement des membres de l'organisation, nous devons d'abord tenter de savoir comment les MR sont devenus des professionnels au sein de la profession des armes. Nous nous pencherons sur cette question, et par la même occasion, nous explorerons celle du leadership au sein des FAC. Nous vous éclairerons ensuite sur les moyens dont disposent les leaders de la transformation pour favoriser la socialisation des membres d'une organisation.

L'évolution du MR dans un rôle de leader

Traditionnellement, le rôle de prise de décisions était réservé au corps des officiers et celui de l'application technique des intentions revenait au corps des MR[4]. En 2003, les FAC ont publié *Servir avec honneur*. Il s'agissait du premier manuel des FAC sur le leadership dans une collection qui allait être publiée par l'Académie canadienne de la Défense (ACD) en raison d'un éventail de facteurs; mentionnons notamment l'affaire somalienne, le contexte de sécurité changeant de l'après-guerre froide, l'incertitude des Canadiens à l'égard du rôle des FAC et la nécessité d'une réforme de cette institution dans le domaine de l'éthos et du leadership militaire[5]. Les manuels de doctrine ont été créés pour définir le leadership au sein de la profession des armes, et pour orienter les leaders de tous les niveaux sur leurs rôles à titre de membres d'une force militaire[6]. L'un des points importants de l'ouvrage est qu'il précise lesquels des membres des FAC sont considérés comme étant des professionnels de la profession des armes. On y apprend que les membres du corps des MR, de même que du corps des officiers, assurent collectivement leurs rôles de leadership en qualité de *professionnels* au sein des FAC : c'est là une distinction relative aux MR qui n'apparaissait nulle part ailleurs avant la sortie de *Servir avec honneur*[7]. Se voyant décerner le titre de professionnel au sein de la profession des armes, le MR est devenu une composante essentielle de la capacité militaire du Canada, indispensable à l'efficacité des FAC[8].

En plus de définir la nouvelle identité des MR, *Servir avec honneur* reconnaît, en ce qui concerne les compétences d'autorité et de responsabilité, qu'il existe une différence importante entre les officiers et les MR[9] au chapitre de la responsabilité. Les officiers ont l'autorité du commandement et la responsabilité de diriger les subalternes, tandis que les MR ont l'autorité d'exécuter les responsabilités énoncées dans les Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes à l'intention des MR, et ce, aux fins de « promouvoir le bien-être, l'efficacité et la bonne discipline de tous les subalternes[10] ». Nous pouvons donc affirmer qu'au sein de la profession des armes, les officiers sont des commandants et des leaders alors que les MR sont des gestionnaires de tâches, efficients et efficaces[11]. Servir avec honneur nous fait également comprendre qu'il existe un élément important qui influe sur la relation entre les deux corps : les rôles et responsabilités de chacun se transforment à mesure qu'évolue le contexte du leadership devant les impératifs de la guerre et des opérations[12]. Les officiers ont donc à déléguer un peu plus de leur autorité aux MR et ainsi, éventuellement, ils partagent une certaine part d'autorité et de responsabilité avec eux[13]. Comme le montre l'expérience vécue par le groupement tactique du 2e Bataillon, Royal Vingt-deuxième Régiment, en 2009, cette façon de faire est devenue réalité pendant les opérations de contre-insurrection menées en Afghanistan. Les équipes de commandement du groupement tactique s'étaient entendus pour « décentraliser le leadership et de le déléguer aux MR, afin de leur donner une plus grande flexibilité et rapidité d'action[14] », de façon à ce que ces derniers puissent mener à bien leurs missions. Le rôle de prise de décisions ne relève plus exclusivement du corps des officiers et le rôle technique n'est plus exclusivement entre les mains du corps des MR. Les rôles, ainsi nuancés, ouvrent la porte au partage et à la répartition de l'autorité et de la responsabilité entre les deux corps; qui plus est, cette situation renforce l'identité des MR à titre de professionnels qui « appliquent cette expertise avec compétence et objectivité dans le cours de leurs missions[15] » au sein de la profession des armes.

La nature imprévisible des opérations asymétriques non traditionnelles fait en sorte que l'on doive faire de plus en plus appel à l'autonomie du MR en tant que leader. Les MR se voient déléguer des responsabilités accrues au cours d'opérations diverses où leurs actions ont une incidence tactique et opérationnelle[16]. Non seulement les MR doivent-ils s'adapter *physiquement*, mais ils doivent aussi s'adapter *théoriquement* aux changements qui surviennent dans l'environnement opérationnel, en vue de prendre des mesures logiques malgré une situation imprévisible[17]. Cela représente un changement de paradigme, de culture. En effet, les MR doivent dorénavant s'éloigner à l'occasion de leur rôle traditionnel qui consistait à dépendre uniquement de l'autorité du corps des officiers, et recourir à leur propre autorité et leur propre responsabilité en matière de prise de décisions. Cela concerne la manière dont les MR, à titre de leaders, arrivent à communiquer avec les membres de l'organisation et à influencer l'adhésion du groupe à ce changement. Nous y reviendrons plus loin.

Leadership transformationnel

En plus de définir la profession des armes au Canada, les FAC ont élaboré un guide doctrinal portant sur le professionnalisme et le leadership militaires dans les FAC[18]. Le

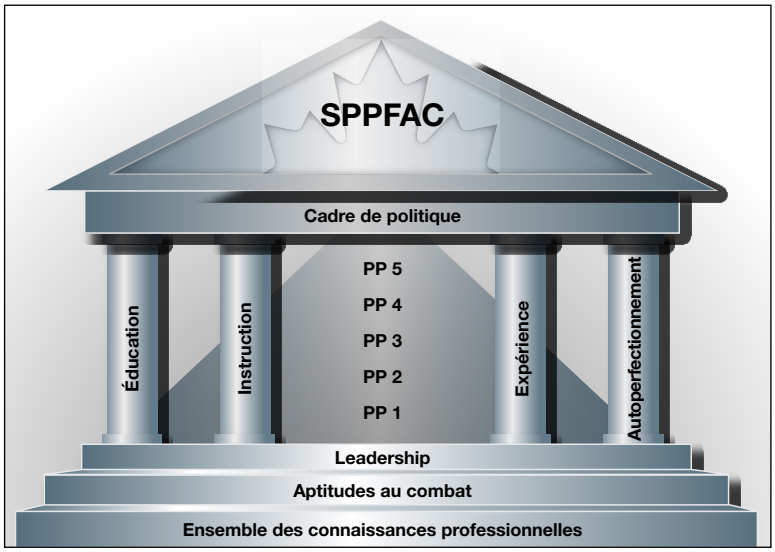

Figure 1 : Système de perfectionnement professionnel des Forces canadiennes.

fait d'être membre de la profession des armes vient avec la responsabilité intrinsèque de diriger en appliquant les valeurs, les croyances et les normes qui constituent le fondement de la profession des armes dans les FAC. Dans l'ouvrage intitulé *Le leadership dans les Forces canadiennes : doctrine*, publié peu après *Servir avec honneur*, on présente brièvement la vision des FAC sur le leadership. Cet ouvrage explique également de quelle manière les manuels des FAC sur le leadership serviront à guider les leaders supérieurs à mieux former la prochaine génération de militaires afin qu'ils deviennent des leaders efficaces[19].

La structure de génération des militaires des FAC est donnée par le Système de perfectionnement professionnel des FC (SPPFC). Comme le montre la figure 1, le SPPFC «…consiste en un processus de perfectionnement exhaustif, intégré, séquentiel et s'étendant tout au long de la carrière, qui englobe l'éducation, l'instruction, l'autoperfectionnement et l'expérience[20] ». Le SPPFC a aussi pour objet, notamment, le perfectionnement intellectuel du personnel des FAC qui soutient l'assimilation d'un corpus de connaissances professionnelles étendu, nécessaire à l'efficacité du leadership pendant toute la carrière du membre des FAC.

La formation militaire professionnelle (FMP) permet à tous les membres des FAC d'acquérir un corpus de connaissances professionnelles en suivant les diverses périodes de perfectionnement (PP) dans leur carrière[21]. Le MR, en sa qualité de professionnel au sein de la profession des armes, se doit aussi d'assimiler un tel corpus. Depuis la publication de *Servir avec honneur*, il y a treize ans, les MR reçoivent une instruction selon un programme de leadership des FAC à mesure qu'ils avancent dans les PP. Pendant la PP2, dans le cadre de la Qualification élémentaire en leadership (QEL), ils acquièrent pour la première fois des connaissances élémentaires sur les théories du leadership (leadership de styles transactionnel et transformationnel), et ils apprennent comment ces styles se répercutent sur l'efficacité des FAC dans leur ensemble. La FMP englobe le leadership transformationnel et souligne la nécessité pour les MR de l'appliquer dans leurs fonctions de leader. Le sujet est enseigné de plus en plus exhaustivement à mesure que le MR monte en grade[22].

Par le passé, les leaders des FAC appliquaient le leadership transactionnel. Ce concept en est un «… qui désigne un échange (d'ordre économique) de compétences et de travail en contrepartie d'un salaire, d'avantages sociaux et d'autres incitatifs afin de répondre à des besoins matériels fondamentaux[23] ». Ce style recourt à une structure d'échange de récompenses et de punitions. Le leadership transactionnel, facile à appliquer, est gage de succès à court terme[24]. Cependant, si les leaders en font un usage abusif, la perception de contrôle et de manipulation qui lui est associée crée un environnement d'iniquité présumée et de méfiance à l'égard des leaders et de l'organisation en général. Par conséquent, les FAC ont conclu que le leadership transactionnel, à lui seul, ne favorise pas les comportements souhaités et nécessaires à l'efficacité du leadership et de l'esprit de subordination[25]. Or, si on met en commun le leadership transformationnel et le leadership transactionnel, l'amalgame peut devenir un style efficace, selon les besoins changeants d'une situation.

Le leadership transformationnel est devenu un terme courant dans le lexique des FAC sur le leadership avec la sortie de *Doctrine*, ouvrage publié peu après *Servir avec honneur*. Avant *Doctrine*, on ne connaissait que très peu de choses sur le concept du leadership et on ne le comprenait pas très bien[26]. Le leadership transformationnel repose sur la relation de leadership[27] «…d'influence fondé sur des valeurs fondamentales communes et un engagement et une confiance mutuels entre le leader et ses subordonnés et est destiné à apporter une amélioration radicale ou importante des capacités et du rendement d'un individu, d'un groupe ou d'un système[28] ».

Selon les travaux du théoricien en leadership Bernard Bass, Ph. D., le leadership transformationnel est constitué de quatre composantes que le leader met à profit : l'influence idéalisée, l'appréciation individualisée, la motivation axée sur l'inspiration et la stimulation intellectuelle[29]. Dans le contexte des FAC, voici la définition de ces quatre composantes : *l'influence idéalisée* désigne les comportements grâce auxquels le leader fait figure de modèle, gagnant par là la confiance et le respect d'autrui; *l'appréciation individualisée* porte sur les rapports entre le leader et le suiveur, lorsque le leader prend le temps de connaître les besoins du suiveur afin que ce dernier puisse s'améliorer et réussir; *la motivation axée sur l'inspiration* survient quand le leader présente une vision, exige le meilleur de tout le monde et incite les suiveurs à se surpasser; *la stimulation intellectuelle* comprend les actions qui favorisent le développement de nouveaux leaders et qui incitent les suiveurs à se prendre en charge[30].

En insistant sur la loyauté, la confiance et le respect du subalterne envers les supérieurs, et sur sa motivation, le leadership transformationnel a permis d'insuffler le changement de paradigme que l'on a pu voir. Les FAC sont passées d'un style de leadership axé sur les règles à un style de leadership axé sur les valeurs, en

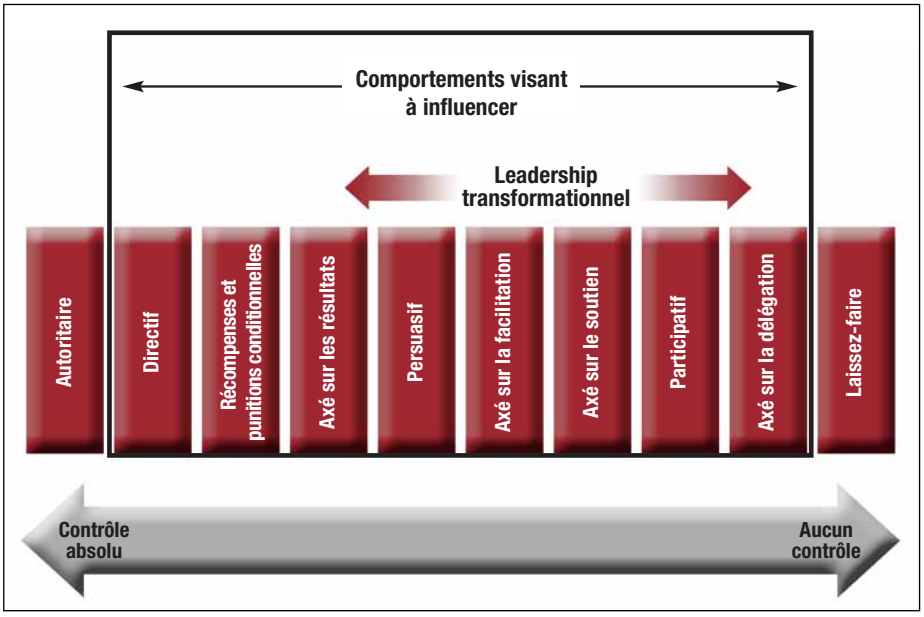

Le leadership dans les Forces canadiennes, Modèle de leadership des FC, chap. 3, ACD, 2005

Figure 2 : Échelle des comportements visant à influencer.

particulier sur les aspects bien-être et mobilisation des militaires[31]. Les leaders peuvent suivre ce courant en adoptant divers comportements pour influencer les subalternes dans diverses situations. Ainsi que le montre la figure 2, le leadership transformationnel a besoin de leaders qui, dans leur méthode générale, encouragent les subalternes et leur facilitent les choses[32]. Ces types de leader influencent les subalternes en adoptant des attitudes d'inclusion et de collaboration, et créeront un environnement inspirant loyauté, confiance et, ultimement, motivation. Les leaders de la transformation inspirent et motivent : ils ont la capacité de changer la culture dans leur sphère d'influence[33]. Par leur niveau de conscience et de leadership personnel, en appliquant un leadership axé sur la relation et les valeurs, les leaders de la transformation établissent les conditions permettant de passer des anciennes croyances et anciens modèles de comportement à ce nouvel esprit favorable au changement de paradigme. Ces leaders deviennent les catalyseurs de la transformation[34].

Photo du MDN IS03-2018-0040-029 prise par le caporal-chef Jennifer Kusche

Le colonel Chris Mckenna (à droite) et l'Adjuc Dan Baulne (à gauche), respectivement commandant de la force opérationnelle et adjudant-chef pour l'opération *Presence* – Mali, se trouvent devant un CH147F *Chinook* canadien venant d'arriver du Camp Castor à Gao, au Mali, le 15 juillet 2018.

Le leadership transformationnel au sein des FAC s'inspire d'un très vaste système de valeurs organisationnelles et de comportements visant à influencer[35]. Le leadership axé sur les valeurs, dans ce contexte, survient quand les leaders se servent des valeurs fondamentales des FAC pour orienter le processus décisionnel. Fondé sur l'éthos militaire[36], le Cadre d'efficacité des FC démontre *pourquoi* un leader doit comprendre comment ses décisions influent sur les systèmes (tant de l'extérieur que de l'intérieur d'une situation donnée), sur les subalternes, et ultimement, sur la réussite de la mission[37]. Tel que nous l'avons brièvement mentionné, la figure 2 (Échelle des comportements visant à influencer) montre *comment* un leader exerce le leadership axé sur les valeurs pour diriger ses subalternes au sein des FAC[38]. Les comportements désignent comment les leaders arrivent à influencer et à communiquer avec autrui. Ces comportements peuvent être fort variés. Il peut s'agit d'un leader qui réussit à tout contrôler et qui est autoritaire, ou encore, on peut voir un leader qui ne contrôle rien du tout (on parlera alors de « laisser-faire »). Des huit comportements, si on exclut le leadership autoritaire et le laisser-faire, on peut dire que les plus souhaitables, au vu du leadership transformationnel, sont la persuasion, la facilitation, l'encouragement et l'incitation à la participation[39]. Les comportements fondés sur des relations qui inspirent et qui responsabilisent les suiveurs de sorte qu'ils obtiennent un rendement efficace de leur propre chef[40] comprennent les quatre composantes de Bass précédemment décrites.

Comme il permet d'opérer le changement en raison même de sa nature, le leadership transformationnel appuie le leader de cette catégorie pour faire tourner la roue du changement au sein d'une unité. Traditionnellement, dans les FAC, c'est le corps des officiers qui avait été désigné pour diriger le changement[41]. De plus en plus, les MR adopteront le leadership transformationnel et s'approprieront les capacités de leadership leur permettant d'influencer les suiveurs en ayant de bons rapports avec eux et en veillant à leur bien-être. De plus en plus, ils connaîtront les facteurs internes et externes propres à leur unité ou à leur organisation et ils géreront ces facteurs. À ce rythme, la culture des MR s'enrichira, car ces derniers pourront opérer le changement et influer sur la réussite de la mission, et ils finiront par se rendre compte qu'ils possèdent cette capacité. Les MR peuvent commencer à se considérer comme des professionnels efficaces de la profession des armes, capables d'appliquer le leadership transformationnel, et capables, peut-être, de partager, *dans une certaine mesure*, l'autorité et la responsabilité autrefois réservées au corps des officiers.

Ce qui est essentiel au processus général de gestion du changement, indépendamment du grade, est que le leader doit savoir qu'il doit se détacher des anciennes idéologies et des anciennes méthodes pour mieux guider et diriger au moyen du leadership transformationnel[42]. Quand on travaille dans une organisation hiérarchique, ce sont tout naturellement les leaders supérieurs qui influencent les membres du personnel subalterne, un mouvement qui se fait du haut vers le bas. Or, quand on travaille dans une organisation qui accorde beaucoup d'importance tant aux rapports entre les personnes qu'aux valeurs, les subalternes font également entendre leurs idées et leurs préoccupations, ce qui leur permet d'avoir une influence. Les MR qui adoptent le leadership transformationnel vont tenir compte des préoccupations de subalternes dans la mise en œuvre de l'intention du commandant. Ce léger changement de comportement, cette transition de l'approche transactionnelle à

l'approche participative facilitera la mise en œuvre du changement : toutes les personnes sur qui le changement a une influence directe le sentiront. Celles qui choisiront d'imiter ce même comportement, quel que soit leur grade, entraîneront les autres dans le processus de changement. Néanmoins, si les MR veulent s'influencer les uns les autres de manière efficace, ils doivent d'abord se rendre compte de leurs grandes capacités à titre de leaders de la transformation quand ils sont en situation de changement[43].

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le changement organisationnel à grande échelle (dans le cas qui nous occupe, il s'agit de changement de culture par rapport au rôle et au leadership des MR), peut prendre beaucoup de temps avant d'être accepté, étant donné que le processus requiert des interventions à tous les niveaux de l'organisation – le système comme un tout, les équipes, les rapports et les personnes prises individuellement[44]. Les MR qui comprennent et acceptent la gestion du changement, et ceux qui ont adopté le leadership transformationnel, joueront un rôle important en influençant leurs collègues et les suiveurs afin que la socialisation se fasse sur le plan des valeurs, des normes et des croyances associées au fait d'être membre de la profession des armes[45].

Influencer la socialisation

La socialisation, ou assimilation, est le processus par lequel les employés s'adaptent à la culture d'une organisation[46]. À partir du moment où une personne commence le processus de recrutement menant à l'enrôlement dans les FAC, des processus de socialisation s'exécutent : cette personne voit alors ses propres règles, normes et attentes s'harmoniser avec l'ensemble des valeurs des FAC. En passant par divers rituels, cérémonies et rites de passage, notamment les rigueurs de l'instruction élémentaire des recrues, la recrue s'identifie peu à peu comme membre des FAC[47]. La socialisation est nécessaire, en outre, lorsqu'une organisation est soumise à un processus de changement. Face à un changement organisationnel complexe, quand on assiste à une modification de l'idéologie, comme un changement de paradigme, celui par exemple du passage du leadership axé sur les règles au leadership axé sur les valeurs ou de l'identification des MR à titre de professionnels au sein de la profession des armes, un changement à la culture organisationnelle s'impose[48]. Ce changement est communiqué et orchestré par des moyens divers, dans un effort pour remplacer l'ancienne culture par la nouvelle : modification des politiques, et mise en place de programmes d'instruction et d'éducation[49]. Durant la période de transition, l'émergence du leadership transformationnel et la responsabilisation des suiveurs sont essentiels au succès de la gestion du changement[50]. La nature du leadership transformationnel axé sur la relation, jumelée à l'alignement du leader avec les valeurs organisationnelles, fournit l'influence qu'il faut pour diriger les employés pendant la période du changement organisationnel[51].

Pour discuter de la socialisation et de l'auto-identification dans une organisation, il importe également de savoir comment les personnes s'identifient elles-mêmes au sein de divers groupes d'une organisation de très grande taille comme les FAC. Un groupe social, par définition, en est un dans lequel « les personnes concernées se définissent elles-mêmes comme des membres du groupe et elles sont définies par les autres de la même façon[52] » [TCO]. Le corps des MR, dans son essence, est un groupe social complexe au sein des FAC. En outre, *Servir avec honneur* identifie les membres de ce corps comme des professionnels au sein de la profession des armes. Malgré cette notion institutionnelle centrée sur l'armée qu'est le « soldat d'abord », le corps des MR se compose de divers groupes sociaux où la qualité de membre et l'auto-identification se définissent aussi en fonction de l'élément de service auquel appartient le MR (Marine, Armée de terre, Force aérienne, Opérations spéciales). Les groupes sociaux des MR peuvent aussi se subdiviser par grades : d'un côté il y a les MR subalternes, soit les matelots-chefs, caporaux-chefs et grades inférieurs, et de l'autre côté, il y a les MR supérieurs, soit les maîtres de 2e classe, les sergents et les grades supérieurs. Simplement en observant ces divisions, il devient évident que le leader doit diriger en tenant compte d'un ensemble de valeurs provenant de différents groupes. Dans les FAC, l'éthos militaire, qui englobe les valeurs de l'organisation, constitue ce qui « unit la profession[53] » et sert de « force unificatrice[54] » dans l'intégration de tous les différents groupes sociaux en une seule grande identité institutionnelle. Le MR, en plus de devoir s'identifier selon son groupe professionnel, son grade et son élément de service, doit aussi s'identifier comme étant un professionnel au sein du corps des MR. La complexité et l'éventail varié des groupes sociaux donnent lieu à une culture organisationnelle dynamique au sein des FAC.

Au vu du contexte dynamique de changement qui existe depuis le début des années 2000 sur le plan opérationnel et structurel dans les FAC et au vu de la diversité des groupes sociaux auxquels les MR appartiennent, on peut en déduire qu'il y a un climat d'incertitude entourant l'identité du corps des MR et de la signification du titre de professionnel au sein de la profession des armes. Cela est particulièrement vrai pour les MR les moins élevés en grade qui n'ont pas encore acquis l'éducation institutionnelle et les compétences pour bien concevoir de leur propre chef la signification du changement organisationnel. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, les MR qui ont endossé le leadership transformationnel et qui ont compris le changement organisationnel deviennent des acteurs de premier ordre au sein des FAC dans le processus de socialisation en périodes de changement et d'incertitude. À titre de membres individuels du corps des MR, ils « commencent à voir le changement comme un outil qui peut servir à évoluer vers autre chose[55, 56] ». Leur rôle consistant à responsabiliser les suiveurs et à créer un environnement social plus propice à l'auto-identification, ou à l'identification au groupe, est ce qui permet aux suiveurs d'épouser les valeurs, les normes et les croyances de l'organisation et ce qui aide à dissiper l'incertitude[57].

Les méthodes employées par les leaders de la transformation pour influencer les suiveurs dans le processus de socialisation organisationnelle ne sont limitées que par l'imagination des premiers et les circonstances qui se présentent dans leur unité ou leur organisation. Ainsi, une relation informelle de mentorat entre un chef de service et un officier marinier de division à bord d'un navire pourrait ne pas être aussi efficace que des séances semi-formelles d'information en groupe offertes à des logisticiens dans un entrepôt d'approvisionnement aux fins de la gestion du changement. Ultimement, les leaders de la transformation inciteront les suiveurs à se surpasser et à essayer de nouvelles méthodes et de nouvelles façons de voir pour mieux résoudre les problèmes de façon novatrice, tout cela dans l'esprit des valeurs fondamentales des FAC, en recourant à l'engagement mutuel et la confiance. La socialisation se fait là où le leader inspire.

Autres pistes d'exploration

Pendant qu'elle écrivait son article, l'auteure s'est rendu compte que de plus amples réflexions allaient s'imposer afin d'obtenir des indications intéressantes plus nombreuses sur les sujets

Photo du MDN WT2014-0072-44 prise par le caporal Jay Ekin

L'adjudant-chef Alain Guimond, le sergent-major de la 4e Division du Canada, regarde l'exécution de tirs réels durant l'exercice *Rugged Bear*, le 11 juin 2014, à Wainwright, en Alberta.

précédemment étudiés. On allait devoir se pencher par exemple sur la formation des MR et sur l'efficacité de cette formation au sein des FAC, ainsi que sur la relation qui évolue entre le corps des MR et le corps des officiers de même que ses répercussions sur l'efficacité opérationnelle. Point particulièrement intéressant, l'auteure en est venue à la conclusion que le fait d'isoler le MR, bien qu'utile aux fins de cette thèse, ne permettait pas de montrer de manière générale comment le changement organisationnel avait pu être assimilé au sein des FAC. Nous savons que le corps des officiers a ses propres groupes sociaux. Au vu de ce constat, il serait avantageux de mieux comprendre comment les membres du corps des officiers et de celui des MR s'adaptent à leur rôle de professionnels au sein de la profession des armes et de procéder à certaines comparaisons entre les deux corps. De la sorte, nous pourrons saisir comment le changement s'effectue au sein des FAC et nous en saurons plus long sur l'efficacité de l'adhésion à ces changements.

La portée de cet article s'est surtout vu limiter par le peu de renseignements existants sur les MR. Hormis un nombre d'articles relatifs aux examens par les pairs et les publications de doctrine, les renseignements sur le sujet se font rares. On a étendu la recherche à des forces armées d'autres pays afin de déterminer si des études semblables avaient été menées ou si des renseignements de cet ordre étaient accessibles. Malheureusement, il n'existe pas beaucoup de renseignements portant sur les militaires enrôlés. Les hypothèses ont été proposées en se fondant sur la mise en commun de renseignements provenant de la doctrine des FAC, d'articles relatifs aux examens par les pairs sur les MR des FAC, de recherches concernant de nombreux corps d'officiers, et d'analyses de pratiques civiles en matière de leadership organisationnel. Ces sources ont permis de confirmer qu'il y a lieu de procéder à de plus amples recherches et explorations sur l'efficacité générale des MR au sein d'une force armée. Les MR occupent des fonctions de haut niveau sur le plan institutionnel et stratégique. Les MR, qui se doivent de respecter l'intention du commandant, ont vu leur rôle devenir participatif dans la création de l'intention du commandant et dans la mise en œuvre de ce changement qui est ressenti jusqu'aux MR les moins gradés. L'influence des MR ainsi que leur rôle ont maintenant une plus grande portée. Il est donc important de mieux comprendre comment la transition qu'ils vivent se répercute sur les FAC dans son ensemble afin de mieux former les futurs MR. L'ouvrage intitulé *Leadership institutionnel 2030*, qui fera suite à l'ouvrage *Le corps des MR en 2020*, est à la veille d'être publié. Il s'agira du guide le plus actuel qui propulsera le MR encore plus loin dans l'avenir.

Conclusion

Le rôle du MR a changé. Disparus sont les liens traditionnels qui retenaient jadis le MR au niveau tactique dans un rôle à prédominance technique. À l'instar du climat opérationnel, de la conduite de la guerre et de la culture en général, le rôle du MR s'est transformé pour demeurer à la hauteur des besoins changeants. Par ailleurs, *Le corps des MR en 2020* représente le levier institutionnel qui a permis de propulser le MR dans le monde des militaires éduqués et qualifiés des FAC, en qualité de professionnel au sein de la profession des armes. À mesure que les MR ont accueilli et accueilleront les paradigmes changeants du leadership en adoptant le leadership transformationnel, leur influence *a contribué* et *contribuera* à la socialisation du corps des MR dans cette organisation en transformation depuis presque deux décennies.

NOTES

1 M. Rondeau et L. Tanguay, « Quelle éducation pour les militaires du rang? », *Revue militaire canadienne*, vol. 13, n° 3 (été 2013), p. 49-56.
2 Canada, ministère de la Défense nationale, *Le militaire du rang des Forces canadiennes au XXIe siècle : le corps des MR en 2020,* 2002, p. i.
3 G. Yukl, *Leadership in organizations,* 6e édition, Royal Roads University, Upper Saddle River, New Jersey, Prentice-Hall, 2006. Custom edition for LT 516 and LT 556.
4 Canada, Académie canadienne de la Défense, *Servir avec honneur : la profession des armes au Canada* (AP-001 2009), Ottawa, MDN, 2009.
5 Rondeau et Tanguay.
6 Canada, Académie canadienne de la Défense, *Le leadership dans les Forces canadiennes : doctrine* (AP-003 2005)*,* Ottawa, MDN, 2005.
7 ACD AP-001, 2009.
8 *Ibid.*
9 *Ibid.,* p. 15.
10 *Ibid.*, p. 16.
11 *Ibid*.
12 A. English, *The Senior NCO Corps and professionalism: Where do we stand? Dimensions of military leadership*., Kingston, Ontario, Institut de leadership des Forces canadiennes, 2006.
13 ACD, AP-001, 2009.
14 F. Clermont, « L'art d'être un militaire-diplomate : d'un rôle implicite à une fonction explicite », *Revue militaire canadienne*, vol.15, n° 2, printemps 2015, p. 25-35.
15 ACD, AP-001, 2009, p. 10.
16 N. Belanger, « Le premier maître/l'adjudant-chef stratège accidentel », *Revue militaire canadienne*, vol.16, n° 3 (été 2016), p. 66-71.
17 Canada, Académie canadienne de la Défense, *Les pieds sur terre : points de vue de sous-officiers supérieurs sur les opérations*, Ottawa, MDN, 2008.
18 ACD AP-003, 2005.
19 *Ibid*.
20 Canada, Académie canadienne de la Défense, *Le manuel du système de perfectionnement professionnel des Forces canadiennes*, Ottawa, MDN, 2010, p. 7.
21 Canada, ministère de la Défense nationale, « Système de perfectionnement professionnel des Forces armées canadiennes (SPPFC) », 2016. Sur Internet : http://www.forces.gc.ca/fr/instruction-perf-prof/index.page.
22 Au début il y a la Qualification élémentaire en leadership (QEL) pendant la PP2, puis le Programme intermédiaire en leadership (PIL) pendant la PP3, ensuite il y a le Programme avancé en leadership (PAL) et le Programme supérieur en leadership (PSL) pendant la PP4; le Programme des cadres supérieurs (PCS) est acquis pendant la PP5 (une seule fois) et des MR sont sélectionnés pour occuper des postes supérieurs.
23 Canada, Académie canadienne de la Défense, *Le leadership dans les Forces canadiennes : Fondements conceptuels* (AP-004 2005), Ottawa, MDN, 2005.
24 ACD, AP-004, 2005.
25 *Ibid*.
26 P. Bradley et D. Charbonneau, « Le leadership transformationnel : au Carrefour de l'ancien et du nouveau », *Revue militaire canadienne*, vol.5, n° 1, printemps 2004, p. 7-14.
27 A. Sinclair, *Doing leadership differently*, Melbourne, Australie, Melbourne University Press, 1998.
28 ACD, AP-004, 2005, p. 133.
29 G. Yukl, *Leadership in organizations,* 4e édition, Upper Saddle River, New Jersey, Prentice-Hall, 1998.
30 Bradley et Charbonneau, 2004.
31 ACD, AP-004, 2005.
32 Les définitions dans *Spectrum of Leader Influence Behaviours* (Échelle des comportements des leaders visant à influencer) figurent dans la partie sur les *Fondements conceptuels*, p. 66.
33 Bradley et Charbonneau.
34 D. Anderson et L. Ackerman Anderson, *Beyond change management: Advanced strategies for today's transformational leaders*, San Francisco, Californie, Jossey-Bass/Pfeiffer, 2001.
35 ACD, AP-004, 2005.
36 Défini dans *Servir avec honneur*, l'éthos militaire incarne l'esprit qui lie la profession ensemble. Il clarifie comment les militaires voient leurs responsabilités, appliquent leur expertise et expriment leur identité militaire unique. Il définit et décrit les valeurs militaires et précise la subordination des forces armées aux autorités civiles et à la règle de droit.
37 ACD, AP-004, 2005.
38 *Ibid*.
39 *Ibid*.
40 Yukl, 1998, p. 341.
41 English.
42 Anderson & Ackerman Anderson.
43 *Ibid.*
44 *Ibid.,* p. 100.
45 À l'Institut de la profession des armes Adjudant-chef Osside, les instructeurs MR assurent assidument leurs fonctions de leaders de la transformation : ils dirigent tous les maîtres de 1re classe (m1) et les adjudants (adj) (et grades supérieurs) et les responsabilisent au sein des FAC par le biais du PIL, du PAL, du PSL et du PCS.
46 E. Eisenberg et H. Goodall, *Organizational communication: Balancing, creativity and constant,* 2e édition, New York, NY: St. Martin's Press, 1997.
47 Yukl, 1998.
48 *Ibid*.
49 *Ibid*.
50 W. Zhu, J. Sosik, R. Riggio et B. Yang, « Relationships between transformational and active transactional leadership and followers' organizational identification: The role of psychological empowerment. Institute of behavioral and applied management », 2012, p. 186-212. Consulté le 27 février 2016, à l'adresse : http://www.ibam.com/pubs/jbam/articles/vol13/No3/Zhu_Sosik_Riggio_Yang.pdf.
51 *Ibid*.
52 H. Tajfel & J. Turner, « The social identity theory of intergroup behavior », 1979, p. 15. Consulté le 27 février 2016, à l'adresse : http://web.mit.edu/curhan/www/docs/Articles/15341_Readings/Intergroup_Conflict/Tajfel_%26_Turner_Psych_of_Intergroup_Relations_CH1_Social_Identity_Theory.pdf.
53 ACD, 2009, p. 21.
54 *Ibid*.
55 Canada, Académie canadienne de la Défense, *Le leadership dans les Forces canadiennes : diriger l'institution* (AP-006 2007), Ottawa, MDN, 2007, p. 84.
56 Dans *Fondements conceptuels*, on résume un processus en quatre phases vécu par les personnes et les sous-groupes au sein des FAC pendant les premières étapes d'un changement. Voici ces quatre phases. Phase 1 : éviter le changement; phase 2 : tolérer le changement; phase 3 : accepter le changement; phase 4 : adhérer au changement.
57 Zhu *et al*.

Photo du MDN IS03-2018-0035-002 prise par le caporal-chef Jennifer Kusche

Un CC-130 *Hercules* transportant des fournitures destinées à l'opération *Presence* – Mali, atterrit à l'aérodrome de Gao, au Mali, le 10 juillet 2018.

Oleg Zabielin/Alamy Stock Photo/FGKY6M

Soldat de la cyberarmée.

Les technologies d'augmentation envahissantes et la politique canadienne de défense

par James M. Murray

Le lieutenant James M. Murray *fait une maîtrise ès arts à la Norman Paterson School of International Affairs et est un ancien de l'Université Queen's à Kingston. Il a été soldat d'infanterie réserviste au sein du Princess of Wales Own Regiment et est maintenant attaché au Governor General's Foot Guards of Canada, au sein duquel il commande un peloton d'infanterie.*

Introduction

Les humains essaient depuis toujours de s'améliorer grâce à la technologie. Que ce soit par la découverte ancienne de la roue ou la mise au point du téléphone intelligent alimenté par pile à notre époque, l'espèce humaine se distingue des autres espèces par son aptitude à exploiter les éléments bruts de la nature pour parvenir à une qualité de vie qui n'a rien de naturel. Beaucoup de ces technologies sont indépendantes de la forme humaine, mais certaines ont expressément pour but d'améliorer notre constitution naturelle relativement à une capacité ou à une autre. Ce pan de la technologie est appelé augmentation humaine, et les exemples récents vont de l'utilisation de la dextroamphétamine par les pilotes militaires à la consommation quotidienne de caféine ou de tabac. L'augmentation humaine consiste en des technologies couvrant un large éventail d'améliorations touchant la physiologie et la psychologie humaines. Le major Max Michaud-Shields, officier d'infanterie affecté au développement des forces de l'Armée de terre, classe ces améliorations dans quatre grands domaines : physiomécanique, cognitif, sensoriel et métabolique. Les technologies physiomécaniques sont celles qui « permet[tent] d'améliorer la force, la mobilité ou la protection de l'utilisateur » et elles vont d'améliorations simples telles que les attelles de genou aux exosquelettes porte-charge que la Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA)[1] des États-Unis met actuellement au point. Les technologies cognitives améliorent les capacités psychologiques ordinaires ainsi que l'acuité de l'utilisateur[2]. Ces technologies incluent par exemple le modafinil et les amphétamines. Les augmentations sensorielles accroissent la perception, ce qui permet à une personne d'identifier ce qui est autrement obscur, et incluent les dispositifs optiques thermiques ou infrarouges3. Enfin, les améliorations métaboliques améliorent « l'endurance, la santé et les exigences en matière d'alimentation et de sommeil[4] » des utilisateurs.

Edd Westmacott/Alamy Stock Photo/E3K407

Comprimés de Modafinil (ou Modalet).

National Geographic Creative/Alamy Stock Photo/KW5D52

Membre artificiel modulaire doté de plus de cent capteurs.

Les moyens d'augmentation humaine ont en général eu dans l'histoire, à quelques exceptions près, un caractère non envahissant. Selon sa description, ce type d'augmentation n'a pas d'effet durable sur l'aptitude d'un sujet à mener une vie tranquille sans subir les stigmates sociaux qui découlent des augmentations en question[5] et il ne modifie pas physiquement la forme humaine. À l'inverse, l'expression « technologie envahissante » désigne des augmentations qui font le contraire; les exemples courants incluent les implants cochléaires, les stimulateurs cardiaques et les membres artificiels. Les technologies non envahissantes sont très prisées depuis des milliers d'années, et la technologie informatique contemporaine n'a pas encore surpassé la cognition, la physiologie et le fonctionnement de l'humain. On prédit toutefois que cela va très bientôt changer. Le major Michaud-Shields prétend que, d'ici 15 à 20 ans, les progrès accomplis dans la technologie de production d'énergie électrique permettront des prothèses qui sont non seulement souhaitables pour remplacer la physiologie humaine, mais qui lui sont carrément préférables[6]. Il mentionne particulièrement l'utilisation de prothèses pour les soldats dans des applications de combat. De même, de façon très remarquable, Andres Vaccari, Ph. D., du Conseil national de la science et de la recherche de Buenos Aires, déclare que, d'ici 2030, les humains deviendront le point le plus faible de n'importe quel système personne-machine[7]. La technologie humaine surpassera donc bientôt les capacités physiologiques et psychologiques des humains eux-mêmes et elle pourrait rendre la technologie envahissante de plus en plus attrayante pour une utilisation tant dans un contexte militaire que dans un contexte civil[8].

Il est important de noter que le ministère de la Défense nationale (MDN) du Canada n'a pas encore de politique officielle concernant les augmentations envahissantes, bien que nous soyons presque à l'aube de ce genre de technologie. Il est extrêmement important d'en discuter et de prendre des décisions à cet égard le plus tôt possible, car la mise en service de technologies envahissantes dans les forces militaires et dans la population civile du monde va créer pour les forces militaires du Canada des menaces existentielles de la part de pays rivaux de même que plusieurs enjeux sociopolitiques au sein des Forces armées canadiennes (FAC) elles-mêmes.

Le présent article commence par un examen de la documentation sur la question de l'augmentation humaine, après quoi il analyse en recourant à une évaluation stratégique trois options stratégiques possibles que le MDN pourrait adopter relativement à ce genre de technologie. Pour terminer, il soutient que le MDN devrait adopter, mais de façon limitée, certaines technologies d'augmentation envahissantes. Cette option permettra aux FAC de rester efficaces et pertinentes en présence de tendances militaires mondiales changeantes tout en réduisant l'impact que ces technologies auront sur leur structure et leurs institutions. Cette option mitoyenne sera en outre pour le Canada une source de souplesse dans de futurs régimes militaires internationaux.

Examen de la documentation

Comme le concept de l'augmentation envahissante parrainée par des États en vue d'obtenir des applications militaires ne se concrétisera que dans l'avenir, personne ne peut avoir une idée exacte des réalités auxquelles l'espèce humaine fera face à cet égard. Toutefois, plusieurs chercheurs ont discuté

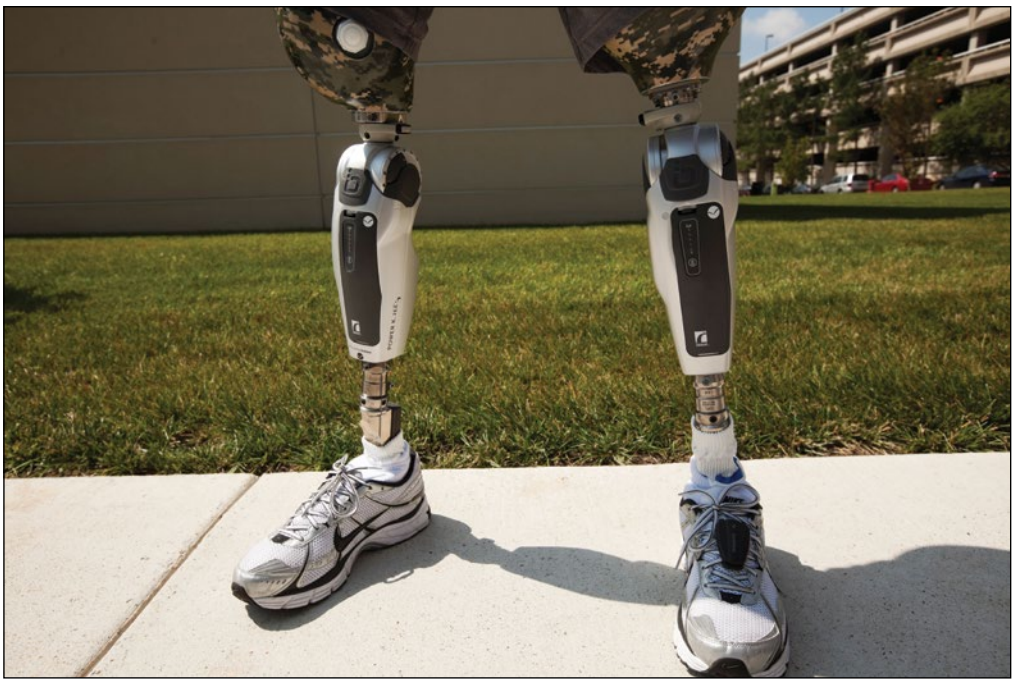

National Geographic Creative/Alamy Stock Photo/C27XA0

Soldat blessé se servant de jambes artificielles alimentées par piles.

des avantages possibles de même que des enjeux d'ordre intégrationnel, éthique et structurel associés à l'adoption d'une augmentation humaine envahissante. Le débat entre l'utilisation ou l'abandon de technologies d'augmentation humaine envahissantes est en grande partie une subdivision du haut débat philosophique bien plus large qui oppose les conservationnistes et les transhumanistes. Le présent examen de la documentation s'inspire par conséquent de chercheurs clés qui représentent les deux visions.

S'agissant de l'adoption des technologies envahissantes, il est important de comprendre les nombreux risques en cause. Stéfanie von Hlatky, Ph. D., (de l'Université Queen's) et le major H. C. Breede (du Collège militaire royal du Canada) soulignent que pour le moment, ce genre de technologie n'est pas entièrement compris et présente de graves risques pour la santé physique et mentale de soldats qui pourraient être dotés de ce genre d'augmentation[9]. De plus, jusqu'à ce que la population du monde les accepte, les technologies envahissantes vont imposer des stigmates sociaux aux personnes augmentées[10]. Les stigmates en question peuvent aliéner encore plus les soldats canadiens post-contemporains des civils ordinaires et exacerber les problèmes existants de santé mentale de ces soldats[11]. La technologie adoptée devrait donc, pour maintenir le bien-être des membres des FAC, être aussi peu envahissante et aussi réversible que possible[12]. Le major Michaud-Shields parle également des risques importants de l'intégration. Le recours à une augmentation humaine envahissante poserait un risque fondamental pour la structure contemporaine des FAC, car certains soldats profiteraient de l'augmentation et d'autres pas[13].

Concernant la question de la moralité, Andres Vaccari s'inquiète aussi de l'augmentation humaine. Il soulève dans son travail plusieurs questions d'ordre métaphysique et éthique concernant la combinaison d'éléments biologiques et mécaniques; il insiste sur la nécessité de maintenir la capacité d'agir morale et la responsabilité qui s'applique aux créations de ce genre[14]. Alex Leveringhaus, Ph. D., de l'Université Oxford, invoque des arguments similaires sur la capacité éventuelle des augmentations de modifier les inhibitions naturelles des soldats. À son avis, il faut tout faire pour garantir que des augmentations futures possibles n'ont aucune incidence sur la « capacité d'agir morale » des soldats modifiés[15]. Toutefois, à l'inverse, Ryan Tonkens, qui enseigne la bioéthique à l'Université Monash, croit que les augmentations ont un énorme potentiel moral si l'on part du principe que la guerre est en soi contraire à l'éthique et non naturelle. En conséquence, puisque « la guerre ne devrait pas exister », toute technologie qui protège les soldats des maux qu'elle cause peut facilement être considérée comme éthique[16]. Il existe tout de même des exceptions, car, tout comme von Hlatky et Breede l'indiquent dans leur article, Tonkens croit que toutes les augmentations devraient être soumises à une sorte de test théorique pour garantir qu'elles contribuent à « humaniser », et non pas à « déshumaniser »[17]. Cela garantirait essentiellement que le coût d'une augmentation ne l'emporte pas sur ses avantages. Il serait de plus possible de mettre au point des augmentations dans le but explicite d'améliorer le comportement moral des soldats, ce qui permettrait d'atténuer les horreurs de la guerre non seulement pour la force augmentée mais aussi pour la force qui est son adversaire[18], mais il faut reconnaître que ce serait difficile à faire sans compromettre la nécessité militaire[19].

Un autre enjeu éthique se manifeste lorsque l'on envisage l'utilisation de technologies envahissantes en chirurgie. Cet enjeu a été mis en évidence dans les conclusions du travail de deux philosophes qui ont étudié les applications médicales éthiques, Katarina Hutchinson, Ph. D., et Wendy Rogers, Ph. D., dans leur discussion de la moralité des interventions chirurgicales novatrices. Il est incontestable que plus les technologies envahissantes progressent, plus leur capacité de sauver des vies dans des circonstances extrêmes au moyen de divers implants augmente. En pareilles situations, la nécessité militaire peut compromettre le consentement éclairé des blessés ou faire en sorte que ledit consentement éclairé n'est pas déterminé comme il convient[20]. De plus, jusqu'où les chirurgiens devraient-ils aller pour sauver la vie de quelqu'un dans le cas de blessures extrêmes? Le fait de sauver la vie de quelqu'un à l'aide de technologies envahissantes peut être accompagné d'une hausse « de la morbidité et de la mortalité » du patient si grande que certains, y compris le patient, peuvent juger que c'est inacceptable[21]. Un peu comme dans le cas du « test théorique » de Tonkens, Hutchinson et Rogers soutiennent l'application de certaines normes de recherche qu'une technologie donnée doit atteindre pour être utilisée dans les situations où il est impossible d'obtenir un consentement[22].

De nombreux chercheurs, qui se rangent dans le camp « transhumaniste », considèrent l'augmentation humaine, qu'elle soit envahissante ou non envahissante, comme une voie inévitable que l'humanité suivra d'une façon ou d'une autre. Pour des chercheurs tels que Simon Young, Ph. D., (de l'Université McGill), c'est l'esprit humain qui mène le corps, ce contenant sans grand intérêt qui va décliner et mourir contre le gré de l'esprit[23]. Le futuriste américain Ray Kurzweil affirme de même que notre intelligence humaine va nous pousser vers des niveaux supérieurs d'efficacité grâce à des fusions avec des formes nouvelles de traitement de l'information et d'intelligence artificielle[24]. Pour Kurzweil, cet accroissement des facultés intellectuelles n'est rien d'autre qu'une nouvelle forme de progrès humain, qui a augmenté de façon exponentielle au cours des derniers siècles. C'est cet accroissement des facultés intellectuelles par l'intégration à des machines qui nous permettra de surmonter les défis de plus en plus grands que l'environnement nous présente[25].

Le major Michaud-Shields et Stephen Lilley, Ph. D., de l'Université Sacred Heart du Connecticut, parlent l'un et l'autre d'un certain caractère inévitable des technologies d'augmentation humaine envahissantes dans l'ensemble de la société. Selon le major Michaud-Shields, les tatouages sont un type d'augmentation envahissante qui modifie de façon permanente l'apparence d'une personne, et il n'existe donc aucun motif de croire que certaines personnes ne seront pas disposées à s'implanter des technologies offrant des avantages considérables au prix de transformations esthétiques mineures[26]. Stephen Lilley suggère de plus que bien qu'il puisse s'agir d'un processus marqué par de lents changements cumulatifs, il est probable que les consommateurs commenceront à adopter des augmentations mécaniques ou computationnelles qui sont en grande partie « sûres, fiables et réversibles[27] ». Il est toutefois probable qu'il existera aussi un marché noir concernant des augmentations plus illicites et plus dangereuses[28]. Il est presque certain que ces deux marchés seront entraînés par « des campagnes de publicité ou de marketing, des mouvements sociaux nouveaux, des pressions sociales, la pression du groupe vers la conformité et des messages politiques extrêmes[29] ». Armin Krishnan, Ph. D., qui est professeur de sciences politiques à l'Université East Carolina, soutient que même si les forces gouvernementales ne décident pas d'adopter des technologies d'augmentation humaine généralisées, des sociétés militaires privées le feront certainement[30]. Cela représentera une éventualité dangereuse, car les membres augmentés de sociétés militaires privées pourraient devenir des soldats plus efficaces que les membres des forces régulières, d'où un recours croissant à ces sociétés dans le monde, accompagné d'une diminution de la responsabilisation militaire et de la responsabilité morale des États en guerre[31]. Un avenir dans lequel le Canada et d'autres pays de l'OTAN ne tiendraient pas compte des technologies d'augmentation envahissantes tandis que des puissances rivales sans scrupules telles que la Chine les adoptent activement serait peut-être encore plus dangereux, particulièrement pour la sécurité nationale du Canada[32]. Cela procurerait à la Chine ou à d'autres rivaux un avantage considérable par rapport aux forces armées occidentales, d'où d'importantes menaces pour la sécurité découlant de l'obsolescence militaire du Canada et de l'OTAN[33].

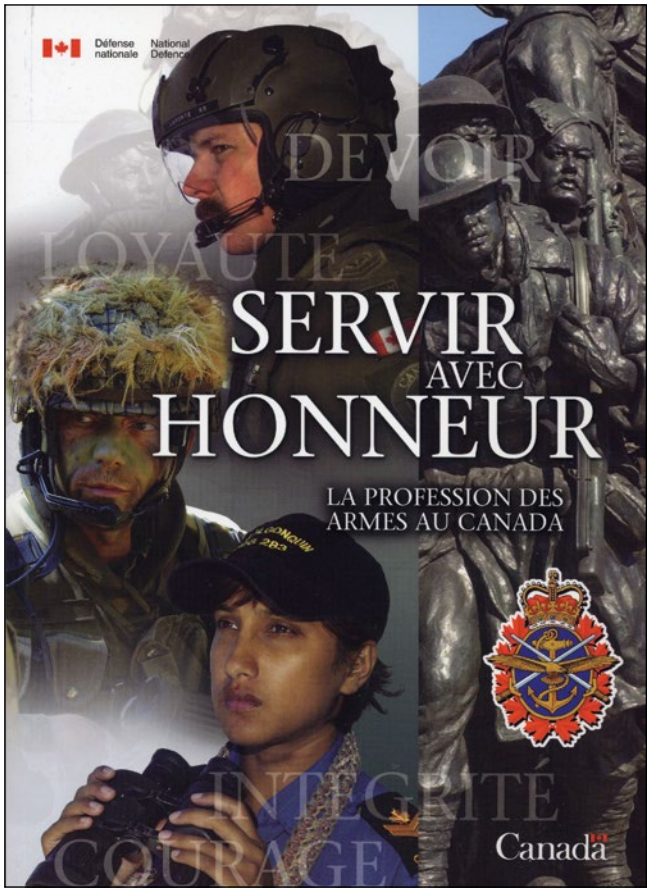

Presses de l'Académie canadienne de la Défense (ACD)

Méthodologie

Les buts du ministère de la Défense nationale concernant les nouvelles technologies sont, au moins en théorie, bien définis. Selon *Servir avec honneur*, qui est une publication du MDN, pour que l'avenir des FAC soit fructueux, la profession devra sans cesse améliorer « sa compréhension et sa connaissance des nouveaux types de conflit, ce qui se répercutera directement sur la responsabilité et l'expertise[34] ». De plus, le maintien de l'interopérabilité avec les alliés les plus proches du Canada, dont les États-Unis sont le plus important, a la plus grande importance[35]. Enfin, il faut maintenir les capacités opérationnelles en présence des changements touchant la technologie, les facteurs géopolitiques et la dynamique socioculturelle par l'« orientation stratégique » et la gestion[36]. Ces trois buts de première importance seront respectivement définis comme le renseignement découlant de la doctrine, l'interopérabilité et l'efficacité organisationnelle. Chacun de ces buts contribue à l'état final que le MDN vise, c'est-à-dire « … des Forces canadiennes professionnelles, efficaces sur le plan opérationnel, et qui jouissent de la confiance des Canadiens ». Les buts de première importance et l'état final du MDN étant définis, le présent article analyse maintenant trois options stratégiques particulières concernant l'adoption de technologies d'augmentation humaine envahissantes partant d'une évaluation stratégique. Chaque politique sera expliquée en détail puis examinée à l'aide de plusieurs champs d'analyse en fonction des capacités qu'elle a de concrétiser les trois buts énoncés par le gouvernement du Canada. Ces champs sont (1) les actions principales, les instruments et les caractéristiques, (2) les avantages et les pertes attendus, (3) l'effort, les besoins et les coûts, (4) les contraintes, (5) les signes encourageants et les signaux d'avertissement, (6) la souplesse, (7) l'appui du public, (8) les hypothèses et (9) une évaluation finale[37]. L'évaluation stratégique a été choisie parce qu'elle permet

d'examiner efficacement les politiques en fonction de plusieurs facteurs qui sont, pour le moment, très théoriques, en voyant comment ces facteurs contribuent aux buts stratégiques à long terme du MDN. Il convient de noter que les options stratégiques qui suivent sont toutes des stratégies à long terme dont la concrétisation pourrait prendre des décennies.

Analyse

Politique A : ne pas adopter de technologies d'augmentation humaine envahissantes

(1) Cette politique correspond au maintien du statu quo tel qu'il se présente vers 2018 en ce qui a trait à l'intégration de technologies d'augmentation au sein des forces militaires du Canada. Les institutions militaires ne seront pas modifiées pour accueillir des soldats augmentés. Aucun programme de soutien des soldats augmentés ne sera élaboré et, de plus, le gouvernement du Canada ne procédera pas à des recherches sur la mise au point ou l'utilisation de technologies d'augmentation envahissantes.

(2) Cette politique offre de nombreux avantages matériels. C'est la moins coûteuse des trois, car aucun coût n'est associé à l'élaboration de technologies d'augmentation envahissantes ni à la mise sur pied d'institutions destinées à les intégrer. C'est peut-être aussi la politique que le public contemporain remarque le plus, car les recherches et la mise en œuvre correspondantes dans le domaine de l'augmentation humaine envahissante pourraient, actuellement, être jugées malsaines par une majorité de la population du Canada. Cette politique n'entraîne pas de pertes immédiates, mais elle pourrait causer plusieurs problèmes au cours des années à venir, tout dépendant de l'orientation que des acteurs étrangers acceptent dans le domaine de l'augmentation humaine envahissante. Tout dépendant de cette orientation, cette politique est susceptible d'échouer ou de réussir dans le contexte de chacun des trois buts de première importance du MDN, à savoir le renseignement découlant de la doctrine, l'interopérabilité et l'efficacité organisationnelle. Si le système international peut contenir et condamner efficacement l'utilisation des technologies d'augmentation envahissantes, elle est de loin la meilleure option. Le Canada ne souffrirait pas d'un manque de connaissances concernant une guerre augmentée de façon envahissante, il n'aurait pas à craindre une diminution de l'interopérabilité et de la confiance entre lui et ses alliés proches et il ne serait pas touché par une perte de l'efficacité de son organisation militaire par rapport à d'autres acteurs étatiques. Si, toutefois, le système international ouvre la « boîte de Pandore » des technologies envahissantes, le Canada pourrait être obligé de réévaluer sa politique à cet égard ou se retrouver confronté au risque de l'obsolescence militaire. L'obsolescence en question pourrait prendre la forme d'un manque de compréhension stratégique de l'utilisation de soldats augmentés de façon envahissante, la perte possible de la confiance de forces alliées au cours d'opérations interarmées et la perte d'efficacité attribuable à la supériorité tactique de pays rivaux.

(3) Néant.

(4) Néant.

(5) Si cette politique est adoptée, la désapprobation généralisée de la population du Canada à l'égard des technologies envahissantes serait un signe encourageant. Plus important que l'opinion publique, toutefois, serait un accord tacite ou codifié, dans la communauté internationale, visant à limiter ou à interdire l'utilisation de l'augmentation humaine envahissante au combat. Les signaux d'avertissement incluraient tout ce qui conteste un système international exempt d'augmentation envahissante. Ce pourrait être l'adoption de ce genre de technologie par un pays rival ou ami ou sa prolifération généralisée dans l'économie privée mondiale.

(6) Cette politique n'est ni particulièrement souple, ni rigide. Une politique peut toujours être revue et modifiée conformément aux tendances internationales, et la décision de n'adopter aucun genre de technologie d'augmentation envahissante permet au Canada « de rester sur la touche et d'attendre » et de réévaluer sa position selon le besoin. Les cycles d'approvisionnement et de développement peuvent toutefois s'étendre sur plus d'une décennie. Si le Canada attend trop longtemps avant de prendre une décision, ses forces militaires pourraient en conséquence se retrouver à la traîne du point de vue technologique.

(7) Cette politique ne nécessiterait pas l'appui du public dans l'avenir prévisible, car elle représente la situation actuelle. Cela peut toutefois changer au fil du temps si des augmentations envahissantes deviennent si avantageuses sur le plan militaire que la population se sent menacée par leur absence au sein des Forces armées canadiennes.

(8) Cette politique pose comme hypothèse que les technologies d'augmentation envahissantes ne seront pas adoptées par

Michael Ventura/Alamy Stock Photo/B2DW7N

Un soldat américain blessé pendant la guerre en Iraq et portant une jambe artificielle réapprend à escalader un mur de pierre.

les forces militaires étrangères et qu'elles n'auront pas un grand impact dans les marchés civils. Ce peut être parce que la mise en œuvre de ce genre de technologie met la plupart des gens simplement trop mal à l'aise ou aussi parce que les technologies envahissantes ne sont pas encore beaucoup plus efficaces que les solutions non envahissantes.

(9) Cette politique pourrait permettre de concrétiser les buts du MDN, mais elle oblige le système international à se comporter à cette fin d'une manière très précise. C'est la moins coûteuse, mais les buts finals du gouvernement, tels qu'ils ont été définis, ne mentionnent pas de limites financières à l'atteinte des buts en question. Comme cette politique met essentiellement chacun des buts de première importance du MDN en danger, il est dangereux de la poursuivre. Il est également dangereux d'y recourir dans le cadre d'une grande stratégie consistant à attendre et à voir comment les alliés et les rivaux du Canada réagiront aux technologies d'augmentation envahissantes. Le système d'approvisionnement du Canada, dont la lenteur est malheureusement connue, aggrave cette situation, surtout dans le cas des technologies nouvelles telles que les technologies d'augmentation envahissantes.

Politique B : adoption limitée des technologies d'augmentation envahissantes

(1) Cette politique nécessitera des modifications mineures touchant les forces militaires contemporaines du Canada fondées sur les répercussions à court terme d'une augmentation envahissante. Elle supposera en tout premier lieu des programmes de recherche et d'approvisionnement appliqués mandatés par le gouvernement concernant ce genre de technologies. Elle mettra de plus les technologies de ce genre à la disposition des soldats une fois qu'elles auront été jugées sûres et prêtes à être utilisées. En vertu de cette politique, le gouvernement n'obligera pas les soldats à accepter des technologies envahissantes, mais il aurait au bout du compte pour but de créer une nouvelle unité « augmentée de façon envahissante », dont l'effectif proviendrait de membres des forces spéciales et de la force régulière qui posent leur candidature. Des mesures seront prises pour soutenir cette unité de manière à constituer des réseaux de service et de soutien des soldats augmentés afin d'atténuer les problèmes de santé et les problèmes sociaux uniques auxquels ils feraient face.

(2) Les avantages et les pertes associés à cette politique sont « à mi-chemin » entre les politiques A et C. Le premier grand avantage de cette option est le fait que le haut commandement canadien sera capable de déployer et d'utiliser un régiment de soldats augmentés de façon envahissante de concert avec le reste des FAC. Cela aidera les FAC à mieux comprendre les soldats augmentés de façon envahissante en déterminant les avantages et les lacunes grâce à une utilisation concrète et en améliorant le renseignement découlant de la doctrine. Cette politique garantit aussi que l'interopérabilité avec les alliés sera maintenue, que les FAC décident ou pas de recourir à des soldats augmentés. Le MDN garantira en outre l'efficacité des FAC dans des situations tactiques en veillant à ce que l'État dispose de soldats dotés de la plus récente technologie pour affronter des rivaux équipés de la même manière. Les inconvénients évidents se manifestent sous la forme d'un coût relativement plus élevé que celui de la politique A de même que sous celle d'une période délicate de restructuration militaire en raison de laquelle des années peuvent être nécessaires pour trouver le bon équilibre concernant les actions organisationnelles.

(3) Le coût net de l'approvisionnement, de la mise en œuvre et du soutien des soldats augmentés de façon envahissante n'est pas encore connu. Dans le même ordre d'idées, il pourrait falloir un certain temps pour vraiment mettre au point une technologie fonctionnelle qui soit à la fois sûre et plus avantageuse que les augmentations non envahissantes.

(4) Les contraintes se présentent sous deux formes. La première est la nouveauté de la technologie et la faisabilité associée à cette nouveauté. La mise au point précoce de technologies envahissantes fonctionnelles pourrait être très difficile, car ce genre de technologie devrait soutenir des épreuves et une surveillance rigoureuses. La seconde pourrait venir de la population, qui est susceptible de ne pas appuyer le travail de recherche et développement relatif aux technologies envahis santes. De même, la population peut accepter les recherches relatives à ce genre de technologie, mais pas l'adoption de celle-ci, peu importe son envergure.

(5)(6) Comme cette politique représente la position mitoyenne, c'est la plus souple du point de vue de la capacité d'adaptation aux tendances internationales. Si la communauté internationale évite l'utilisation d'augmentations envahissantes, la politique B peut vite être abrogée sans conséquences majeures pour l'intégrité des Forces armées canadiennes. De même, si la communauté internationale passait à leur utilisation, le Canada serait « en avance » du point de vue de la recherche et du développement et il pourrait songer à passer à la possibilité d'action C en partant d'une base déjà solide, si le monde s'oriente ainsi.

(7) On s'attend à ce que l'appui du public concernant les technologies d'augmentation envahissantes augmente lentement au fil du

National Geographic Creative/Alamy Stock Photo/C27XA6

Un soldat portant une jambe artificielle s'entraîne en vue de sauter en parachute.

temps[38]. Cette politique est donc exposée à un manque de soutien contemporain. Il peut toutefois être pragmatique de la soutenir afin d'en retirer les avantages qu'elle offre dès que c'est possible pour le Canada. Ces technologies pourraient à cette fin être adoptées dès que la population juge une augmentation envahissante tolérable. Le fait que la mise en œuvre d'une augmentation envahissante est volontaire pourrait à court terme la rendre plus acceptable pour la population.

(8) Cette politique ne suppose rien concernant l'avenir; elle opte pour le maintien de la souplesse et de la pertinence, peu importe le consensus concernant une augmentation envahissante.

(9) Cette politique est particulièrement solide. Elle est susceptible de concrétiser les trois buts de première importance du Ministère, peu importe la façon dont le monde s'oriente à l'égard d'une augmentation envahissante. La politique B peut de plus, compte tenu de ces changements, être soit étoffée pour devenir la politique C, soit réduite pour devenir la politique A.

Politique C : adoption sans restriction des technologies d'augmentation envahissantes

(1) Cette politique représente une attitude résolue à l'égard de la mise en œuvre des technologies envahissantes. Les travaux de recherche et développement portant sur ce genre de technologie auraient une importance primordiale pour les FAC et ils devraient commencer sans tarder. Les FAC seraient de même complètement transformées pour faire place à une force régulière s'articulant sur l'utilisation de technologies envahissantes. Des structures considérables de service et de soutien seraient mises en place dans le but explicite d'améliorer la fonctionnalité et la santé de soldats auxquels des augmentations seraient implantées. Une fois les augmentations envahissantes prêtes à être mises en œuvre, les soldats seront tenus de signer de nouveaux contrats dans lesquels ils accepteront la possibilité qu'une augmentation envahissante leur soit attribuée, et un refus pourrait entraîner un transfert de catégorie de service ou une libération.

(2) Il serait avantageux d'utiliser et de maîtriser tôt les augmentations envahissantes. Si ce genre de technologie est la voie de l'avenir, le Canada pourrait devenir un chef de file à l'égard de leur mise au point dans le monde. Soldat pour soldat, les FAC deviendraient inégalées sur la scène mondiale à court terme, et les chefs militaires comprendraient mieux que quiconque les mesures de soutien et l'utilisation de soldats augmentés de façon envahissante. De plus, si les alliés du Canada décident d'adopter ce genre de technologie, la confiance mutuelle et l'opérabilité interarmées seront accrues.

(3) Les besoins et les coûts associés à cette politique seraient sûrement énormes. Les augmentations toucheraient autant de soldats que possible, et les institutions militaires devront être complètement prêtes à soutenir cette transition. Un effort immense serait nécessaire pour transformer la bureaucratie du MDN afin d'intégrer des augmentations envahissantes.

(4) Les contraintes qui s'appliquent à la politique C sont semblables à celles qui s'appliquent à la politique B, mais elles sont bien plus grandes. De plus, il est possible que les militaires eux-mêmes résistent à cette politique dans l'état actuel du monde et de la culture humaine, car beaucoup de soldats peuvent simplement refuser de signer de nouveaux contrats. Il est très probable que la population soit opposée à la mise en œuvre massive d'augmentations envahissantes, et le gouvernement pourrait en conséquence faire face à un ressac important. Des stratégies de mise en œuvre massive peuvent également être entièrement prématurées puisque la faisabilité d'une augmentation envahissante est toujours en grande partie inconnue.

(5) Les signes encourageants et les signaux d'avertissement sont l'opposé de ceux qui sont associés à la politique A. Des signes encourageants seraient associés à des mesures mondiales ou encore alliées concernant l'adoption de technologies envahissantes. Toutefois, si la communauté internationale évite ces technologies alors que le Canada y adhère, celui-ci pourrait être considéré comme un pays pervers et immoral.

(6) Cette politique manque grandement de souplesse. L'adoption de cette politique amorcera des modifications importantes touchant la doctrine et la structure des FAC qui seront de plus en plus difficiles à renverser au fil du temps. Si la communauté internationale ne devient pas favorable à l'augmentation humaine envahissante, le Canada devra revenir aux anciennes politiques pour éviter une stigmatisation considérable. L'adoption massive des technologies envahissantes rendrait ce processus difficile.

(7) On s'attend à ce que dans l'avenir prévisible, l'appui public soit très faible à l'égard de cette politique. De plus, une politique extrême de ce genre pourrait soulever une opposition active dans plusieurs secteurs de la société canadienne, notamment dans le milieu militaire lui-même, si les augmentations se révèlent elles-mêmes trop malsaines.

(8) Cette politique suppose qu'une augmentation envahissante deviendra dans l'avenir une partie naturelle de la société humaine et que les acteurs internationaux amorceront donc rapidement la mise au point et la mise en œuvre de ce genre de technologie à mesure qu'elle devient disponible.

(9) Cette politique n'est pas recommandée, du moins pas actuellement. Elle ne jouirait que d'un faible appui des Canadiens ou des alliés du Canada. Même si elle garantissait à la fin que le MDN atteint ses trois buts de première importance, son coût serait trop élevé pour la société canadienne moderne. Il est important de noter que cette possibilité devrait être revue au fil du temps pour garantir que le Canada ne perd pas de terrain du point de vue des capacités militaires. De plus, les Canadiens seraient probablement plus disposés à l'accepter si les augmentations envahissantes devenaient généralisées dans les marchés civils.

Conclusion

L'augmentation envahissante est à nos portes, que nous l'acceptions ou pas. Comme les technologies du genre sont de plus en plus efficaces, il est inévitable que les entités sans scrupules s'en servent à leur avantage. Pour beaucoup de chercheurs, les augmentations envahissantes ne sont rien de plus que l'étape naturelle suivante pour l'humanité. Par conséquent, le Canada doit faire preuve de pragmatisme et s'armer des connaissances qui concernent ces technologies et même en étudier les utilisations. Il est prudent de prendre des mesures menant à une stratégie limitée de mise en œuvre dans laquelle les technologies envahissantes font l'objet de recherches, sont mises au point et sont peut-être mises en œuvre à petite échelle. Ces mesures devraient être l'option la plus souple pour composer avec une communauté internationale qui est encore incertaine concernant l'utilisation des augmentations envahissantes. Elles garderont de même les FAC prêtes à faire face à un plus grand nombre d'éventualités dans un contexte

Oleg Zabielin/Alamy Stock Photo/FGKY6N

Tireur d'élite militaire de l'avenir.

applications de combat n'existent pas encore. Le coût et le temps nécessaires pour mettre les technologies de ce genre en œuvre et les soutenir ne peuvent donc pas encore être quantifiés. De plus, nous ne savons pas encore à quel point ces technologies sont réversibles, bien qu'il n'y ait peut-être pas grand risque à supposer que la réversibilité augmentera en autant que le temps voulu soit consacré au développement. Enfin, seul l'avenir international, ce qui garantit l'efficacité, une doctrine militaire novatrice et l'interopérabilité avec des alliés qui peuvent être attirés par les technologies envahissantes.

Ce n'est pas sans certaines appréhensions que nous présentons cette recommandation. Cette proposition comporte de nombreuses faiblesses. Beaucoup de ces faiblesses découlent du fait que les technologies envahissantes qui sont préférables pour les pourra nous dire comment nos citoyens réagiront à la mise en service de technologies envahissantes. Il pourrait falloir beaucoup plus longtemps pour qu'elles deviennent dominantes que ce que bon nombre de chercheurs avancent, ce qui, de fait, prolongerait considérablement le délai à prévoir pour que les deux dernières politiques décrites fassent des adeptes.

RMC

NOTES

1 Max Michaud-Shields, « Augmentation humaine Les considérations éthiques et opérationnelles de l'augmentation humaine dans le cadre des opérations militaires », *Revue militaire canadienne*, vol. 15, numéro 1, hiver 2014.
2 *Ibid.*
3 *Ibid.*
4 *Ibid.*
5 *Ibid.*
6 *Ibid.*
7 Andres Vaccari, « Abjecting Humanity: Dehumanizing and Post-Humanizing the Military », *Super Soldiers: The Ethical, Legal, and Social Implications, Galliot et Lotz* (dir.), Farnham, Surrey, Royaume-Uni, Ashgate Publishing Company, 2015, p. 9-24.
8 Stephen Lilley, *Transhumanism and Society: The Social Debate over Human Enhancement*, Fairfield, Connecticut, Springer, 2013.
9 Von Hlatky et Breede. « Harder, Better, Faster, Stronger: The Making of the Future Soldier », *opencanada.org*., 2015, à https://www.opencanada.org/features/harder-better-faster-stronger-making-future-soldier/.
10 Michaud-Shields.
11 Von Hlatky et Breede.
12 *Ibid.*
13 Michaud-Shields.
14 Vaccari.
15 Alex Leveringhaus, « Assigning Responsibility in Enhanced Warfare », *Super Soldiers: The Ethical, Legal, and Social Implications*, p. 141-152.
16 Ryan Tonkens, « Morally Enhanced Soldiers: beyond Military Necessity », *Super Soldiers: The Ethical, Legal, and Social Implications*, p. 53-64.
17 *Ibid.*
18 *Ibid.*
19 *Ibid.*
20 Hutchinson et Rogers, « Ethical Considerations in Military Surgical innovation », *Super Soldiers: The Ethical, Legal, and Social Implications*, p. 121-140.
21 *Ibid.*
22 *Ibid.*
23 Simon Young, *Designer Evolution: A Transhumanist Manifesto*, Amherst, New York, Prometheus Books, 2006.
24 Ray Kurzweil, *Humanité 2.0 : la bible du changement*, Paris, M21 éditions, 2007.
25 Young.
26 Michaud-Shields.
27 Lilley.
28 *Ibid.*
29 *Ibid.*
30 Armin Krishnan, « Enhanced Warfighters as Private Military Contractors », *Super Soldiers: The Ethical, Legal, and Social Implications*, p. 65-80.
31 *Ibid.*
32 Galliot et Lotz, *Super Soldiers*.
33 *Ibid.*
34 *Servir avec honneur*, Académie canadienne de la Défense, Kingston, Ontario, Institut du leadership des Forces canadiennes, 2009.
35 *Ibid.*
36 *Ibid.*
37 Richard Kugler, *Policy Analysis in International Security Affair: New Methods for a New Era*, Washington, NDU Press, 2006.
38 Michaud-Shields.

Collection Beaverbrook d'art militaire/Musée canadien de la guerre/CWM 19710261-0056

Over the Top, Neuville-Vitasse, 1918, tableau peint par le lieutenant Alfred Theodore Joseph Bastien.

Le 11 novembre au Canada (de 1919 à nos jours) : histoire d'une commémoration

par Mourad Djebabla-Brun

M. Mourad Djebabla-Brun, Ph. D, *est professeur d'histoire au Collège militaire royal de Saint-Jean. Il se spécialise en histoire militaire canadienne de l'époque de la Première Guerre mondiale et s'intéresse plus particulièrement à l'approche socioculturelle du conflit et à l'étude de la situation au pays.*

Chaque année, le 11 novembre, nous honorons les combattants tombés au champ d'honneur et qui, par leurs luttes passées, ont su préserver des idéaux défendus par le Canada. Nous honorons également les hommes et les femmes qui, par leurs sacrifices présents, perpétuent l'histoire militaire du Canada.

Cet hommage qui consiste à porter l'oriflamme chaque 11 novembre, est relativement récent, à peine centenaire. Il aura fallu le traumatisme de morts massives lors de la Première Guerre mondiale et le besoin de toute une génération de donner un sens à ces vies fauchées au front pour nous amener à consacrer une minute d'une journée spécifique chaque année à mettre sur pause notre frénésie quotidienne et nous souvenir, comme le disait Victor Hugo dans son poème *Hymne*, que « [c]eux qui [...] sont morts pour la patrie ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie ».

Le jour du Souvenir, tel que le 11 novembre est appelé au Canada, a toute une histoire. C'est une histoire qui reflète l'évolution politique du pays et le rapport des Canadiens à leurs anciens combattants et militaires. Au Québec, c'est aussi une histoire marquée par les tensions des années 1917-1918. Plus qu'une simple commémoration, l'histoire du jour du Souvenir épouse l'histoire du Canada au XXe siècle : une histoire faite de sacrifices, d'affirmation et de frictions.

Cet article propose de replonger dans le passé et de remonter à l'origine du 11 novembre, de sa désignation en 1919 jusqu'à son officialisation comme jour du Souvenir à compter des années 1930. Nous y démontrerons par la suite que l'histoire du 11 novembre reflète les engagements militaires du Canada sur la scène internationale au cours du XXe siècle et au début du XXIe siècle. Ceux-ci ont influencé le discours commémoratif et la perception de cette commémoration par les Canadiens à travers les décennies.

Il convient d'abord de bien comprendre ce qu'est une commémoration[1]. Même si, dans les faits, un acte commémoré puise ses racines dans le passé, l'historien opte souvent pour la distanciation. Histoire et commémoration n'ont en effet que le

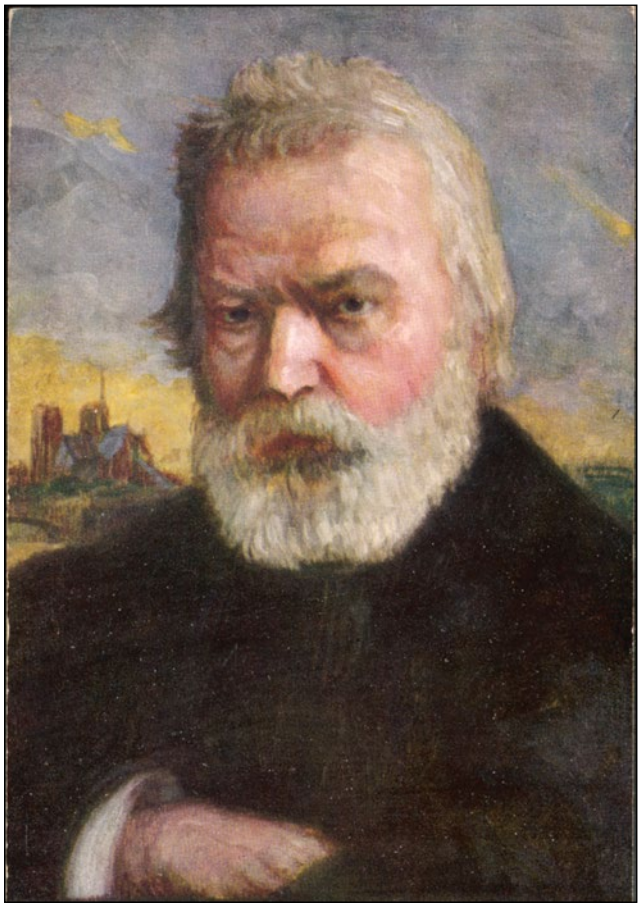

Chronicle/Alamy Stock Photo/G39GA2

L'écrivain français Victor Hugo vers la fin de sa vie (1802-1885).

passé comme point commun; pour le reste, chacun suit sa propre voie pour rendre compte d'événements.

L'Histoire telle qu'elle est écrite par l'historien se veut un compte rendu le plus fidèle possible de ce que fut le passé dans toute sa complexité. Pour cela, les sources historiques produites par ses diverses parties prenantes sont les principales bases des historiens.

À l'opposé, la commémoration s'éloigne du domaine de l'Histoire pour se rattacher à la Mémoire : le thème JE ME SOUVIENS est la base même de la commémoration, le « JE » étant à la fois individuel et collectif. Le terme « commémoration » comporte d'ailleurs la notion de « commun » : commémorer c'est se souvenir en commun du passé. Le volet « en commun » désigne diverses échelles : famille, groupe professionnel, nation, etc. Se souvenir, c'est activer la mémoire : mémoire individuelle pour chacun d'entre nous, ou mémoire collective à l'échelle d'un groupe.

La mémoire peut être considérée comme un rapport plus personnel au passé puisqu'elle rend compte d'expériences ou de faits vécus, mais elle est aussi un usage du passé. Elle permet en effet d'en exploiter des éléments pour définir les contours d'une identité, que ce soit à l'échelle individuelle ou collective.

Commémorer n'est ainsi jamais anodin : il y a une intention, un projet qui tire profit du passé. Dans les faits, « je me souviens » implique aussi d'oublier : le passé remémoré est en effet toujours perçu selon ce que nous voulons qu'il soit de manière générale, non selon ce qu'il a été de manière plus précise. C'est à la lumière de ces balises qu'il faut aborder le 11 novembre. En tant qu'exercice mémoriel collectif, s'il puise ses racines dans l'histoire de la guerre de 14-18, le 11 novembre s'inscrit dans un projet plus vaste.

Au début, la mise en branle d'une cérémonie commémorative est étroitement liée à l'avènement de la Première Guerre mondiale au regard de l'impact humain du conflit. Un article du journal montréalais *La Presse*, en date du 11 novembre 1918, permet de mieux comprendre l'origine des cérémonies du 11 novembre et le besoin qui s'en dégage pour les hommes et les femmes ayant vécu le premier conflit mondial. L'article situe la scène à Montréal, le 11 novembre 1918, lors de l'annonce de la signature de l'Armistice par l'Allemagne :

> En face de l'université McGill, on avait établi une estrade où avaient pris place les dignitaires de l'université et des personnalités militaires […] Un des incidents les plus pathétiques est bien celui d'une vieille dame vêtue de noir et portant le brassard blanc, signe de deuil militaire. Comme il passait un régiment de soldats canadiens, elle se leva sur la pointe des pieds et agitant, à bout de bras, un drapeau, elle commença un cri joyeux de victoire […] Soudain, sa voix se changea en un sanglot et elle ne put que répéter : « Poor boys ! Poor boys ! » Sans doute, à travers la gloire présente, venait-il de surgir, devant ses yeux voilés de larmes, la vision d'un être cher se débattant dans les affres d'une sublime, c'est certain, mais ô combien cruelle agonie[2].

Ce que cet article a d'intéressant est qu'il résume à lui seul toute la complexité des célébrations du 11 novembre pour la génération de la Première Guerre mondiale : joie d'avoir remporté la victoire sur l'ennemi et tristesse d'avoir essuyé la perte de combattants et d'êtres chers.

Joie d'avoir remporté la victoire sur l'ennemi : entre 1914 et 1918, le Canada, en tant que Dominion de l'Empire britannique, avait été entraîné dans le conflit par Londres. Sur la base du volontariat, le Canada a envoyé 450 000 hommes combattre outre-mer au sein du Corps d'Armée canadien. Des noms de bataille sont ressortis comme preuve de la valeur des soldats canadiens : Ypres en 1915, Vimy en 1917, Amiens en 1918.

Dès 1917, dans le cadre de la conférence impériale de Londres, le gouvernement canadien a appuyé ses prétentions à plus d'autonomie au sein de l'Empire britannique au regard de l'action de ses hommes au front aux côtés de grandes nations européennes. Fierté de faire partie du camp des vainqueurs et fierté d'une maturité acquise aux yeux de l'Europe sur-le-champ de bataille : ainsi peut s'énoncer la première approche de l'expérience canadienne lors du premier conflit mondial.

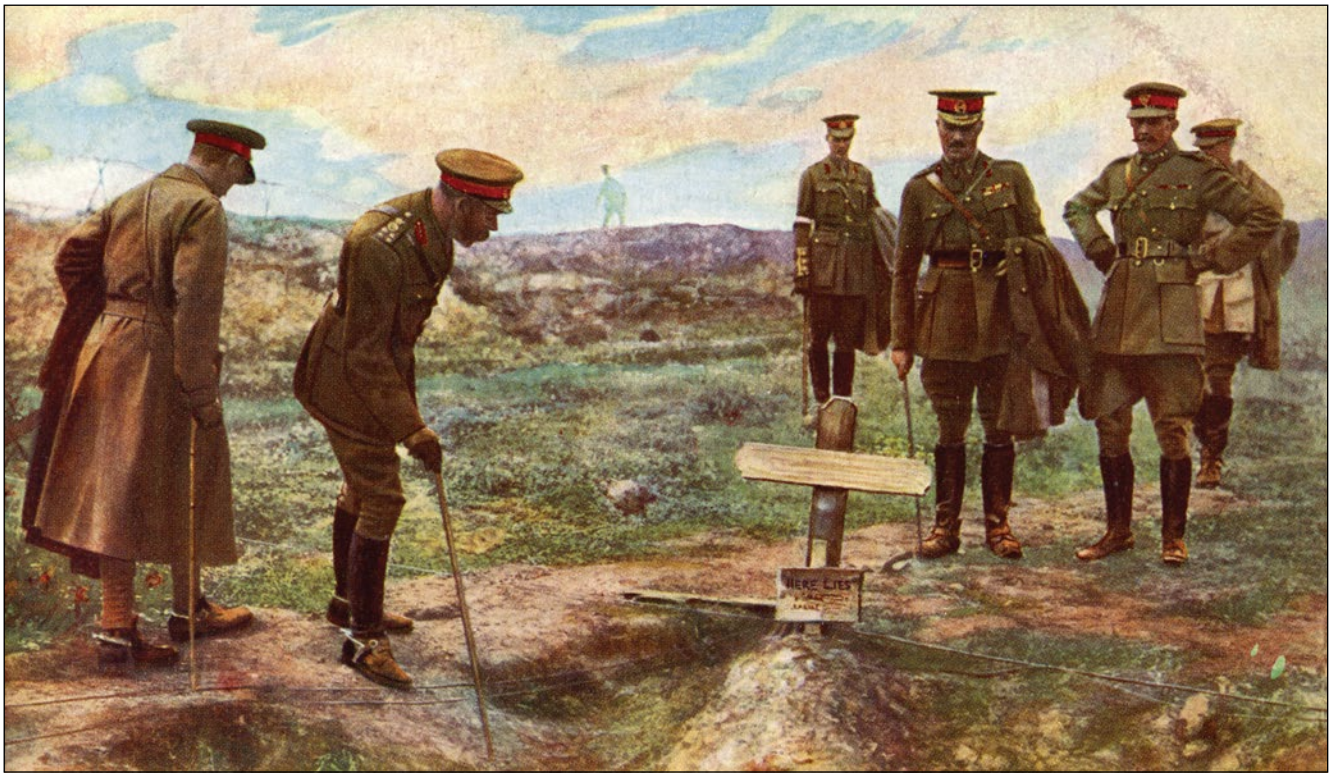

Lebrecht Music & Arts/Alamy Stock Photo/ERGFP2

Le roi George V rendant visite à la tombe d'un soldat sur le front occidental.

Le spectre de la mort pèse toutefois lourd et nourrit cette tristesse d'avoir essuyé des pertes : 60 000 Canadiens ont péri lors du premier conflit mondial, 60 000 hommes issus de la force vive du Canada, alors jeune pays comptant à peine sept millions d'habitants. Le traumatisme de morts massives marque cette génération. Comment valoriser une telle hécatombe? L'initiative de la journée commémorative du 11 novembre visait à récupérer de la sphère privée le deuil des familles pour les rassembler autour d'un même exercice : « faire se souvenir». La mort des combattants de 14-18 devait être comprise comme noble, comme un ultime sacrifice pour la communauté.

Dans le cas du Canada, reste néanmoins à savoir de quelle communauté il s'agit. En 1918, l'ambiguïté règne, et cela se reflète dans la mise en place de la cérémonie du 11 novembre. La première célébration du 11 novembre à se dérouler au Canada, en 1919, était le fruit de l'initiative du souverain britannique George V.

La Grande-Bretagne est sortie affaiblie de la Première Guerre mondiale, que ce soit économiquement ou quant à son image au sein même de son Empire. Durant les hostilités, Londres avait révélé ses faiblesses en devant recourir de manière importante à ses colonies pour son effort de guerre en hommes, en vivres et en matériel de guerre. Au sein de l'Empire, les colonies étaient bien conscientes des sacrifices qu'elles avaient dû déployer pour la métropole. En retour, elles ont demandé plus de considération, voire plus d'autonomie : en Inde, le mouvement de Gandhi a pris son envol; en Australie, les autorités ont prétendu à assumer la défense du territoire australien; au Canada, le gouvernement a voulu avoir sa place dans les négociations de paix et sur la scène internationale d'après-guerre. Cela se vérifie aussi au niveau de la France et de son Empire colonial, où la Première Guerre mondiale a nourri les prétentions des mouvements nationalistes indigènes.

C'est dans ce contexte qu'en 1919, voulant préserver une cohésion impériale et peut-être tenter de revenir à l'avant-1914 où Londres était le cœur de l'Empire, le souverain George V s'est adressé aux colonies et dominions. Le 8 novembre 1919, il leur a envoyé un message pour les inviter à observer deux minutes de silence à la mémoire des combattants de l'Empire britannique morts au champ d'honneur en 1914-1918 :

> À tout mon peuple : Mardi, le 11 novembre prochain, est le premier anniversaire de l'armistice qui a arrêté le carnage universel des quatre années précédentes et qui a tracé la victoire du droit et de la liberté. Je crois que mon peuple dans chacune des parties de l'Empire désire avec ferveur perpétuer le souvenir de cette grande délivrance et de ceux qui ont sacrifié leur vie pour l'obtenir. Afin de donner l'occasion universelle d'exprimer ce sentiment, je désire et j'espère qu'à l'heure à laquelle l'armistice est devenu en vigueur, la onzième heure du onzième jour du onzième mois, il y ait suspension complète de toutes nos occupations normales durant le court espace de deux minutes […] nous nous unirons dans cette simple manifestation du silence et du souvenir […][3].

Silence et souvenir; l'aspect mortuaire l'emporte dans cette invitation et le deuil pèse encore bien lourd. Il faut bien comprendre que même si le Canada et l'Empire font partie du camp des vainqueurs alliés, il n'est pas question de valoriser en soi la victoire acquise en 1918. C'est au regard du prix de cette victoire

en vies humaines que toute une génération ressent le besoin de se recueillir, comme l'expose un article du journal *La Presse* en 1924 :

> Aujourd'hui, quand on célèbre le fameux armistice, on a bien une tendre pensée pour « ceux qui pieusement sont morts pour la patrie », comme dit le poète, mais on ne paraît plus célébrer de victoire. C'est comme un pélerinage que l'on fait en souvenir de « nos morts glorieux », mais rien de plus.[4]

Les morts, ces sacrifiés pour qui la guerre de 14-18 devait être *la der des ders*, sont devenus les garants de la génération de l'après-guerre. En 1919, quelques monuments étaient en construction, comme à Notre-Dame-de-Grâce à Montréal, mais la plupart des villes canadiennes n'en avaient pas. Au-delà des services religieux dans les églises, à l'échelle publique, le 11 novembre 1919 s'est résumé à un arrêt des activités pour deux minutes de silence, comme en rend compte un article du *Devoir* du 11 novembre 1919 :

> Les sifflets des manufactures ont annoncé l'heure du rite et aussitôt le travail a cessé momentanément. Dans les grands bureaux des banques, la cérémonie a fait taire le tapotement des dactylographes. Les employés des magasins ont de même suspendu leur va-et-vient et chacun a eu le loisir de songer qu'une année a fui depuis l'armistice qui a terminé la guerre mondiale[5].

La scène s'est répétée le 11 novembre 1920 : le souverain a réitéré son invitation à observer deux minutes de silence. En 1919 et en 1920, nous pouvons donc placer la commémoration du 11 novembre dans une dimension impériale : les deux minutes de silence ont été observées au Canada selon le vœu exprimé par le souverain britannique. Cette dimension impériale du souvenir des combattants canadiens de 14-18 a été renforcée lorsque, le 11 novembre 1920, le gouvernement britannique a décidé d'enterrer dans l'abbaye de Westminster le corps du soldat inconnu britannique, sur qui serait focalisé le deuil de l'ensemble des familles de l'Empire.

Photo du MDN SU14-2017-1331-001

Monument commémoratif de guerre du Canada contenant la Tombe du Soldat inconnu.

Or, le Canada de 1920 n'était plus celui de 1914, comme le démontre un article du journal *La Presse* qui, à l'occasion de l'enterrement du soldat inconnu américain le 11 novembre 1921 à Washington, D.C., pose la question : « quant au nôtre [de soldat inconnu], il continuera à dormir, en France, à quatre pieds sous terre. Le ferons-nous jamais déterrer[6]? ». Il aura fallu attendre l'an 2000 pour que le soldat inconnu canadien soit enterré à Ottawa, au pied du monument aux morts de la capitale fédérale, alors que le pays se tourne vers le XXIe siècle.

Les années 1920 ont vu l'identité canadienne évoluer, délaissant progressivement la vue impériale pour une approche plus nationale. C'est sur les morts de 14-18 qu'un discours national canadien a émergé, porté en particulier par les anciens combattants de 14-18. Ces hommes, venus de tout le Canada, avaient su valoriser leur pays aux yeux de l'Europe. Ce rôle des anciens combattants est d'autant plus important qu'ils avaient pour eux le nombre. Ils ont constitué une force de pression qui a amené le Parlement canadien, en 1921, à faire du 11 novembre le *Jour de l'Armistice* partout au Canada. Dorénavant, des cérémonies seraient organisées le premier lundi de la semaine du 11 novembre dans l'ensemble du Canada[7].

Cependant, cette loi de 1921 avait un défaut : elle faisait en sorte que le 11 novembre était célébré en même temps que le congé de l'Action de grâces au Canada. À la fin des années 1920, les anciens combattants ont fait pression pour que le 11 novembre soit reconnu comme une journée de commémoration à part entière des disparus de la Grande Guerre. Face aux critiques, en 1931, le Parlement canadien a cédé à la pression des anciens combattants et voté la loi du *jour du Souvenir*. Dorénavant, chaque 11 novembre serait consacré au rappel des combattants morts au champ d'honneur[8].

Collection Beaverbrook d'art militaire/Musée canadien de la guerre/CWM 19670070-014

Unveiling Vimy Ridge Monument, 1936, tableau de Georges Bertin Scott.

Suivant, voire appuyant, les prétentions politiques du Canada face à Londres et sur la scène internationale, la commémoration du 11 novembre des années 1920 a de plus en plus fait l'objet d'une approche nationale, comme le résume, en 1920, un article de *La Presse* :

> Plus que les autres nations, peut-être, nous avons besoin d'un puissant ressort qui nous soutienne dans la tâche immense qui nous incombe à travailler au développement de notre jeune pays. Tournons nos yeux vers nos morts glorieux. Leur souvenir nous sera une force et un encouragement à ne jamais déchoir[9].

On commençait ainsi à se dégager de la dimension impériale pour adopter une approche plus nationale, mais les années 1920 sont demeurées une approche duale : *impérialisme* et *nationalisme canadien* semblaient encore pouvoir cohabiter. Le point de bascule n'était pas encore atteint, comme le rappelle le discours du maire de Montréal, le 11 novembre 1924, à l'occasion du dévoilement du cénotaphe de la ville :

> Soyez assuré que la population de Montréal se souviendra toujours de ceux qui sont tombés là-bas pour qu'elle vive avec les avantages que procurent la civilisation et la liberté, sous le drapeau anglais[10].

C'est surtout à compter des années 1930 que la balance a penché de plus en plus vers une approche nationale canadienne, notamment à une époque où, grâce au statut de Westminster de 1931, le Canada a accédé au rang de nation autonome au sein de ce qui était désormais le Commonwealth britannique.

Dans les années 1920-1930, les discours prononcés le 11 novembre mettaient en valeur les combattants canadiens de 14-18 dans une approche nationale, faisant de l'ancien combattant le gardien des valeurs canadiennes. L'apogée de cette approche a bien entendu été le dévoilement du Mémorial canadien de Vimy, en France, en 1936[11]. Les Canadiens tombés aux combats et les anciens combattants ont alors été officiellement définis comme les assises de la jeune nation canadienne.

Bien sûr, il convient ici de traiter d'un oubli volontaire dans le « je me souviens » du 11 novembre. Dans sa dimension nationale, le 11 novembre a censuré un pan entier de l'expérience canadienne trouble des années 14-18 : la conscription. La conscription de 1917-1918, qui obligeait les Canadiens à porter l'uniforme en raison du manque de recrues volontaires pour maintenir l'effectif du Corps d'Armée canadien au front, a fait naître des tensions d'un bout à l'autre du Canada, en particulier dans les milieux ouvrier et agricole. En mai 1918, des agriculteurs ontariens et

Bibliothèque et Archives du Canada/1983-28-781

québécois ont marché sur Ottawa pour obliger le premier ministre à les entendre et à les exempter en masse; à Montréal, les ouvriers ont manifesté, souvent violemment; à Québec, le 1er avril 1918, l'armée a dû faire feu pour disperser la foule de manifestants anti-conscription, faisant quatre morts. Aux accrochages qui ont eu lieu au Québec, s'ajoutait bien entendu la dimension culturelle. La conscription avait exacerbé les tensions entre les Canadiens français et les Canadiens anglais concernant le recrutement dans les années 1914-1917[12].

Dès 1919, la commémoration du 11 novembre a passé sous silence les événements liés à la conscription qui avaient eu lieu au pays, pour ne focaliser que sur le front et le sacrifice des combattants canadiens outre-mer. Au Québec, la principale conséquence de cette censure mémorielle a été de détourner les Canadiens français de la cérémonie du 11 novembre. Ne s'y reconnaissant pas, ils se sont rabattus sur un passé plus sûr et évocateur pour eux, celui de la Nouvelle-France et de ses héros comme Dollard-Des-Ormeaux, dont la légende était alors en plein essor[13].

En 1923, alors que les villes à majorité canadienne-anglaise de l'île de Montréal érigeaient ou avaient déjà leur monument aux morts de 14-18, un projet a été soumis au conseil municipal de Montréal par le *Canadian Club*. Agacée de l'inaction des Montréalais à honorer leurs disparus, l'association patriotique canadienne a décidé de prendre les choses en main[14]. Le 11 novembre 1924, grâce à une collecte de fonds organisée par le *Canadian Club*, le cénotaphe de Montréal a été inauguré et remis à la Ville de Montréal[15].

Dans les années 1920-1930, le poids des anciens combattants s'est accru lors des cérémonies du 11 novembre qui se déroulaient d'abord dans les églises, puis progressivement autour des monuments aux morts. Mis en place grâce à des initiatives locales, le monument est devenu pour les communautés un témoignage de leur sacrifice et de leur contribution à la Grande Guerre. En se déroulant autour des monuments aux morts, la liturgie commémorative du 11 novembre s'est précisée au cours des années 1920, pour prendre progressivement la forme que nous lui connaissons aujourd'hui au Canada :

- *Ô Canada* ou *Maple Leaf for Ever* (pour la dimension nationale de l'hommage)
- Prière (hommage religieux)
- *La dernière sonnerie* (rappel de la dimension militaire des disparus)
- La minute de silence (permettant un rapport plus personnel aux disparus)
- *Le réveil* (rappel de la dimension militaire des disparus)
- Dépôt de gerbes (hommage corporatif, collectif, des veuves)
- *God Save the King* (dimension impériale, constitutionnelle)
- Défilé des anciens combattants (le lien entre les disparus et les frères d'armes)

Si la Première Guerre mondiale devait être la der *des ders*, le deuxième conflit mondial a bouleversé la cérémonie du 11 novembre, qui s'est progressivement détournée des anciens combattants de 14-18 au profit de ceux de la Deuxième Guerre mondiale. Au cours des années 1939-1945, la cérémonie du 11 novembre est devenue une véritable tribune de l'effort de guerre canadien contre l'Allemagne nazie. Par exemple, le 11 novembre 1939, après la cérémonie au cénotaphe de Montréal, le traditionnel défilé des anciens combattants regroupait 6 000 anciens combattants de la guerre de 14-18, auxquels s'ajoutaient 9 000 soldats contemporains. Ceci fit dire, au journal *Le Devoir* : « […] cette année, les défilés ne se composeront pas seulement de ceux qui ont servi mais aussi, hélas!, de ceux qui vont servir : les mobilisés se joignent aux vétérans[16]. »

Dans les morts de 1914-1918, les soldats de la Seconde Guerre mondiale pouvaient tenter de chercher une filiation d'héroïsme. Les hommes de la Grande Guerre, dans le cadre de la cérémonie

Bibliothèque et Archives du Canada/Fonds de l'Office national du film/e011176647

Bibliothèque et Archives nationales Québec/Fonds Conrad Poirier/BAnQ Vieux-Montréal (P48,S1,P1542)

Jour de l'Armistice, square Dorchester, Montréal, le 11 novembre 1937.

du 11 novembre, constituaient un repère de bravoure. Dès lors, durant les années de guerre, le 11 novembre a assoupli son discours concernant les disparus. Aux approches de plus en plus pacifistes de l'entre-deux-guerres face à la montée du nazisme belliqueux dans l'Europe des années 1930, un discours plus mobilisateur a succédé pendant la Deuxième Guerre mondiale : les morts d'hier, par leur exemple, étaient dorénavant les garants des combattants face au nazisme. La thématique de la victoire, du devoir, en est ainsi venue à valoriser l'approche des disparus de 14-18. En d'autres termes, au cours des années 1939-1945, le 11 novembre a pris des airs de bénédiction des jeunes soldats par leurs aînés, ceux-ci venant se recueillir à la suite de ceux qui les avaient précédés avant d'aller affronter eux-mêmes le feu ennemi. C'est alors que s'est produit l'inévitable amalgame entre les deux conflits. La Grande Guerre a perdu de plus en plus de sa spécificité, notamment avec les premiers morts canadiens. Le 11 novembre 1943, au cénotaphe de Montréal, le journal *La Presse* a noté : « [i]ci et là, dans la foule recueillie, une femme en noir, soit à cause d'un deuil récent, annoncé par un télégramme officiel, ou en deuil de souvenir, pour pleurer un mari ou un fils tué [en 14-18][17] ».

En conséquence de la guerre de 39-45, les anciens combattants perdent également le monopole de l'héroïsme. S'ils ont pu être un exemple pour les nouvelles recrues, les soldats canadiens de 39-45 écrivaient dorénavant leurs propres nouvelles pages dans l'histoire militaire du Canada et présentaient des héros plus d'actualité pour la population. Par exemple, à Montréal, lors de la cérémonie du 11 novembre 1942, le journal *L'Évènement* a remarqué :

> Au cénotaphe du Dominion Square, l'officier-pilote George Beurling, de Verdun, le héros canadien de Malte, boitant encore à la suite des blessures subies dans des batailles au-dessus de Malte, a assisté à la cérémonie du placement des couronnes […][18].

La guerre de 39-45 a également transformé la cérémonie du 11 novembre en une tribune pour les discours de propagande visant à mobiliser les Canadiens pour l'effort de guerre. Dans le cas des Canadiens français, il s'agit de mousser la fibre culturelle avec la valorisation de la France libre dirigée par le général de Gaulle. Le 11 novembre 1940, au sujet de la cérémonie tenue au cénotaphe de Montréal, le journaliste de *La Presse* a écrit :

> Une gerbe de fleurs qui ne pouvait pas passer inaperçue, surtout pour nous Canadiens-français, fut celle que déposa le Dr William Vignal, représentant à Montréal du général de Gaulle. Faite en forme de croix de Lorraine, l'emblème adopté par le général de Gaulle, elle portait cette inscription : « Pour la France libre »[19].

Photo du MDN PL14940

L'officier pilote George « Buzz » Beurling pendant une tournée de relations publiques au Canada, en 1942.

Après 1945, l'ambiguïté des années 1920-1930 à propos de la récupération des morts dans un discours impérial ou national était révolue. En ce qui concernait la Deuxième Guerre mondiale, les soldats tombés au champ d'honneur étaient définitivement ceux du Canada. La cérémonie du 11 novembre était dorénavant une cérémonie nationale canadienne. Cette évolution s'est inscrite dans le contexte de l'après-1945 où le Canada voulait s'affirmer face à la Grande-Bretagne, notamment en tant que nation distincte au regard de sa contribution au deuxième conflit mondial. Rappelons que c'est après 1945 que le Canada s'est doté de son propre passeport, de la nationalité canadienne et de son drapeau et qu'il s'est redéfini à jamais comme un pays à part entière sur la scène internationale.

Le discours prononcé par l'échevin d'Outremont, sur l'île de Montréal, le 10 novembre 1946, devant le monument aux morts de la ville, résume bien la nouvelle approche du 11 novembre au cours de l'après-guerre :

> Les morts dont nous honorons aujourd'hui la mémoire restent bien indifférents à notre présence, à nos tributs floraux, aux témoignages de notre gratitude. Ils sont morts. Ils étaient jeunes, ils aspiraient aux joies de l'existence […] Mais ils sont morts. Ils ont accepté d'accomplir envers la civilisation, pour la patrie canadienne, pour tous ceux qui la constituent aujourd'hui, un devoir terrible […][20].

Collection Beaverbrook d'art militaire/Musée canadien de la guerre/CWM 19710261-6231

D-Day – The Assault (Débarquement canadien à Juno Beach, le 6 juin 1944), tableau du capitaine Orville Norman Fisher.

Trois éléments se détachent de ce discours : le poids de la mort, la valeur de la mort, et surtout la dimension canadienne de l'hommage. C'est cette approche qui caractérise encore aujourd'hui la cérémonie du 11 novembre au Canada. Elle est certes une cérémonie mortuaire commune, une commémoration de combattants de conflits passés, mais de combattants tombés au champ d'honneur pour des valeurs nobles, pour la défense des leurs et du Canada. Sans tomber dans le pacifisme, la commémoration du 11 novembre honore les disparus en rappelant la valeur nationale de leur sacrifice. Au fil des ans, de nouveaux conflits se sont ajoutés sur les monuments aux morts, parfois après bien des pressions de la part des anciens combattants, comme ce fut le cas relativement à la guerre de Corée de 1951-1953.

Cette évolution du sens du 11 novembre a aussi entraîné le revers de la médaille. Vu le nombre grandissant d'anciens combattants et de disparus au combat à honorer, au cours des années 1950, la cérémonie du 11 novembre au Canada a progressivement glissé vers une commémoration propre aux seules familles de militaires : une commémoration proprement militaire. C'est ce que remarque un journaliste du journal *La Presse*, lors de la cérémonie au cénotaphe de Montréal, le 11 novembre 1949 :

> Peut-être, à cause probablement du rôle prépondérant que les unités militaires remplissent dans les cérémonies commémoratives, y a-t-il tendance à considérer le Jour de l'Armistice comme une fête plutôt militaire où, si les civils ne sont pas de trop, ils ne sauraient figurer que secondairement[21].

De ce fait, la population en général s'est détournée progressivement de la cérémonie, mouvement accentué dans les années 1960-1970 par la remise en cause des générations précédentes et de leurs valeurs vues comme conservatrices par la jeunesse d'alors, sans compter le pacifisme triomphant face à des conflits comme la guerre du Vietnam. Tout cela a influencé la commémoration du 11 novembre, à l'image de l'évolution de l'usage des Forces armées canadiennes dans le monde.

Photo du MDN AR2008-Z140-07 prise par le caporal Simon Duchesne

Des soldats canadiens patrouillent dans un champ de pavot en Afghanistan, en 2008.

Les années 1960-1990 ont été celles des opérations de maintien de la paix. Le discours commémoratif est alors sorti de la seule valorisation des sacrifices passés dans des conflits mondiaux pour épouser de nouvelles valeurs à l'image du Canada et de ses Casques bleus sur la scène internationale : la défense de valeurs universelles et la défense du plus faible.

Par la suite, les années 1980-1990 ont été celles d'un déclin des cérémonies du 11 novembre : les anciens combattants des conflits mondiaux et les veuves, si présents jusque-là, disparaissaient avec le temps. Le changement de génération a fait en sorte que le 11 novembre paraisse de plus en plus moribond dans la société des années 90, d'autant plus que les cérémonies demeuraient entre les mains des militaires et des familles honorant les leurs.

La frénésie commémorative entourant le 50e anniversaire du Débarquement de Normandie en 1994, puis celui de la fin de la Deuxième Guerre mondiale en 1995, a nourri un certain intérêt du public pour l'histoire militaire. Ce fut particulièrement le cas au Québec, où les historiens francophones ont publié des travaux et organisé des rencontres mettant en lumière la contribution de Canadiens français aux conflits mondiaux[22]. Le Québec (re) découvrait alors sa place dans les guerres mondiales. Tout cela eut un impact sur la cérémonie du 11 novembre.

À partir du 11 novembre 1998, Montréal a été le théâtre de deux solitudes commémoratives. D'un côté, continuait de se dérouler la cérémonie canadienne traditionnelle au cénotaphe de Montréal, comme depuis les années 1920. De l'autre côté, émergeait la cérémonie commémorative organisée par une association prônant l'indépendance québécoise, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM), à l'initiative de son président. Ainsi, la SSJBM a tenu, à compter du 11 novembre 1998, une cérémonie commémorative à la Croix du sacrifice au carré militaire des cimetières Mont-Royal/Notre-Dame-des-Neiges de Montréal. Par cette action, l'organisme visait tout d'abord à détacher la mémoire des soldats du Québec de la dialectique nationale canadienne qui prévalait depuis l'entre-deux-guerres[23]. L'engagement des soldats honorés a alors été relu et réinterprété comme celui de « la liberté et [de] l'indépendance des peuples ». Après l'échec du référendum sur l'indépendance de 1995, cette approche a permis plus sûrement d'intégrer la figure du soldat québécois dans le projet politique et idéologique porté par la SSJBM. Cette célébration du 11 novembre aux prétentions proprement québécoises, modeste à ses débuts, a pris de l'ampleur avec les ans et a su s'imposer comme une cérémonie à part entière. Elle rassemble aujourd'hui nombre d'anciens combattants québécois et de dignitaires, comme des représentants de consulats en poste à Montréal.

Pour ce qui est des années 2000-2010, les événements du 11 septembre 2001, la guerre en Afghanistan, la menace de guerres asymétriques et le terrorisme susceptible de frapper tout un chacun, ont redonné, au sein de la société canadienne, une visibilité et un sens commun à l'action et au sacrifice des militaires pour la défense de la société. Cela a été très visible à Montréal le 11 novembre 2001; le discours commémoratif venait de prendre une dimension plus large. Dorénavant, ce n'étaient plus seulement des combattants canadiens qui étaient honorés, mais c'étaient aussi toutes les victimes de groupes remettant en cause les valeurs universelles défendues par le Canada et les fondements mêmes de la démocratie. L'année 2001 a renouvelé l'attrait que présentaient les cérémonies du 11 novembre pour les Canadiens. Le conflit en Afghanistan a également amené les Canadiens à se rassembler, chaque 11 novembre, pour comprendre ce sacrifice de soldats canadiens. De même, quand des soldats ont succombé lors d'attentats à Saint-Jean-sur-Richelieu et à Ottawa en 2014, spontanément, c'est autour des monuments aux morts, lieux de rassemblement du 11 novembre, que la foule et les autorités se sont alors rassemblées[24]. Le 11 novembre a ainsi fourni l'occasion aux civils et aux militaires de se retrouver annuellement, et aux Canadiens de faire part de leur attachement à leurs forces armées et à ceux qui se sont sacrifiés pour eux. Bien entendu, on ne peut passer sous silence l'action entreprise, depuis le début des années 2000, par Anciens Combattants Canada pour contribuer à passer le flambeau de la mémoire à la jeune génération de Canadiens en invitant les écoliers à participer aux cérémonies du 11 novembre.

À compter de 2014, avec le lancement des activités commémoratives entourant le centenaire de la Première Guerre mondiale, le jour du Souvenir a également fourni l'occasion de retrouver le discours national canadien de l'entre-deux-guerres. La Première Guerre mondiale a alors été interprétée, selon le premier ministre canadien de l'époque, Stephen Harper, comme ayant « constitué un élément fondateur de la nation canadienne »[25]. En avril 2017, le centenaire de la bataille « mythique » de Vimy a amené le premier ministre Justin Trudeau à réactiver le sens national et canadien des sacrifices consentis outre-mer en déclarant notamment : « C'est par leur sacrifice que le Canada est devenu un signataire indépendant du Traité de Versailles. En ce sens, le Canada est né ici[26]. » Pour les autorités, il s'agit de rappeler aux Canadiens les assises de la société actuelle autour du sacrifice de combattants canadiens. Le 11 novembre 2018 devrait être le point culminant de ce discours au Canada.

Photo du MDN SU2007-0156-07

Quatre-vingt-dixième anniversaire de la crête de Vimy, en 2007.

Photo du MDN SU11-2015-1604-007 prise par le caporal Chase Miller

Monument commémoratif de guerre du Canada, à Ottawa.

Le 11 novembre est aujourd'hui la date à laquelle, partout au Canada, civils et militaires se rassemblent en un lieu commun, devant les monuments aux morts, pour honorer collectivement, mais aussi individuellement pendant la minute de silence, le souvenir de ceux qui ont offert ce qu'ils ont de plus cher, leur vie, leur jeunesse, leur santé, pour que leurs concitoyens puissent vivre dans un monde meilleur. C'est le sens que revêt aujourd'hui le 11 novembre, à savoir le passage du flambeau du souvenir pour éviter, comme le dit le poème de John McCrae, que les coquelicots ne se fanent, au champ d'honneur.

Cela dit, la vigilance est de mise, car la mémoire n'est en rien immuable : elle évolue avec le temps selon les préoccupations des générations. Au Québec, le 11 novembre 2017, le port du coquelicot blanc ainsi que l'inscription de graffitis antimilitaires sur un monument aux morts militaires par des vandales à Montréal l'ont démontré[27]. Encore aujourd'hui, la commémoration du 11 novembre n'est nullement dépourvue de sens au Canada.

NOTES

1 Réflexions tirées de : Mourad Djebabla-Brun, *Se souvenir de la Grande Guerre* : l*a mémoire plurielle de 14-18 au Québec*, Montréal, VLB, 2004.

2 « Tout Montréal sur pied pour célébrer la paix », *La Presse*, 11 novembre 1918, p. 9.

3 Canada, Conseil exécutif, La Gazette du Canada (Extra), *Dépêches*, vol. LIII, Ottawa, Imprimeur du Roi, 8 novembre 1919, p. 1.

4 « Le vrai sacrifice », *La Presse*, 10 novembre 1924, p. 6.

5 « Deux minutes d'arrêt », *Le Devoir*, 11 novembre 1919, p. 3.

6 « Montréal, 11 novembre 1921 », *La Presse*, 11 novembre 1921, p. 4.

7 *Loi concernant le jour de l'Armistice,* Statuts du Canada (S.C.), 1921, ch. 16.

8 *Loi modifiant la Loi du jour de l'Armistice,* Statuts du Canada (S.C.), 1931, ch. 4.

9 « Hommage aux morts glorieux », *La Presse*, 11 novembre 1920, p. 1.

10 Ville de Montréal, *Discours de Son Honneur le maire CHS Duquand te à l'occasion du dévoilement du cénotaphe érigé au Carré Dominion, le 11 novembre 1924*, Archives de la Ville de Montréal, Fonds VM001_S3_D16999, dossier 16 999.

11 Sur la question du « mythe » national de la bataille de Vimy de 1917 pour le Canada, voir : Geoffrey Hayes, Andrew Iarocci et Mike Bechthold (sous la dir. de), *Vimy Ridge* : *A Canadian Reassessment*, Waterloo, Ontario, Wilfrid Laurier University Press, 2007.

12 Sur la question de la conscription et de son impact au Québec, voir : Elizabeth Armstrong, *Le Québec et la crise de la conscription : 1917-1918*, Montréal, VLB, 1998.

13 Concernant le « mythe » de Dollard-Des Ormeaux au Québec, voir : Patrice Groulx, *Pièges de la mémoire : Dollard-Des Ormeaux, les Amérindiens et nous*, Hull, Québec, Vents d'Ouest, 1998.

14 « Monuments à ériger », *La Presse*, 11 décembre 1923, p. 6.

15 Ville de Montréal, Lettre de Walter Molson, président du Canadian Club, à Arthur Matheweon, défenseur de sa cause, 1er décembre 1926, Archives de la Ville de Montréal, Fonds VM001_S3_D16999, dossier 16 999.

16 « La Journée du Souvenir », *Le Devoir*, 11 novembre 1939, p. 5.

17 « L'hommage d'un peuple à ses héros militaires », *La Presse*, 11 novembre 1943, p. 3.

18 « Hommage du Canada aux héros de la première grande guerre », *L'Événement*, 12 novembre 1942, p. 12.

19 « Hommage sans précédent rendu aux héros de '14 », *La Presse*, 12 novembre 1940, p. 3.

20 « Cérémonie au cénotaphe d'Outremont », *La Presse*, 11 novembre 1946, p. 16.

21 « Montréal, 11 novembre 1949 : Hommage à nos morts glorieux », *La Presse*, 11 novembre 1949, p. 4.

22 Mourad Djebabla, « Historiographie francophone de la Première Guerre mondiale : écrire la Grande Guerre de 1914–1918 en français au Canada et au Québec », *Canadian Historical Review*, vol. 95, nº 3, septembre 2014, p. 407-416.

23 « Une cérémonie empreinte de recueillement, d'émotion et de fierté », *Journalssjb*, vol. 1, nº 2, décembre 2001, p. 3.

24 « 50 000 personnes assistent à la cérémonie à Ottawa », *Journal de Montréal*, 11 novembre 2014, à http://www.journaldemontreal.com/2014/11/11/un-jour-du-souvenir-avec-une-resonnance-particuliere.

25 « Ottawa souligne les 100 ans du début de la Première Guerre mondiale », *Le Devoir*, 5 août 2014, à https://www.ledevoir.com/politique/canada/415119/ottawa-souligne-le-centenaire-de-la-premiere-guerre-mondiale.

26 Site du premier ministre du Canada, à https://www.pm.gc.ca/fra/nouvelles/discours (consulté le 8 novembre 2017).

27 « Un monument aux morts de Montréal couvert de graffitis », *La Presse*, 12 novembre 2017, à http://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/faits-divers/201711/12/01-5143272-un-monument-aux-morts-de-montreal-couvert-de-graffitis.php.

Photo du MDN LF2015-0020-012 prise par le sergent Dan Shouinard

Une couronne de Vimy sur la base du Monument commémoratif de guerre du Canada, à Ottawa, à l'occasion du 98e anniversaire de la bataille, le 9 avril 2015.

Photo du MDN WG2014-0437-0052

Un CF18 de la Force opérationnelle aérienne canadienne en Lituanie prend part à une patrouille à titre de membre du bloc 36 de la police aérienne de l'OTAN durant l'opération *Reassurance*, le 20 novembre 2014.

« La machine à saucisse » : la doctrine de l'ARC, de 2005 à 2016

par Allan English

Introduction

Pour paraphraser un vieil adage, « si vous aimez la doctrine et la saucisse, vous ne devriez jamais regarder le processus qui y mène ». Cet adage saisit l'essence de l'idée selon laquelle l'élaboration de la doctrine est un processus délicat qui, si vous le voyiez, pourrait vous dissuader de ne jamais lire de nouveau la doctrine. Ce bref article soutient que, comme dans bien d'autres cas que l'on trouve dans la doctrine occidentale, la doctrine récente de l'Aviation royale canadienne (ARC) a été élaborée beaucoup plus comme de la saucisse que dans le cadre du processus rationnel décrit dans les documents à ce sujet. Je vais me concentrer ici sur la période de 2005 à 2016, car l'ARC a durant celle-ci réalisé un processus d'élaboration d'une doctrine, pas encore bien documenté, qui a modifié de manière importante à la fois le contenu de sa doctrine et le processus de sa rédaction, ce que l'expression « machine à saucisse » illustre très bien.

La doctrine en théorie et en pratique

J'aimerais pour commencer examiner ce que la doctrine *devrait être en théorie* comparativement à *ce qui existe en pratique* et est ensuite appelé doctrine. Idéalement, « la doctrine militaire est un ensemble de principes, de théories et de politiques reconnus comme valables et fiables, offrant aux forces militaires de bonnes chances de succès… Elle est la somme des connaissances acquises, principalement par l'étude et l'analyse de l'expérience. En soi, la doctrine reflète ce qui fonctionne le mieux ». J'utilise cette définition tirée de la publication-cadre de doctrine aérienne très décriée *Surgir du Soleil* (1997), car elle reflète ce qui nous a été enseigné au département des études aérospatiales du Collège des Forces canadiennes (CFC), dont j'ai été de 2001 à 2005 le coprésident, et elle explique l'essence d'une bonne doctrine, qui est un jeu réciproque constant de la théorie et de l'analyse de l'expérience qui s'applique aux opérations (la pratique). Même lorsque ces préceptes sont respectés, elle doit, pour être largement lue et mise en pratique, être « mémorable », ainsi qu'I. B. Holley l'explique dans son essai classique sur la doctrine de la US Air Force :

> …la façon dont nous énonçons la doctrine est imparfaite… nos manuels de doctrine consistent en grande partie de généralisations. Ils renferment page après page d'abstractions. Malheureusement, les abstractions ne restent pas en mémoire autant que les illustrations fondées sur la réalité ou les exemples historiques. Je prétends qu'accorder une plus grande attention à la forme sous laquelle la doctrine est présentée aidera à faire mieux connaître la doctrine par les décideurs de la [US] Air Force à tous les échelons[1] [TCO].

Actuellement, l'approche de l'ARC et des Forces armées canadiennes (FAC) en matière de doctrine est conforme à la description d'abstraction et de généralisation que Holley en donne. Selon leur définition, la doctrine désigne simplement les « principes fondamentaux et pratiques éprouvés qui guident les forces armées dans la poursuite d'objectifs[2] ». Cette définition reflète ce qui pourrait être qualifié de vision quasi religieuse de la doctrine militaire, car elle ressemble à une doctrine religieuse, puisqu'elle se présente sous la forme de croyances incitant les fidèles à agir sans expliquer pourquoi de telles actions sont préférables à d'autres. Cette vision de la doctrine militaire a été captée par Henry L. Stimson, qui a de 1940 à 1945 été le secrétaire à la Guerre des États-Unis et qui a durant la Seconde Guerre mondiale déclaré que le ministère de la Marine des États-Unis « …a souvent

nsf/Alamy Stock Photo/DH2M2Y

Le secrétaire de la guerre Henry Stimson serre la main du General Dwight D. Eisenhower en 1945.

semblé quitter le monde de la logique pour un sombre monde religieux dans lequel Neptune était Dieu, Mahan son prophète et la Marine des États-Unis la seule vraie Église[3] [TCO] ». Ainsi que je l'ai écrit ailleurs, cet aspect de la doctrine a dominé une bonne part des débats américains de la fin du XXe et du début du XXIe siècle sur la doctrine militaire pour ce qui est de la façon dont nous devrions concevoir l'utilisation des forces militaires dans les conflits, l'art opérationnel, la guerre réseaucentrique et les opérations basées sur les effets étant les articles de foi des trois grandes « chapelles » que sont l'armée, la marine et l'armée de l'air des États-Unis[4]. Ces débats ont été suivis de près dans le milieu canadien de la défense et la doctrine en vigueur aux États-Unis a souvent été adoptée « en seconde main » par les FAC en conséquence de directives bureaucratiques, sans être modifiée, sinon à peine, pour tenir compte de la situation canadienne[5]. Une caractéristique de la doctrine américaine qui s'appliquait dans une certaine mesure au Canada est le fait que, souvent, chaque armée la rédigeait afin de faire valoir sa cause dans les guerres de budget avec les autres armées. Ainsi que le général à la retraite du Corps des Marines des États-Unis Anthony C. Zinni l'a écrit, « nous apprenons à nos [officiers subalternes] à considérer l'autre armée comme l'ennemi… Nous luttons les uns contre les autres pour de l'argent, des programmes et des systèmes d'arme. Nous essayons de nous dépasser les uns les autres par la doctrine en mettant de petits orifices de derrière prétentieux… dans des centres de doctrine… pour surpasser les autres armées et devenir d'une certaine manière l'armée dominante… La rivalité entre les différentes armées... sera notre perte si nous ne trouvons pas une meilleure manière de faire les choses[6] [TCO] ». Étant donné les réalités de l'élaboration de la doctrine, il est peut-être, pour ceux qui sont en première ligne, heureux que la doctrine n'ait en fait qu'un effet faible ou indirect sur le comportement des forces armées au cours des opérations. La façon dont les forces armées fonctionnent « … dépend davantage de leur culture que de leur doctrine[7] [TCO] ».

La doctrine de la Force aérienne du Canada avant 2005

L'histoire de la doctrine de la Force aérienne du Canada est faite de hauts et de bas et les publications à ce sujet sont limitées. Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'ARC a utilisé la doctrine de la Royal Air Force (RAF) parce qu'elle n'avait pas cherché à s'en donner une ou n'en avait pas la capacité. Le Collège d'état-major de l'ARC a, dès sa constitution en 1943, été une institution clé dans l'élaboration de la doctrine aérienne du Canada, mais son rôle est disparu au moment de sa fermeture en 1966 et de l'unification des Forces armées canadiennes en 1968. Par la suite, la doctrine aérienne, au Canada, s'est réduite aux opinions de communautés distinctes du monde de la guerre aérienne parfois regroupées de façon improvisée en un volume manquant de cohérence ou d'homogénéité. L'absence d'une doctrine aérienne cohérente au-dessus du niveau tactique après 1968 a aussi donné une série de modifications de circonstance improvisées de la structure des forces aériennes du Canada et, ainsi, une organisation du commandement et contrôle incohérente et souvent dysfonctionnelle[8]. Le Chef d'état-major de la Force aérienne (CEMFA) a essayé de corriger certaines des lacunes de la doctrine de la Force aérienne en publiant *Surgir du Soleil* en 1997, mais ce document a été critiqué parce que son contenu était « discutable d'un point de vue intellectuel » et qu'il ne justifiait pas l'existence d'une force aérienne canadienne[9].

C'est en 2005 que la doctrine aérienne d'après-guerre du Canada est tombée le plus bas, quand le CEMFA a annulé *Surgir du Soleil* sans la remplacer et en promettant seulement l'élaboration d'une nouvelle doctrine. Cela a amené le CFC à décréter que la formation militaire professionnelle donnée à cet endroit aux officiers supérieurs allait reposer sur une doctrine aérospatiale étrangère, à savoir celle de la US Air Force, ainsi que sur la doctrine aérienne interarmées du département de la Défense des États-Unis. Un autre résultat de cette absence de doctrine aérospatiale canadienne, c'est que la doctrine interarmées des Forces canadiennes (FC) est devenue de plus en plus dominée par des concepts axés sur les effets terrestres, qui ne convenaient pas toujours aux forces aérospatiales[10]. Les malheurs de la Force aérienne en matière de doctrine se sont accentués en 2005 en raison de l'état global de

Photo du CIIFC/MDN CX2004-0113-003

Le lieutenant-général Ken Pennie durant une visite à la 19e Escadre Comox, en mars 2004.

la Force aérienne, tel que décrit par le CEMFA de l'époque, le lieutenant-général Ken Pennie, selon qui elle était « … au-delà du point où même une conscience professionnelle constante suffit pour soutenir les capacités nécessaires pour exécuter les tâches assignées au ministère de la Défense… Nos escadres et nos escadrons manquent trop de ressources pour soutenir le rythme actuel des opérations[11] [TCO] ».

La doctrine de la Force aérienne du Canada, de 2005 à 2016

La mise sur pied du Centre de guerre aérospatiale des Forces canadiennes (CGAFC), cette année-là, était censée faire partie du renouvellement et de la transformation de la Force aérienne. Le général Pennie a annoncé sa création en avril 2005 et elle a été mise en vigueur par son successeur, le lieutenant-général Steve Lucas, en octobre 2005. Un porte-parole de la Force aérienne a déclaré que le CGAFC était en partie créé pour s'attaquer aux problèmes que le général Pennie a mentionnés en étant pour « … la Force aérienne en matière de doctrine chargée de coordonner l'élaboration de nouvelles capacités et l'amélioration des capacités existantes... Considérez-le comme un centre d'études et de recherches sur la situation de la force aérienne, son avenir et les moyens qu'elle va prendre pour y arriver des points de vue de notre doctrine, de nos aéronefs, de notre matériel et de nos ressources… » Cette déclaration laissait aussi entrevoir des événements ultérieurs : « [Le CGAFC] va aligner la Force aérienne avec l'Armée de terre et la Marine au moment où les FC se transforment en une force plus intégrée… conformément à la vision du Chef d'état-major de la défense, le général Rick Hillier… Cette transformation nous permettra de travailler (en plus étroite collaboration) avec l'Armée de terre et la Marine... Il est vraiment important que ce que nous faisons dans la communauté aérospatiale corresponde à ce que le Chef d'état-major de la défense (a prévu)[12] [TCO]. » L'information actuelle que l'ARC communique sur le CGAFC reflète une partie de l'intention originale selon laquelle il va agir « … à la fois comme catalyseur du développement de la puissance aérienne et comme gardien des connaissances connexes… pour acquérir les bonnes capacités et élaborer une doctrine adéquate lui permettant de se doter d'une force aérienne agile et intégrée pour de nombreuses années[13] ».

Le premier commandant du CGAFC, le colonel Jim Cottingham, qui a occupé ce poste de 2005 à 2008, a pris ses responsabilités en matière de doctrine au sérieux et, étant donné les lacunes bien connues touchant la doctrine aérienne, il a commencé à en élaborer une nouvelle. Diplômé du US Air War College, le colonel Cottingham croyait au processus classique d'élaboration de la doctrine décrit plus haut et il l'a lancé avec empressement. Il a communiqué avec différentes personnes à l'intérieur et à l'extérieur de la Force aérienne pour constituer un groupe de travail informel chargé d'alimenter le personnel du CGAFC pour l'aider à élaborer la nouvelle doctrine. Je faisais partie des personnes invitées, qui ont *correspondu* et qui se sont ensuite *rencontrées* pendant deux jours à Cornwall en janvier 2006. Le groupe incluait des représentants de toutes les communautés de guerre aérienne et du département des études aérospatiales du CFC. Le résultat a été un *consensus* concernant un nouveau manuel-cadre de doctrine aérienne et un *aperçu* du manuel. Même si le produit était quant à son contenu généralement semblable à la doctrine aérospatiale canadienne antérieure, les participants ont jugé que le processus était la façon dont, à l'avenir, la doctrine aérienne serait rédigée en permettant au CGAFC de puiser à diverses sources de compétences, compte tenu de son mandat consistant à mener les recherches nécessaires et des « … fonctions connexes de recherche, d'éducation, d'expérimentation, de simulation, de leçons apprises et d'élaboration conceptuelle[14] ». Certains de mes collègues et moi avons présenté en mars 2006 au CGAFC notre avis concernant une ébauche de nouveau manuel, qui était basé sur les résultats de la réunion tenue à Cornwall. À ce moment-là, tout, dans le processus de doctrine, semblait se dérouler conformément à la mission énoncée du CGAFC et aux plans du colonel Cottingham.

Peu après, tout a changé. Le nouveau CEMFA, le général Lucas, a fait savoir que la partie du manuel-cadre liée aux « fonctions » de la Force aérienne serait dorénavant basée sur les « fonctions de combat » de l'Armée canadienne (détection, modelage, mouvement, maintien en puissance et commandement). L'intention était peut-être de « faire concorder » la Force aérienne et la transformation des FAC en « Équipe Canada » du général Hillier, mais cette transformation présentait rétrospectivement de nombreuses failles et l'enthousiasme initial de la Force aérienne, et d'autres entités, a décliné à mesure que les failles devenaient évidentes et que la transformation devenait une « intégration à l'Armée de terre », c'est-à-dire des approches axées sur les effets terrestres recouvertes d'un vernis d'interarmisation[15].

Photo du MDN AR2007-Z041-10 prise par le caporal Simon Duchesne

Le chef d'état-major de la défense des Forces canadiennes, le général Rick Hillier (à droite), en Afghanistan, en octobre 2007.

MDN photo IS2014-7169 par Jacek Szymanski

L'avion de transport des Forces canadiennes CC130J *Hercules* largue des parachutistes canadiens durant l'exercice *Orzel Alert*, en Pologne, le 5 mai 2014.

Photo du MDN VL08-2016-0020-074 prise par le sergent Marc-André Gaudreault

Entraînement à l'insertion et à l'extraction à l'aide de l'hélicoptère CH147F *Chinook* de l'ARC, le 15 juillet 2016.

Aaron Jackson, dont la thèse de doctorat et le livre publié par la suite examinaient des aspects de la doctrine des FAC et de l'ARC, est un des commentateurs pour qui la directive du général Lucas était positive. Considérant les fonctions de combat de l'Armée de terre comme le produit d'un processus « avancé » de développement de concepts de l'Armée de terre et comme « une composante fondamentale de l'évolution de sa pensée conceptuelle depuis 2001 », il déclare que « la décision d'adapter un concept de l'Armée de terre pour l'utiliser dans la doctrine de la Force aérienne permettait de situer la puissance aérienne du Canada dans un cadre théorique solide » et que la Force aérienne « semble avoir réussi à lier les rôles de ses diverses communautés à ce modèle conceptuel plus large pour ainsi éviter le problème d'acceptation qui s'est manifesté après la publication de *Surgir du Soleil* [TCO] ». Selon lui, la doctrine aérienne précédente, compatible avec celle d'autres forces aériennes occidentales, particulièrement la doctrine de la US Air Force et celle de la RAF, était « trop rigide » pour les FAC. Tout aussi ou peut-être plus préoccupant pour les partisans de l'intervention du général Lucas était le fait qu'ils croyaient que, étant donné l'absence d'une doctrine aérienne appropriée, « … l'Armée de terre et la Marine semblent avoir mieux plaidé leur cause au plan politique que la Force aérienne » dans les guerres de budget d'Ottawa[16].

Ce qu'Aaron Jackson et d'autres commentateurs ne mentionnent pas, c'est que, d'après le Directeur général – Développement des méthodes de combat de la Force terrestre, au moment de leur adoption par la Force aérienne, les notions de détection, de modelage, de mouvement, de maintien en puissance et de commandement « … ne sont pas discontinues, tant en théorie qu'en pratique; elles couvrent de vastes champs de capacités avec un chevauchement important… [elles] sont des constructions artificielles de l'esprit facilitant la définition et l'analyse des capacités militaires[17] ». De plus, en 2011, ces « constructions artificielles de l'esprit » étaient devenues quelque chose de très différent. Par exemple, dans une publication de doctrine interarmées, une variante de ces fonctions, « commandement, détection, action, protection et maintien en puissance », est appelée « les cinq principales fonctions opérationnelles interarmées » et est décrite comme « les capacités fonctionnelles dont a besoin une FOI [force opérationnelle interarmées] dans le but d'assurer une utilisation efficace des forces[18] ». Toutefois, ces fonctions sont dans une autre publication interarmées devenues les « capacités en six domaines (le commandement, la détection, l'action, la protection, le maintien en puissance et la mise sur pied) », mais on ne trouve dans aucune des publications d'information ou d'explication qui justifie les différences de terminologie[19].

On trouve une partie de la raison expliquant ce manque d'homogénéité dans la doctrine interarmées des FAC dans un rapport de 2007 du Chef – Service d'examen (CS Ex) évaluant l'état de l'élaboration de la doctrine interarmées des FAC. Le rapport concluait que la doctrine interarmées présentait de « graves lacunes », notamment l'absence d'un processus rigoureux d'élaboration d'une doctrine interarmées, un « manque d'instruction et de formation professionnelle en ce qui concerne l'élaboration de la doctrine interarmées et de la doctrine » et le fait que « le processus [existant] d'élaboration de la doctrine interarmées des FC ne répondra pas aux besoins des unités opérationnelles des FC[20] ». Cette évaluation datant de 2012 d'une partie de la doctrine de l'armée américaine reflète la critique de la doctrine de la US Air Force que Holley a faite en 1995 et elle résume l'état d'une bonne part de la doctrine interarmées des FC d'alors et de maintenant : « … elle n'inclut pas les détails nécessaires. Elle mentionne par défaut des généralités raisonnables mais timides qui sont peu utiles pour les commandants et les officiers d'état-major… [elle] évite une discussion nuancée à laquelle elle préfère une série ennuyeuse de définitions, une taxonomie de fonctions et de méthodes opérationnelles… qui est la pire manière possible de communiquer la complexité des opérations terrestres[21] [TCO] ».

Il semble que peu a été fait en réaction aux critiques du CS Ex concernant la doctrine canadienne, ainsi que le montrent certaines parties de la doctrine de l'ARC décrivant le concept des fonctions de l'Armée de terre dans un contexte de force aérienne. La présentation originale de ces fonctions par le général Lucas en 2006 a été justifiée dans le manuel-cadre de doctrine de l'ARC, *Doctrine de l'Aviation royale canadienne*, par l'énoncé suivant : « Un siècle de guerre aérienne a réussi à démontrer que toute force aérienne efficace, qu'elle soit imposante ou plus modeste, est capable d'accomplir un certain nombre de fonctions bien précises. Au Canada, ces fonctions sont les suivantes : Détection, Modelage, Mouvement, Maintien en puissance, Commandement[22]. » Trois ans plus tard, dans la version de 2010 du manuel, « un siècle de guerre aérienne » avait apparemment démontré que des forces aériennes efficaces accomplissent six fonctions, soit « le Commandement,

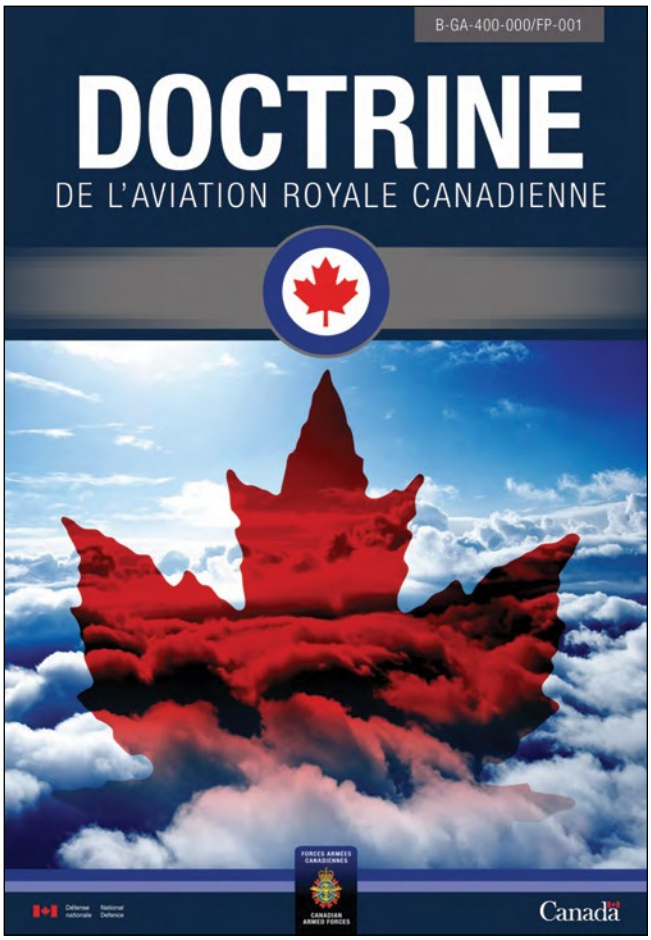

MDN

la Détection, l'Action, la Protection, le Maintien en puissance et la Montée en puissance[23] ». Aucune des deux versions ne présente de sources ou d'analyse étayant la validité de ces différentes assertions. La version la plus récente, publiée en 2016, maintient les six fonctions de la version de 2010, mais elle ne se fonde plus sur 100 ans d'histoire pour justifier son choix de fonctions. Celles-ci sont plutôt présentées comme des articles de foi que les croyants doivent accepter[24]. Une autre de ses caractéristiques quasi religieuses est que, contrairement aux versions antérieures qui incluaient peu de références étayant l'adoption des fonctions, la version la plus récente cite des « textes sacrés » (c'est-à-dire des textes faisant autorité considérés comme essentiels pour la pratique ou les croyances d'une religion)[25] en appui de ses choix, c'est-à-dire la doctrine interarmées et la *Banque de terminologie de la défense* (BTD). Toutefois, comme les autres versions et la doctrine interarmées, les textes en question ne renferment pas de principes, de théories ou une analyse détaillée de l'expérience opérationnelle expliquant aux lecteurs le raisonnement sur lequel l'éventail des fonctions repose[26]. On se demande si les personnes responsables de la doctrine de l'ARC ont compris qu'une bonne part de la doctrine interarmées qu'elles citent, et les produits de celle-ci qui sont dans la BTD, « présente de graves lacunes[27] ».

Conclusion

Le processus d'élaboration de la doctrine de l'ARC réalisé de 2005 à 2016 est un autre exemple de « machine à saucisse ». Ainsi que nous l'avons vu, son produit n'est pas très différent de celui des autres « usines à saucisse », dont l'ARC utilise certains produits pour élaborer sa doctrine. Malheureusement, cela limite son utilité parce que bien que les quelques malheureuses personnes qui doivent le faire puissent mémoriser et régurgiter cette doctrine, tout comme beaucoup de leurs prédécesseurs, les principes, les théories et l'analyse de l'expérience opérationnelle qui permettraient de l'étudier, d'en débattre et de la réviser, compte tenu de l'information recueillie, sont absents28. Sous leur forme actuelle, ces produits de doctrine ne sont pas jugés particulièrement pertinents par la plupart des gens, peu d'entre les lisent et moins, encore, les utilisent. Comme bien des travaux universitaires portant sur des sujets ésotériques analogues, ils sont « … destinés à un public réduit par rapport au nombre des personnes assistant à un cocktail réussi et le reste sort de l'imprimerie sans intéresser tant le citoyen que les collègues29 [TCO].

Le CGAFC devait au début devenir le « coordonnateur » de la Force aérienne en matière de doctrine et en être le « centre d'études et de recherches » et le « gardien des connaissances connexes », mais cette promesse a vite décliné quand, moins d'un an après sa création, le CEMFA a fait avorter le processus d'élaboration de la doctrine aérienne lancé par le CGAFC en imposant les « fonctions de combat » de l'Armée canadienne à la doctrine aérienne. Le résultat est que le CGAFC a passé dix ans à soumettre des parties de la doctrine aérienne à un processus de « rétroingénierie » pour se conformer au décret du général Luca tout en s'appuyant sur une doctrine interarmées présentant « de graves lacunes ». Certaines personnes pourraient être perturbées par le fait que peu de celles qui étaient associées au monde de la doctrine de l'ARC semblaient conscientes du fait qu'elles utilisaient des constructions artificielles de l'esprit, pas des fonctions de combat distinctes, au moment même où la doctrine interarmées leur donnait de manière inexplicable des apparences différentes, comme « les cinq principales fonctions opérationnelles interarmées » et les « capacités en six domaines ». Ce qui est peut-être plus troublant, du moins pour moi, c'est que lorsque j'ai porté ces faits à l'attention d'un groupe d'officiers supérieurs de la Force aérienne au cours d'un séminaire sur le commandement et contrôle, en 2012, l'officier le plus élevé en grade a déclaré : « Vous avez peut-être raison, mais nous avons trop avancé dans cette direction pour revenir en arrière maintenant [TCO]. » Le fait que cette déclaration est exacte ou non dépend dans une très large mesure des actions des autorités supérieures de la Force aérienne. Si elles sont prêtes à utiliser le CGAFC ainsi qu'il était à l'origine censé l'être, c'est-à-dire comme un « centre d'études et de recherches » qui est la source d'une doctrine fondée sur des principes, des théories et une pratique professionnelle étayés par une étude et une analyse rigoureuses, la doctrine de l'ARC pourrait se libérer des restrictions qu'elle s'impose. Autrement, vous pourriez vouloir détourner les yeux du processus d'élaboration de la doctrine de l'ARC.

Allan English, CD, Ph. D., *a servi à titre de navigateur aérien dans l'Aviation royale canadienne et les Forces armées canadiennes pendant 25 ans et il a occupé divers postes dans les domaines des opérations et de l'instruction. Il enseigne actuellement l'histoire militaire du Canada au département d'histoire de l'Université Queen's et a récemment donné un cours intitulé « L'approche canadienne de la guerre aérienne » dans le cadre du programme d'études supérieures sur la guerre au Collège militaire royal du Canada.*

NOTES

1 I. B. Holley, « A Modest Proposal: Making Doctrine More Memorable », *Airpower Journal* 9, no 4 (Hiver 1995), p. 1-2, à http://www.dtic.mil/dtic/tr/fulltext/u2/a529763.pdf.

2 ARC, B-GA-400-000/FP-001, *Doctrine de l'aviation royale canadienne,* 3ième édition, Trenton (Ontario), Centre de guerre aérospatiale des Forces canadiennes, 2016, p. 1-2, à http://www.rcaf-arc.forces.gc.ca/assets/AIRFORCE_Internet/docs/fr/centre-guerre-aerospatiale-fc/b-ga-400-000-fp-001-doctrine-de-laviation-royale-canadienne-accessible.pdf

3 Cité dans Philip A. Crowl, « Alfred Thayer Mahan », sous la direction de Peter Paret, *Makers of Modern Strategy*, Princeton University Press, 1986, p. 444.

4 Allan English, « L'art opérationnel », sous la direction de Allan English *et al., L'art opérationnel du point de vue canadien – contexte et concepts*, Kingston (Ontario), Presses de l'Académie canadienne de la Défense, 2005, p. 1-24 et 45-49, à http://publications.gc.ca/collections/collection_2012/dn-nd/D4-3-1-2005-fra.pdf

5 Howard G. Coombs, « Dans le sillage d'un changement de paradigme : Le Collège des Forces canadiennes et la dimension opérationnelle de la guerre », *Revue militaire canadienne*, vol. 10, nº 2 (2010), p. 19-27, à http://www.journal.forces.gc.ca/vol10/no2/05-coombs-fra.asp

6 A. C. Zinni, « Verbatim », *The Washington Post Online*, 16 juillet 2000, p. B02.

7 Paul Johnston, « Doctrine Is Not Enough: The Effect of Doctrine on the Behaviour of Armies », *Parameters*, vol. 30, nº 3 (Automne 1996), p. 30.

8 Allan English et John Westrop, *Canadian Air Force Leadership and Command: The Human Dimension of Expeditionary Air Force Operations*, Trenton (Ontario), CAF Aerospace Warfare Centre, 2007, p. 49 et 88, à http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/dn-nd/D2-211-2007-eng.pdf.

9 Aaron P. Jackson, « L'émergence d'une culture doctrinale dans la Force aérienne du Canada : l'origine, l'état actuel et l'avenir de cette culture partie 2 – Vers une culture doctrinale dans la Force aérienne du Canada », *La Revue de la Force aérienne du Canada*, vol. 2, nº 4 (Automne 2009), p. 41, à http://airforceapp.forces.gc.ca/cfawc/eLibrary/Journal/Vol2-2009/Iss4-Fall/Sections/06-The_Emergence_of_a%20_Doctrinal_Culture_within_the_Canadian_Air_Force_f.pdf

10 English et Westrop, p. 90-91 et 150.

11 Stephen Thorne, « Military money too little, too late: Money in federal budget likely not enough for overstretched military », *Halifax Herald*, 25 avril 2005, contenu archivé.

12 Ernst Kuglin, « New warfare centre landing at 8 Wing », *Trenton Trentonian*, 25 avril 2005, contenu archivé.

13 ARC, « Centre de guerre aérospatiale des Forces canadiennes – Histoire », à <<http://www.rcaf-arc.forces.gc.ca/fr/centre-guerre-aerospatiale-fc/index.page>>. Consulté le 14 mars 2018.

14 Jackson, p. 43.

15 Allan English, « La transformation des FC vue de l'extérieur », *Revue militaire canadienne*, vol. 11, nº 2 (2011), p. 12-20, à http://www.journal.forces.gc.ca/vo11/no2/04-english-fra.asp

16 Jackson, p. 44.

17 Herb Petras, « Mise à jour du directeur général – développement des méthodes de combat de la Force terrestre (DGDMCFT) », *Le Journal de l'armée du Canada*, vol. 7, nº 2 (Été 2004), p. 8, à http://publications.gc.ca/collections/Collection/D12-11-7-2F.pdf

18 MDN, PIFC 3.0 *Les opérations*, Ottawa, Centre de guerre des Forces canadiennes, 2010, p. 1-6, à http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/dn-nd/D2-252-300-2010-fra.pdf

19 MDN, PIFC 01 *Doctrine militaire canadienne, Ottawa*, Centre d'expérimentation des Forces canadiennes, 2009, p. 2-8, à http://publications.gc.ca/collections/collection_2010/forces/D2-252-2009-fra.pdf

20 Chef – Service d'examen, « Évaluation de la tenue à jour et de l'actualité de la doctrine des FC », 1258-153 (CS Ex) (mars 2007), p. 29-30, à http://www.forces.gc.ca/assets/FORCES_Internet/docs/fr/a-propos-rapports-pubs-verifi-eval/p0738.pdf

21 J. P. Clark, « The Missed Opportunity: A Critique of ADP 3-0 Unified Land Operations », *Military Review* (July-August 2012), p. 48, à http://www.armyupress.army.mil/Portals/7/military-review/Archives/English/MilitaryReview_20120831_art010.pdf.

22 Force aérienne canadienne, B-GA-400-000/FP-000, *Doctrine de l'Aviation royale canadienne*, 1re édition, Trenton, Centre de guerre aérospatiale des Forces canadiennes, 2006, p. 39, à http://publications.gc.ca/collections/collection_2007/nd-dn/D2-184-2006F.pdf. Jackson et d'autres parlent de l'édition de 2007 de cette publication et j'utilise cette date dans le texte.

23 Force aérienne canadienne, B-GA-400-000/FP-000, *Doctrine de l'Aviation royale canadienne*, 2ième édition, Trenton, Centre de guerre aérospatiale des Forces canadiennes, 2010, p. 37, à http://www.rcaf-arc.forces.gc.ca/assets/AIRFORCE_Internet/docs/en/cf-aerospace-warfare-centre/b-ga-400-000-fp-000.pdf. Cet article rédigé par le personnel du CGAFC résume simplement la doctrine et n'inclut rien qui soutienne les « fonctions » : Service de développement de la doctrine et des concepts, CGAFC, « Les fonctions de la Force aérienne », *La Revue de la Force aérienne*, vol. 3, nº 1 (Hiver 2010), p. 63-66, à http://publications.gc.ca/collections/collection_2010/forces/D12-13-3-1-fra.pdf

24 ARC, *Doctrine de l'aviation royale canadienne*, 2016, p. 21.

25 Basé sur l'article de Wikipedia « Texte sacré », à https://fr.wikipedia.org/wiki/Texte_sacr%C3%A9.

26 ARC, *Doctrine de l'aviation royale canadienne*, 2016, notes accompagnant les pages 23 à 31.

27 Chef – Service d'examen, « Évaluation de la tenue à jour et de l'actualité de la doctrine des FC », p. iii.

28 *Ibid*, p. 5-7.

29 Michael Bliss, « Why Tenure Has No Future », *Academic Matters* (October-November 2009), p. 14, à https://academicmatters.ca/assets/Academic_Oct09reference.pdf.

Photo du MDN ISX02-2018-0001-002 prise par le caporal Kyle Van Tol

Les Snowbirds des Forces armées canadiennes survolent au-dessus du Kennedy Space Centre de la NASA, au cap Canaveral, en Floride, le 9 mai 2018.

Cal Sport Cal Sport Media/Alamy Stock Photo/K6D619/Alamy Stock Photo/K6D619

La ligne défensive des Bears de Chicago contre les Falcons d'Atlanta durant un match de la Ligue nationale de football, le 10 septembre 2017.

Différence culturelle entre organisations professionnelles : analogie avec le monde du sport pour lancer une discussion approfondie

par Caleb Walker

Les équipes de la Ligue nationale de football offrent de piètres performances au rugby – et les équipes de rugby jouent médiocrement au football américain.

Dans les mess de toute grande armée, des professionnels discutent du problème suivant : en vue de quels types de combats devons-nous nous entraîner? Guerres de grande envergure ou d'ampleur limitée? Combats anti-insurrectionnels ou conventionnels? Pouvonsnous exceller dans l'ensemble du spectre des conflits? L'objet du présent article est de continuer d'alimenter cette discussion professionnelle. Il explique « pourquoi nous sommes qui nous sommes ». Je souhaite qu'on se serve du présent article pour amorcer des discussions approfondies, et ce, à tous les échelons de l'Armée canadienne. Alors que nous laissons derrière nous Kandahar, en Afghanistan – ses dures leçons et ses âpres combats – il nous faut continuer de réfléchir à ce qui distingue la contreinsurrection des autres types de combats auxquels nous pourrions participer.

Pourquoi les armées livrant des guerres antiinsurrectionnelles sontelles différentes de celles menant des guerres conventionnelles? En termes simples, c'est parce que les professionnels de très haut niveau – et ce, peu importe leur profession – doivent fonctionner différemment de ceux ayant adopté une autre profession. En effet, l'architecte travaille différemment d'un avocat, et le travail du médecin n'a rien à voir avec celui de l'ingénieur. Je vais maintenant utiliser une analogie sportive pour mieux illustrer cette notion.

Le rugby à XV ainsi que le football américain comme il se joue dans la Ligue nationale de football (NFL) sont deux sports distincts. Les différences résident dans l'équipement que les joueurs portent ou utilisent, dans leurs habiletés et leur entraînement et, enfin, dans la culture qui assure le succès des équipes professionnelles. Par « culture », j'entends les idées, les coutumes et les comportements d'une équipe précise. Cette culture, qui englobe les façons de faire, repose sur les présomptions inhérentes[1] à l'équipe. Il faut des dizaines d'années pour développer la culture d'une équipe professionnelle.

Oscar Max/Alamy Stock Photo/D9M9HA

Mtawarira « La Bête » se dégageant du maul durant le match-test de rugpar Castle Larger entre l'Afrique du Sud et l'Écosse, au Stade Mbombela à Nelspruit, en Afrique du Sud, le 15 juin 2013.

La culture ou la « personnalité » de l'équipe est différente, non seulement d'un sport à l'autre, mais aussi entre les équipes d'un même sport. Chaque équipe possède sa propre approche à ces divers aspects : médias, priorités de l'équipe, exercice du leadership, discipline et relation avec le patron (l'entraîneur). Sur le terrain, les deux sports susmentionnés sont coordonnés très différemment. Au football, il y a des casques d'écoute qui permettent des communications constantes. Les entraîneurs en chef, les entraîneurs adjoints, le quartarrière et le capitaine défensif réagissent aux décisions constantes prises sur la ligne de côté. Au football, on exerce un commandement et contrôle sur le terrain. Au rugby, l'entraîneur se tient sur la ligne de côté – ou est assis sur le banc de touche – et il transmet des directives précises. Par ailleurs, au beau milieu de la partie, les joueurs de rugby livrent leur propre bataille. Les décisions sont prises par le capitaine de l'équipe. L'offensive est la responsabilité du « premier cinq ». La dynamique est complètement différente. Les présomptions relatives à la personne qui prend les décisions sont différentes.

Au football, les joueurs parlent souvent de faire mal à l'autre équipe; il ne s'agit pas ici de blesser les joueurs adverses, mais bien de les dominer physiquement. On cherche à provoquer l'effondrement de l'autre équipe. Les secondeurs veulent que le quartarrière les entende s'approcher; ils veulent nuire à sa capacité décisionnelle. Il s'agit d'un sport de contact physiquement exigeant. Les joueurs de rugby veulent aussi dominer l'autre équipe. Toutefois, leur objectif est également de créer des ouvertures et d'épuiser la défensive de leurs adversaires. Au rugby, les arrêts de jeu sont rares et les joueurs doivent constamment se déplacer et s'ajuster à des jeux improvisés. Ils doivent être plus rapides que leurs adversaires, garder la possession du ballon et avoir la maîtrise du terrain. Les présomptions sur la façon dont on remporte un match sont différentes.

Combien de temps faudrait-il à la meilleure équipe de la NFL pour remporter la Coupe du monde de rugby? Y arriveraitelle même un jour? Et pour une équipe de rugby? Pour y arriver, il faudrait mettre en place une série de mesures. Premièrement, il faudrait acquérir de l'équipement approprié pour qu'un joueur de rugby puisse résister à un plaqué d'un secondeur de 260 lb de la NFL. Deuxièmement, il serait judicieux de modifier les critères de recrutement pour intégrer des talents différents à l'équipe. Troisièmement, il faudrait mettre l'accent sur une condition physique, des habiletés et un plan de match adaptés au nouveau sport. Enfin – et il s'agit ici d'un aspect dont la mise en place exigerait des années ou des dizaines d'années – il faudrait modifier la culture de l'équipe, remplacer les entraîneurs et les directeurs et préparer les partisans afin d'être en mesure de connaître du succès dans le nouveau sport.

Serait-il possible pour une équipe de jouer aux deux sports simultanément? Non, pas à un niveau professionnel. Plusieurs joueurs sont capables d'offrir une bonne performance dans différentes facettes des deux sports. Il est même possible qu'ils

puissent jouer à de multiples sports au plus haut niveau qui soit. Par contre, ce sont des athlètes d'exception. Il faut du temps pour bâtir la culture d'une équipe professionnelle. La façon dont les réunions sont structurées, dont les décisions sont prises, dont les entraînements sont articulés, dont on améliore l'équipe et dont on interagit avec les entraîneurs sont autant de facteurs liés à la culture de l'équipe.

Demanderait-on vraiment à une équipe de football de jouer dans une ligue professionnelle de rugby? Probablement pas, mais on peut demander aux Forces armées canadiennes de jouer un rôle professionnel autre que le leur, et ce, pour tout un éventail de raisons dont la plupart sont indépendantes de leur volonté. Il faut garder à l'esprit que les équipes de la NFL offrent de piètres performances au rugby – et que les équipes de rugby jouent médiocrement au football américain.

Introduction

Les activités de l'Armée canadienne visent principalement un théâtre d'opérations conventionnel. La culture d'une armée axée sur une guerre conventionnelle fait en sorte qu'il lui est très difficile de mener une campagne de contreinsurrection. La raison d'être du présent article est de discuter des aspects culturels de ces deux types de combat. L'article arrivera à la conclusion qu'on ne peut pas s'attendre à ce que l'Armée canadienne maîtrise les opérations de contreinsurrection sans un profond changement de culture. Comme nous l'avons déjà mentionné, tout changement de culture exige du temps.

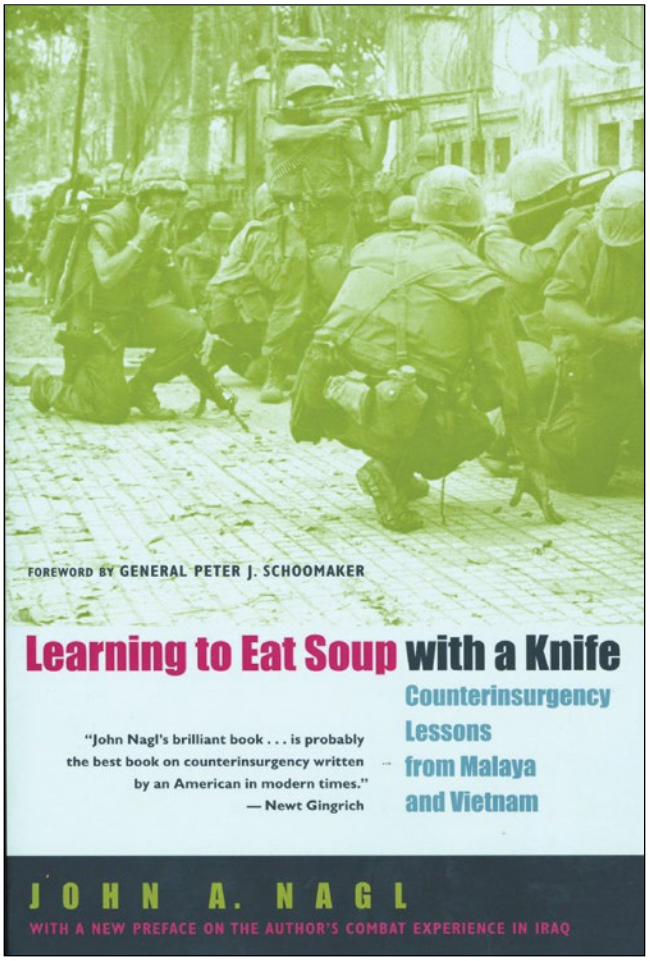

Presses de l'University of Chicago

Culture organisationnelle

Puisque la culture organisationnelle est un concept abstrait, il est assez difficile de la définir. La meilleure façon d'appréhender la culture est sous l'angle de la description qu'en a faite Edgar Schein, un expert du développement organisationnel, dans son livre *Organizational Culture and Leadership Defined*. Il y indique que la culture est à un groupe ce que la personnalité ou le caractère est à une personne[2]. Nous comprenons ce qu'est la culture au niveau d'un groupe ethnique ou d'une nation, mais il nous est difficile de comprendre la culture de groupes de moindre envergure. Nous comprenons qu'il existe des différences culturelles entre les habitants de l'Alberta et ceux de l'Afghanistan. Nous comprenons que la culture des policiers diverge de celle des médecins. C'est parce que leur culture, leurs comportements et leurs présomptions sont très différents. C'est quand la culture nous est familière que nous éprouvons de la difficulté à en saisir les principales différences.

Pour qu'il y ait culture, il faut un ensemble de présomptions et d'expériences communes. Schein croit que toute organisation qui possède une expérience commune dispose d'une culture. Plus l'organisation est ancienne, plus la culture est implantée. Elle se trouve également renforcée par « l'intensité émotionnelle » des expériences partagées de l'organisation[3]. Les organisations militaires nationales de partout dans le monde possèdent une culture. Plus une organisation perdure, plus les présomptions ont façonné ses comportements. La culture est souvent associée à des « valeurs » et les gens se demandent si une organisation possède « la bonne culture ». Schein est d'avis qu'il est erroné d'envisager la culture de cette façon. Il n'y a ni bonne ni mauvaise culture. La culture est le reflet de la façon dont l'organisation atteint ses objectifs et interagit avec son environnement. La culture est aussi souvent associée à des comportements, mais il s'agit d'une autre erreur. Les comportements sont le « produit final » d'une culture. La culture est façonnée à partir des présomptions du groupe quant à la manière dont l'organisation est censée fonctionner. Dans le présent article, il sera question des comportements des différentes forces militaires, après quoi on discutera des présomptions et de la culture qui génèrent ces comportements.

L'essentiel d'abord – Une armée de contreinsurrection est différente d'une armée conventionnelle

La notion selon laquelle il faut beaucoup de temps à une armée pour passer d'un élément à l'autre dans le spectre de conflits fait l'objet d'un large consensus. M. John A. Nagl, Ph. D., soldat et universitaire de premier ordre, discute des différences entre les cultures organisationnelles dans son livre intitulé *Learning to Eat Soup with a Knife*. Selon lui, la guerre conventionnelle et la guerre non conventionnelle sont tellement différentes l'une de l'autre qu'une armée répondant aux critères pour avoir du succès dans l'une éprouvera de grandes difficultés à combattre dans l'autre[4]. Les deux armées possèdent des cultures organisationnelles fondamentalement différentes qui donnent la priorité à divers aspects de leur organisation et en relèguent d'autres au second plan. Comme Robert M. Cassidy (titulaire d'un doctorat en stratégie et en guerre irrégulière et chargé de cours à l'Université Wesleyan) l'indique dans *Back to the Street without Joy : Counterinsurgency Lessons from Vietnam and other Small Wars*, le but serait de ne pas mener de petites guerres avec des méthodes propres aux grandes guerres[5]. Les deux armées ont différentes attitudes et nourrissent différentes

Photo du MDN AR2010-0177-01 prise par le sergent Daren Kraus

Le General David Petraeus (à gauche), commandant de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), et le général Jon Vance, commandant de la Force opérationnelle Kandahar (FO Kandahar), examinent/visitent un poste de contrôle venant d'être construit, le 9 juillet 2010.

présomptions en lien avec l'application de la puissance de combat. Ces présomptions ne sont pas complémentaires dans l'un ou l'autre des théâtres.

Au début des années 2000, alors que l'insurrection en Iraq gagnait en vigueur, l'Armée américaine (US Army) remettait en question l'efficacité de sa culture et de ses attitudes dans certaines opérations. Le général David H. Petraeus a rédigé son manuel sur la contreinsurrection en 2006. Il y décrit la propension de l'armée conventionnelle à faire la guerre aux insurgés et il soutient que les armées doivent remédier à cette propension pour connaître du succès[6]. On suppose qu'une armée conventionnelle emploiera des actions offensives et combattra des insurgés de façon active. Cette culture repose sur la présomption selon laquelle il faut aller à la rencontre de l'ennemi si on souhaite prendre l'avantage dans un contexte de contreinsurrection. Le général Petraeus puise des exemples dans le dernier siècle et soutient que les armées conventionnelles tendent à centraliser la prise de décisions et à appliquer une force excessive en cas d'opérations de contreinsurrection. Il affirme dans son manuel qu'on ne peut pas simplement écraser l'ennemi avec une puissance de combat supérieure. Selon lui, il faut plutôt mettre l'accent sur la population locale. Le brigadier Nigel AylwinFoster, de l'Armée britannique, a réfléchi à la campagne menée par la coalition en Iraq après 2003 et abonde dans le même sens en mentionnant que même si l'Armée américaine était indiscutablement reine des combats conventionnels, elle était loin d'afficher une telle dominance dans ses opérations de contreinsurrection[7]. Il a appuyé l'argument avancé par le général Petraeus selon lequel la culture organisationnelle de l'Armée américaine, axée sur la guerre conventionnelle, était peu adaptée aux opérations de contre-insurrection.

Culture de l'armée conventionnelle canadienne

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, la politique étrangère du Canada en a été une de protection et projection[8]. Le Canada a privilégié une stratégie non interventionniste respectant le principe d'égalité des États et de souveraineté des États. Pendant la Guerre froide, le Canada avait pour objectif sa conservation et sa protection nationale. Ces objectifs ont motivé le Canada à participer aux activités du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Le Canada a cherché à atténuer les tensions politiques dont Ottawa craignait qu'elles soient l'étincelle qui déclencherait la Troisième Guerre mondiale[9]. Cette capacité d'apaiser les tensions entre les États les plus puissants a perdu de son importance après la Guerre froide. En effet, après cette dernière, les Forces armées canadiennes ont plutôt projeté leur puissance afin de gagner en influence.

Pendant les années 1990, le gouvernement canadien attendait de son armée qu'elle mène des opérations dans l'ensemble du spectre de conflits. En 1994, le manuel d'instruction du Canada, *L'instruction de l'Armée de terre du Canada* (voir la figure 1) visait à préparer l'armée à *tous* les conflits, des missions de haute intensité aux missions de faible intensité.

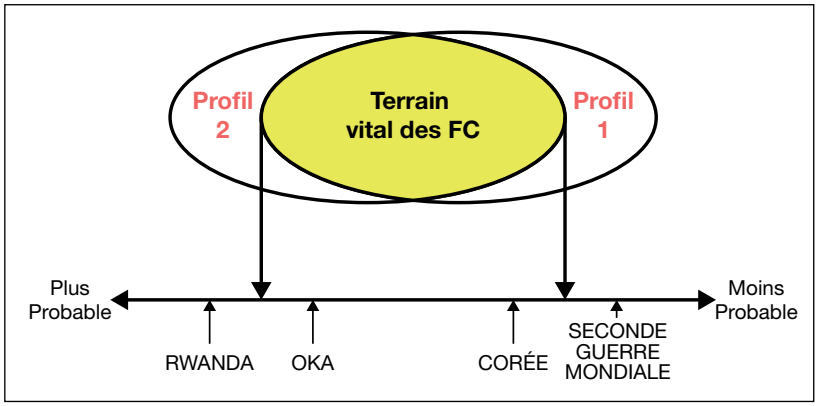

L'instruction de l'Armée de terre du Canada, chapitre 2, p. 14

Figure 1 – L'environnement opérationnel[10]

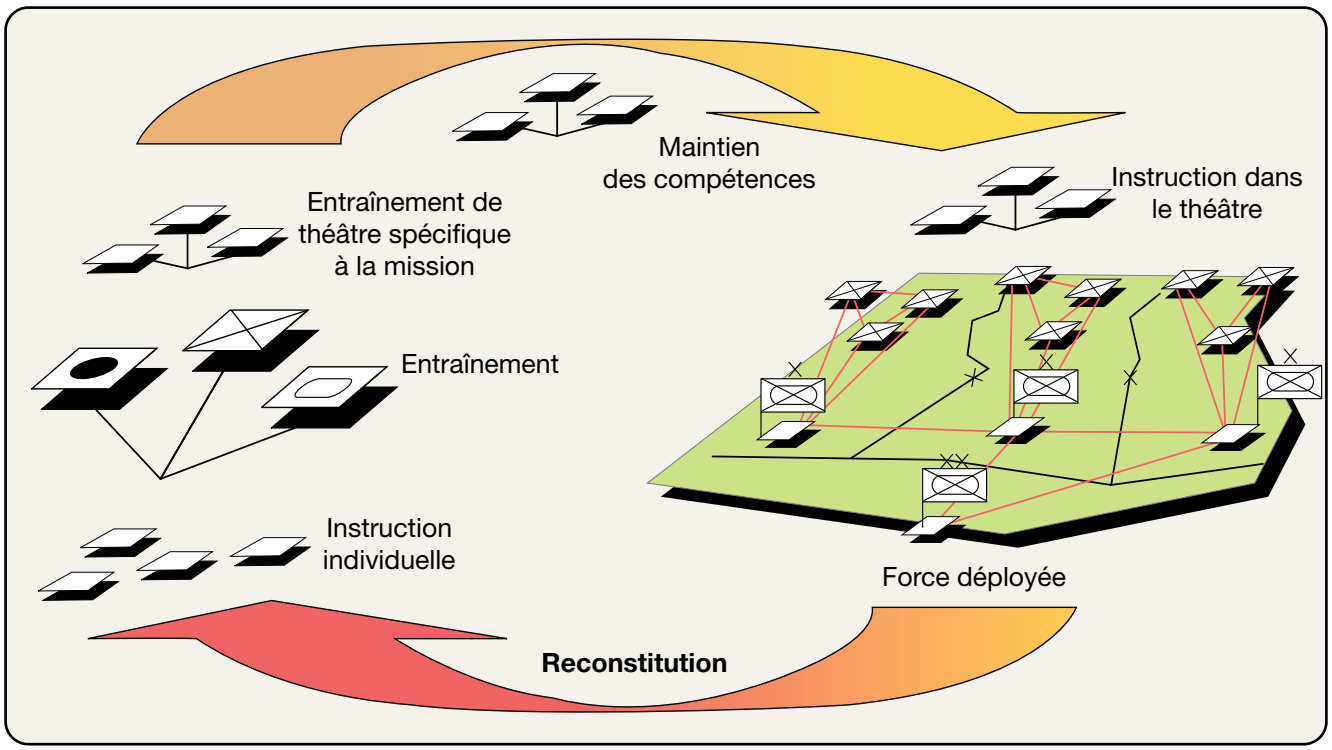

L'instruction de l'Armée de terre du Canada, chapitre 2, p. 18

Figure 2 : L'instruction au cours du cycle de mise sur pied de la force.[11]

Le manuel *L'instruction de l'Armée de terre du Canada* affirme que même si le Canada participe fréquemment à des conflits représentés par le profil 2, il doit tout de même être préparé à prendre part à des conflits de haute intensité comme ceux qui sont représentés par le profil 1. Le document soutient que l'efficacité avec laquelle on peut mener des opérations dans un contexte correspondant au profil 2 dépend de la capacité d'une armée à démontrer sa puissance de combat dans un contexte assimilable au profil 1. Vers la fin des années 2000, plus particulièrement après la participation du Canada aux opérations en Afghanistan, l'armée a reconnu qu'il lui était impossible de s'entraîner en vue de l'ensemble du spectre de conflits. Elle a déterminé qu'elle devait maîtriser un domaine précis, c'estàdire une spécialisation. Au début des années 2010, l'Armée canadienne mettait l'accent sur les opérations de brigade conventionnelles et, plus précisément, sur la défense fixe de brigade, l'attaque de brigade, le franchissement délibéré de cours d'eau et la défense mobile. Ainsi, le Canada a façonné son armée sous l'angle de sa capacité de combattre au niveau de la brigade dans un conflit de haute intensité.

Comme le montre la figure 2, l'Armée canadienne dispose d'un cycle d'entraînement sur trois ans selon lequel chacune des trois brigades passe par les trois phases suivantes : appui/reconstitution, entraînement et opérations. Les brigades canadiennes s'entraînent jusqu'au niveau de la formation dans un contexte divisionnaire dans le cadre duquel la brigade d'intervention rapide mène un exercice cumulatif d'une durée de deux semaines afin de vérifier la tenue de la brigade face à une force ennemie réelle. Ce niveau d'entraînement permet de veiller à ce que le quartier général de la brigade puisse mener des opérations réelles avec groupebrigade. Il peut notamment s'agir de missions de ciblage dans la profondeur, interarmées et multinationales.

La politique de défense du Canada, *Protection, Sécurité, Engagement* (2017), traite du mandat lié à l'entraînement du niveau du groupebrigade. On indique qu'il s'agit du niveau minimal auquel on peut mener des campagnes interarmées et où on peut faire intervenir d'autres ministères, des organisations non gouvernementales et des partenaires de la coalition. Ces groupesbrigades doivent être en mesure de fournir « leurs aptitudes au combat de haut niveau[12] ». La politique de défense estime qu'une force de combat bien entraînée peut rapidement s'adapter aux opérations de niveau inférieur si elle est appelée à le faire.

Les comportements adoptés par l'armée conventionnelle canadienne sont les suivants :

1. L'Armée canadienne exerce le commandement et le contrôle de la mission et fournit des directives du haut vers le bas de la hiérarchie afin de combattre l'ennemi. La culture militaire en est une de commandement centralisé offrant une orientation générale[13].
2. La priorité de l'Armée canadienne est de trouver et de détruire l'ennemi. Elle tend à mener des missions visant à briser le cycle décisionnel de l'ennemi et à lui soutirer l'initiative[14].
3. L'Armée canadienne est prédisposée à mener des opérations offensives et elle préfère attaquer les enjeux de front[15].

Dans la culture militaire canadienne, on s'attend à ce que les leaders exercent du commandement et contrôle. D'autres organisations sont davantage préparées à collaborer et coopérer. Les militaires « prennent des décisions » alors que les autres organisations « formulent des recommandations[16] ». La présomption mise de l'avant par l'Armée canadienne est qu'une attitude offensive vigoureuse apportant le combat à l'ennemi est primordiale. L'Armée canadienne estime que, pour gagner la bataille,

il faut trouver l'ennemi et le détruire. La culture est façonnée par ces présomptions.

Culture pour campagne de contreinsurrection

Il serait difficile de décrire la culture parfaitement adaptée à une force de contreinsurrection en quelques paragraphes. Je vais donc décrire ce qui, selon moi, *ne fonctionne pas* et utiliser ces croyances comme fondement pour énoncer des principes directeurs. On s'attend à ce que les forces militaires occidentales – celles qui sont dirigées par des civils élus – gagnent les guerres avec rapidité et violence[17]. L'armée est simplement le reflet de la société civile. La société civile veut des résultats rapides et est réfractaire à l'idée d'être embourbée dans une situation qui perdure. Quand des pays comme le Canada déploient des forces pour mener des missions de contreinsurrection, ces forces tendent à exécuter des opérations visant à traquer les insurgés. Toutefois, une force de contreinsurrection a besoin de solutions à long terme s'appuyant sur la population locale.

La prédisposition à mener des opérations offensives n'est pas seulement illustrée par l'expérience vécue par l'Armée canadienne pendant qu'elle combattait à Kandahar, en Afghanistan. En effet, on la voit aussi chez les forces américaines déployées en Iraq. La plupart des 127 opérations de pacification que l'Armée américaine a menées en Iraq entre mai 2003 et mai 2005 ont été lancées dans le but de trouver, de fixer et de frapper les insurgés. Seuls six pour cent des opérations avaient pour objectif d'appuyer le gouvernement local[18]. Lors des patrouilles, on met souvent l'accent sur un objectif militaire et il n'est pas rare qu'on accorde peu d'importance à l'interaction avec la population locale. Une force de contre-insurrection doit considérer que la population est le plus important point d'intérêt du conflit et, à ce titre, elle doit être placée au centre de toutes les opérations.

Les comportements attendus d'une force de contre-insurrection figurent cidessous.

1. Exercer une administration éclairée au niveau local afin de répondre aux besoins locaux[19]. Mettre l'accent sur les besoins en matière de développement social, économique et politique de la population au moyen d'une intégration des activités civiles. Elle doit coordonner ses activités et celles des autres parties prenantes au conflit et coopérer avec ces dernières. Comme indiqué dans le manuel Counterinsurgency, il s'agit de répondre aux besoins fondamentaux de la population locale[20].
2. Comme l'a indiqué le général McCrystal, commandant de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan de 2009 à 2010, la stratégie serait de faire passer la protection de la population afghane avant l'élimination des insurgés[21]. Les militaires doivent mener leurs opérations en recourant le moins possible à la force et en causant le moins de pertes de vie possible[22].
3. Développer les troupes locales et en déployer le plus grand nombre possible. Conférer à la population locale le pouvoir de restaurer la loi et l'ordre[23].

La force de contreinsurrection doit partir du principe que la population locale est l'aspect le plus important de l'opération. Tout recours à la force, toute opération et toute initiative de développement doit avoir pour objectif l'établissement d'une relation étroite avec la population locale. La force de contreinsurrection doit tenir lieu de force de police principale qui protège la population et développe les troupes locales.

Conclusion

La culture d'une armée conventionnelle en est une de commandement et contrôle et d'exécution d'opérations offensives visant à détruire l'ennemi. La culture d'une force de contreinsurrection en est une de coordination et de collaboration et elle met l'accent sur la protection de la population et le développement des troupes locales. Ces cultures sont façonnées par des présomptions relatives à la façon dont les forces pourront sortir victorieuses du conflit. Même si les deux armées mènent leurs opérations dans un environnement hostile, elles pratiquent des sports très différents. Comme l'exprime l'analogie, les cultures ont un effet sur *la façon dont chaque équipe structure ses réunions,*

DVIDS/Photo ID 266517

Le General Stanley McChrystal durant une visite sur le terrain en Afghanistan, le 30 mars 2010.

prend des décisions, articule ses entraînements, s'améliore et interagit avec les intervenants. Il faut compter des années pour modifier la culture des deux armées.

À l'instar de la plupart des armées occidentales, on s'attend à ce que l'Armée canadienne combatte dans l'ensemble du spectre de conflits. Le présent article devrait avoir survolé les facteurs faisant en sorte qu'une armée ne peut pas simplement changer son équipement et remanier ses règles d'engagement et s'attendre à obtenir du succès dans l'ensemble du spectre de conflits. En effet, il faut plutôt une armée différente. L'Armée canadienne a choisi d'être particulièrement compétente dans un conflit de haute intensité afin d'atténuer les risques dans le prochain conflit majeur. Toutefois, pour être réellement efficace dans un contexte de contre-insurrection, il faut absolument revoir la culture et les présomptions. *Les équipes de la NFL offrent de piètres performances au rugby – et les équipes de rugby jouent médiocrement au football.* Nous devons comprendre qu'il existe un fossé culturel fondamental entre ces deux armées différentes si nous voulons nous préparer en vue de conflits différents.

Le major Caleb Walker *est titulaire d'une maîtrise en études de la guerre du Collège militaire royal du Canada. Diplômé du cours d'état-major technique de l'Armée canadienne, il a également obtenu une maîtrise en sécurité internationale et réussi le cours de commandement et d'état-major en Nouvelle-Zélande. Il a reçu une Mention élogieuse du Chef d'état-major de la défense après avoir participé à trois missions en Afghanistan. Il agit actuellement à titre de responsable de l'assignation des tâches au quartier général de l'Armée canadienne.*

NOTES

1 *Management Study Guide*, *Edgar Schein Model of Organization Culture*, 19 novembre 2017, à : http://www.managementstudyguide.com/edgar-schein-model.htm.
2 E. H. SCHEIN, *Organizational Culture and Leadership : Organizational Culture and Leadership Defined*, San Fransisco, Jossey Bass, 2010, p. 8.
3 *Ibid*., p. 11.
4 John A. NAGL, « Learning to Eat Soup with a Knife », *World Affairs*, vol. 161, nº 4, p. 196.
5 Robert M. CASSIDY, « Back to the Street without Joy: Counterinsurgency Lessons from Vietnam and Other Small Wars », *PARAMETERS*, été 2004, p. 80.
6 General David Petraeus, *Field Manual 3-24 Counterinsurgency*, Washington, Department of the Army, 2006, p. ix.
7 Brigadier Nigel Aylwin-Foster, « Changing the Army for Counterinsurgency Operations », *Military Review*, novembre-décembre 2005, pp. 2-3.
8 Robert W. MURRAY et John McCOY, « From Middle Power to Peacebuilder: The Use of the Canadian Forces in Modern Canadian Foreign Policy », *American Review of Canadian Studies*, volume 40, 2010, numéro 2, p. 173.
9 *Ibid*., p. 175.
10 *L'instruction de l'Armée de terre du Canada*, « Chapitre 2 – L'instruction et les opérations », 19 novembre 2017, p. 14, à : http://armyapp.forces.gc.ca/olc/Courseware/AJOSQ/JTRG/jtrg_01_02/references/JTRG_01.02_B-GL-300-008_F.pdf.
11 *Ibid*., p. 18.
12 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, « Protection, Sécurité, Engagement : la politique de défense du Canada », 2017, p. 36.
13 Aylwin-Foster, p. 7.
14 General David Petraeus, *Field Manual 3-24 Counterinsurgency,* p. 5-2.
15 Aylwin-Foster, p. 3.
16 Adrielle TURNBULL et Patrick ULRICH, *Canadian Military-Civilian Relationships within Kandahar Province*, NATO STO-MP-HFM-204, p. 5-3.
17 Nagl, p. 9.
18 Aylwin-Foster, p. 5.
19 Nagl, p. 195.
20 Petraeus, p. 2-1.
21 Murray et McCoy, p. 171.
22 Cassidy, p. 80.
23 *Ibid*.

Photo du MDN IS03-2018-0043-003 prise par le caporal-chef Jennifer Kusche

Des membres de la protection de la force de l'opération *Presence* – Mali discutent du plan de sécurité à Gao, au Mali, le 17 juillet 2018.

Photo du MDN IS03-2018-0041-031 prise par le caporal chef Jennifer Kusche

Des militaires du Canada, des Pays-Bas et de l'Allemagne participent à une version abrégée de la Marche de Nimègue au Camp Castor à Gao, au Mali, le 17 juillet 2018.

La projection des droits de la personne : une vision moderne de l'uniformité

par Kathryn Foss

Introduction

En ma qualité d'officier d'artillerie comptant plus de 30 années de service au sein des Forces armées canadiennes (FAC), je peux assurer tout le monde que je comprends réellement l'importance de l'Histoire et de la nécessité des uniformes dans les forces armées. Mon expérience récente touchant ma propre identité de genre et mes attentes concernant ce qui est une tenue appropriée m'ont fait remarquer à quel point il est étrange qu'au moment même où beaucoup d'armées modernes essaient d'accroître la diversité et l'inclusion en cherchant notamment à attirer les femmes dans des groupes professionnels opérationnels, certaines de ces mêmes armées prennent directement ou indirectement d'autres mesures qui cachent cette diversité.

Le personnel de n'importe quelle force armée comprendra que « les uniformes militaires et tout ce qu'ils symbolisent, de l'appartenance au groupe à la prétention de l'État moderne selon laquelle ses représentants très distinctifs sont les seuls agents de violence légitimes[1] [TCO] ». Depuis un temps relativement court, les armées constituées portent une tenue qui leur permet d'être clairement vues comme distinctes et différentes des non-combattants qui les entourent.

> « L'uniforme militaire est un type de vêtement qui est associé à une symbolique particulière et qui a une longue histoire et une longue tradition. Les différents régiments peuvent même porter une tenue différente afin de refléter leur histoire et leur réputation. L'uniforme reflète l'ordre et la discipline et incite à la subordination au moyen de divers insignes, y compris les insignes qui indiquent le grade et qui soulignent la structure hiérarchique des armées. Il incite aussi au respect et à la peur et symbolise la force et la puissance : il inclut des caractéristiques destinées à faire paraître la personne qui le porte plus large ou plus grande qu'elle l'est et il accentue donc la stature des soldats aux yeux de leurs camarades, des civils et de l'ennemi. Enfin, il aide à créer une identité d'apparence et un esprit de corps et il contribue ainsi à la formation de liens[2] [TCO]. »

Discussion

Pendant le dernier siècle ou à peu près, la raison d'être des uniformes a évolué : surtout symbolique au début, l'uniforme soutient ou améliore maintenant la protection de la personne qui le porte. « Les uniformes militaires modernes sont beaucoup plus simples et beaucoup plus utilitaires que leurs prédécesseurs au caractère impressionnant et décoratif. Les soldats de l'armée américaine portent la tenue de camouflage réglementaire dans pratiquement toutes les occasions, sauf celles correspondant à une prise d'armes ou à une cérémonie officielle au cours desquelles l'uniforme de grande tenue est porté[3] [TCO]. » Ce constat est très logique, car « nous nous entraînons comme nous combattons et nous combattons comme nous nous entraînons ». Les forces armées modernes consacrent la majeure partie de leur temps à des tâches de temps de paix, simplement à titre de forces de dissuasion, pas au combat. Lorsque nous sommes en action et que nous nous entraînons, équipés comme nous le serions au cours des opérations, notre moral et notre efficacité sont meilleurs, et les aspects logistiques des actions exécutées à titre de force militaire sont aussi simplifiés.

> L'armée est une entité constituée de personnel en uniforme dans laquelle la discipline est, en partie, jugée d'après la manière dont un soldat porte un uniforme prescrit de même que d'après son apparence. Une apparence propre et soignée de tous les soldats est donc fondamentale pour l'armée et elle aide le personnel à acquérir la fierté et l'esprit dont une force militaire efficace a absolument besoin. La fierté et la discipline personnelle que les soldats américains apportent à leur armée par une image militaire conventionnelle sont des éléments essentiels de la force et de l'efficacité militaire de l'armée[4] [TCO].

Je ne crois pas que la raison d'être et les avantages des uniformes militaires soient très controversés. Je crois toutefois que nous devons aussi tenir compte des personnes qui portent ces uniformes et de l'effet qu'ils ont sur ces personnes.

Qui porte donc ces uniformes? Est-ce l'idée que le mâle de l'espèce humaine qui est la nôtre est biologiquement plus enclin à être en raison de sa force « supérieure » un « agent de violence » et que « … les hommes semblent assumer leur colère et s'en servir à leur avantage[5] [TCO] » au point que, longtemps, dans le passé, seuls les hommes ont exercé le métier des armes. Cela permet de comprendre que, la plupart du temps, les uniformes ont été conçus par des hommes pour être portés par des hommes. L'équipement d'une armée devrait, même du point de vue économique, reposer sur un caractère commun maximum des composantes, ce qui limite le coût d'acquisition et la complexité du soutien logistique connexe.

Historiquement, même avant que les femmes aient été autorisées à servir dans les forces armées, toute femme qui se retrouvait dans le monde militaire devait le faire comme si elle était un « homme » et porter un uniforme d'homme. Toutefois, les femmes ont fini par s'y faire une place, d'abord dans des rôles limités au sein d'organisations spéciales, comme le Women's Army Corps britannique, et ensuite au sein des organisations principales, dans des rôles de premier plan. À ce stade, tant que chaque soldat, marin ou aviateur pouvait accomplir les tâches communes, son genre n'avait pas d'importance. Toutefois, étant donné la contribution que les femmes sont maintenant en mesure d'offrir au monde militaire, il faut satisfaire leurs besoins particuliers touchant les uniformes. Par exemple « comme, maintenant, les femmes constituent 15,5 p. cent de l'armée américaine, l'uniforme militaire unisexe est modifié en fonction du corps féminin, principalement afin de réduire leur risque de trouble musculosquelettique causé par des plaques de protection mal ajustées, et il améliore par conséquent leur rendement sur le champ de bataille. Même si ces modifications peuvent changer la conception de base de l'uniforme militaire, les fonctions fondamentales de l'équipement restent l'aspect le plus important[6] [TCO] ».

S'il est compréhensible que le caractère commun des uniformes offre de grands avantages sur le plan opérationnel, recherchons-nous en fait les mêmes avantages pour les uniformes de grande tenue quand nous sommes en garnison ou que nous prenons part à un rassemblement? Contrairement aux idées reçues « … l'uniforme de grande tenue est un produit très bien conçu et très bien fait… Il n'est donc pas surprenant qu'il demeure un symbole d'élégance militaire et de prestance; tout comme la tenue de combat, l'uniforme de grande tenue a aussi évolué pour refléter les changements de goût et d'attitude d'une époque donnée. Outre le confort qu'ils offrent et leur caractère pratique, ces changements rendent l'uniforme militaire plus élégant et ils font aussi de cet ensemble vestimentaire un symbole d'une profession respectée. Sur le plan personnel, il n'existe pas de plus belle façon de servir[7] [TCO] ».

L'uniforme militaire a aussi un rôle à jouer pour ce qui est d'intéresser de nouvelles personnes à la fière profession des armes, car il permet aux forces militaires de montrer leur composition en présentant leurs membres en public. Ainsi que l'indique le paragraphe d'introduction, il est difficile de comprendre pourquoi certaines de ces mêmes forces militaires fonctionnent de manière qui cache l'inclusion, ce qui nuit au recrutement. Par exemple, le Department of the Navy (la Marine) des États-Unis « … prend des mesures délibérées pour garantir que les femmes sont invisibles dans les rangs en les obligeant à porter des uniformes de grande tenue masculins[8] [TCO] ». Certaines personnes pourraient juger que le fait de fournir des uniformes propres aux femmes est misogyne ou sexiste, mais ce n'est absolument pas le cas. « Il n'y a aucun doute que les militaires de sexe féminin portent l'uniforme avec une fierté qui est compréhensible. Les femmes servent depuis longtemps dans les forces armées, depuis la guerre de Sécession, et l'uniforme est incontestablement un symbole associé à un grand nombre de riches traditions. Au fil des ans, l'uniforme militaire féminin a subi des changements considérables, mais il est toujours essentiellement chic, important du point de vue historique et à la fois pratique et élégant[9] [TCO]. » Autrement dit, les femmes portent leur uniforme avec fierté parce qu'il symbolise leur volonté de servir leur pays et parce qu'il démontre qu'elles servent en tant que femmes. Le fait est que voir, c'est croire. « Essayer de cacher les marins et les fusiliers marins de sexe féminin d'une formation [à l'occasion d'un rassemblement] en leur faisant porter des uniformes masculins suggère que les chefs ont honte des femmes. Les militaires de sexe masculin et ceux de sexe féminin peuvent

Photo du MDN ET07-2018-0285-047 prise par le matelot de 1re classe Valerie LeClair

être égaux sans devoir porter exactement le même uniforme... La puissance des différents éléments de l'uniforme féminin de grande tenue – la jupe, les chaussures à talons hauts et le chapeau de type melon – tient au fait que leur port permet aux femmes de la Marine de paraître en même temps fortes et féminines. Cette combinaison signale discrètement que vous pouvez servir votre pays sans perdre votre identité féminine. Elle démontre une fierté à l'égard de nos différences et elle rappelle aux personnes qui peuvent voir les femmes représentées clairement en uniforme que certaines femmes sont des militaires : les filles peuvent devenir des marins[10] [TCO]. »

On peut s'interroger sur le lien qui existe avec la situation actuelle dans les FAC. Nous n'avons déjà pas de limites concernant l'emploi en fonction du genre et nous avons déjà un ensemble binaire d'uniformes pour les hommes et les femmes. Que pourrions-nous donc faire de différent concernant nos uniformes actuels, pour accroître notre efficacité opérationnelle? Encore une fois, les uniformes servent à communiquer à d'autres une impression de force, de discipline et de maîtrise. De même, l'existence d'uniformes féminins distincts permet aux personnes qui portent l'uniforme de communiquer ces mêmes traits de même qu'un degré de féminité. Nous avons permis des variations de nos uniformes fondées sur une tenue nationale (kilt écossais), sur la religion (turban sikh, hidjab musulman) et sur l'origine ethnique (tresses autochtones); dans la plupart des unités des FAC, tout le personnel ne porte pas le même uniforme distinctif, et le concept du maintien de « l'uniformité » a en conséquence une portée limitée. Le tout signale et communique plutôt la diversité au sein du personnel en uniforme des FAC.

Un milieu de travail inclusif assure la promotion de la diversité, laquelle devrait être vue comme une force, ou un « multiplicateur de force », plutôt que comme un problème d'uniformité. « Nous sommes plus forts et plus efficaces parce que notre effectif inclut des personnes qui ont une trajectoire personnelle, des caractéristiques et des attributs qui reflètent la riche diversité de notre pays[11] [TCO]. » Offrir un milieu inclusif, même dans les forces armées, n'est pas synonyme de fardeau pour l'organisation. « Parfois, les lieux de travail ont des règles, politiques et pratiques ou imposent des comportements qui s'appliquent également à tous mais qui peuvent créer des obstacles en raison d'une caractéristique de groupe non pertinente. Les textes de loi canadiens sur les droits de la personne reconnaissent que la véritable égalité consiste à respecter les besoins différents des gens. Dans le domaine de l'emploi, cela signifie qu'on valorise les différences et qu'on s'y adapte de sorte que tous les employés puissent travailler au mieux de leurs capacités. Pour respecter « l'obligation d'adaptation qui leur incombe, les employeurs doivent repérer et éliminer les règlements qui sont discriminatoires. Prendre une mesure d'adaptation signifie qu'il faut changer le règlement ou la pratique et adopter des modalités qui éliminent ces obstacles discriminatoires[12] ».

Les mesures d'adaptation sont normalement refusées seulement si le refus est basé sur une exigence professionnelle justifiée (EPJ). « Lorsqu'une norme ou une règle est une EPJ, l'employeur n'est pas tenu de la modifier pour tenir compte des besoins de l'employé. Cependant, pour favoriser le plus grand nombre de postulants possible, l'employeur doit quand même tenter de déterminer si certaines formes de mesures d'adaptation sont possibles. […] les employeurs ne devraient plus simplement

Bibliothèques et Archives du Canada/C-005420

Bibliothèques et Archives du Canada/C-005421

s'en remettre à une politique sur les mesures d'adaptation pour répondre aux demandes des employés susceptibles d'être victimes de discrimination en milieu de travail. Ils devraient plutôt examiner de près l'ensemble de leurs activités et programmes organisationnels, y compris les politiques, les pratiques, les règles, les normes, les achats et les décisions relatives aux biens immobiliers, et prendre toutes les mesures possibles pour supprimer les obstacles discriminatoires qui peuvent en découler[13]. » La modernisation de l'équipement individuel et de la tenue a démontré que « l'uniformité » n'est pas une EPJ, que les FAC sont tout aussi capables (et peut-être même plus), même si notre apparence n'est plus exactement la même.

Si les FAC embrassent vraiment l'inclusion et la diversité pour permettre à notre personnel d'atteindre son potentiel maximum, elles devraient adopter des mesures qui contribuent à cet objectif et qui évitent en même temps d'être pour l'organisation la source de contraintes excessives. Par exemple « … lorsque les personnes homosexuelles ne sortent pas du placard, elles sont dans une mesure de 10 p. cent moins productives que lorsqu'elles estiment pouvoir être ellesmêmes… Pourtant, 41 p. cent des travailleurs LGBT américains ne sortent pas du placard au travail[14] [TCO] ». De même, « … il existe un nombre croissant de personnes transgenres qui commencent à changer leur apparence pour refléter leur identité. Ce changement physique peut, mais ce n'est pas toujours le cas, être associé à un traitement médical. Quoi qu'il en soit, les effets sont très nettement positifs. La transition améliore la santé mentale des personnes trans(genres)… Les employés transgenres qui n'ont pas à se soucier de cacher leur véritable identité peuvent se concentrer et jouir davantage de leur travail. Les traits tels que l'optimisme, le bonheur et l'estime de soi accentués par la transition peuvent permettre aux employés trans(genres) de surmonter les obstacles au travail et de percevoir leur travail comme plus épanouissant et plus satisfaisant. Un état d'esprit positif peut inciter les personnes trans(genres) à consacrer une plus grande partie de leur temps à des tâches créatives, ce qui améliore leur rendement[15] [TCO] ».

En conséquence de l'adoption du projet de loi C-16 en 2017, les FAC sont tenues de traiter et de gérer leur personnel équitablement et de s'abstenir de toute discrimination fondée sur l'identité de genre et l'expression de genre. Les besoins de la vaste majorité des membres des FAC correspondent de façon commode aux définitions « binaires » historiques (binaire signifie exclusivement masculin ou féminin), mais la population ne correspond pas toute parfaitement à ces normes sociales. Même un membre des FAC devrait être libre d'exprimer son genre sans craindre de contrevenir aux ordres, aux règlements et aux politiques qui s'appliquent à chacun à condition que cette expression ne l'amène pas à enfreindre le principe de l'universalité du service et ne soumette pas le ministère à des contraintes excessives.

La panoplie des moyens existants pour favoriser l'inclusion et la diversité comprend un service d'approvisionnement qui a en stock tous les types de vêtements. Les FAC sont toutefois aussi gênées par la nature binaire des politiques, systèmes d'information, infrastructures et ainsi de suite. La plupart des installations ne sont pas équipées ou financées de manière à fournir des vêtements ou des logements qui sortent du modèle binaire. Nous comprenons qu'une réflexion et un effort considérables seront nécessaires pour évaluer les coûts et avantages associés à l'adoption d'une approche non genrée en matière de soutien et de gestion du personnel. Des discussions récentes sur des améliorations du soutien du personnel à coût uniforme ont amené le Directeur aux droits de la personne et à l'intégration du ministère des Affaires européennes et de l'Égalité à conclure « … que la meilleure solution serait que, dans un milieu de travail, toutes les options "genrées" soient offertes à tous pour que chacun porte les vêtements dans lesquels cette personne est le plus à l'aise… celleci préférerait avoir plus d'une option et on éliminerait les catégories "homme" et "femme" des uniformes pour faire disparaître toute différenciation inutile. Un milieu de travail pourrait, par exemple, mettre toutes les options à la disposition de l'individu et c'est à l'employé que reviendra le soin de choisir ce qui lui convient le mieux[16] [TCO] ».

Même si les événements n'étaient pas liés, les efforts de l'armée américaine visant à concevoir et à mettre en service l'« Army Combat Uniform (ACU) – Alternate » (uniforme de combat facultatif de l'Armée), qui a pour but de régler les problèmes que les femmes ont à l'égard de la version unisexe de cet uniforme, ont en fin de compte donné une application potentielle plus large. « C'est vraiment une question de préférences. Nous voulons encadrer la mise en service de cet uniforme de sorte qu'il soit offert à tous les soldats. Cet uniforme profitera à chaque soldat. Certains hommes estimeront que leur apparence est un peu plus professionnelle[17] [TCO]. » Si nous prenons du recul et analysons le processus et les résultats de la mise au point de l'uniforme de combat facultatif, nous devrions pouvoir déterminer pourquoi le processus était en fait nécessaire. Une réaction typique serait simplement que « … le corps de la femme est différent de celui de l'homme et nous devons en tenir compte. » Une façon de voir sans parti pris et non genrée pourrait être utile, car l'analyse aurait pour conclusion que « … comme les militaires n'ont pas tous le même corps, nous devons en tenir compte ». Même s'il est entendu que la plupart des différences touchant la forme du corps résultent de caractéristiques physiques biologiques genrées, ces différences ne sont pas réservées aux genres binaires.

C'est une distinction importante qui fait que nous considérons le genre comme une partie de l'analyse et que nous nous demandons en même temps si c'est un facteur déterminant durant le processus complet. Le gouvernement du Canada a établi un processus de prise de décision appelé « analyse comparative entre les sexes plus », ou ACS+, qui permet au gouvernement de tenir compte des besoins particuliers et de la situation des groupes et des populations touchés par ses activités et le MDN a accepté d'utiliser cet outil. « D'abord et avant tout, l'Équipe de la Défense (nationale) appliquera les principes de l'ACS+ à sa vaste gamme de programmes et de services qui offrent soutien et soins aux militaires des Forces armées canadiennes. C'est essentiel pour nous assurer d'être en mesure de répondre aux besoins d'un effectif diversifié et multiculturel à l'échelle du Canada[18]. » L'application des principes de l'ACS+ aux programmes d'équipement et de soutien, par exemple les vêtements opérationnels et les uniformes, nous mènerait *avant l'acquisition* aux mêmes leçons que celles que l'armée américaine a dégagées *après la mise en service*.

On comprendra, avec un peu de chance, que de nombreux facteurs doivent être pris en considération lorsqu'on analyse l'utilisation des uniformes dans les FAC. Nous savons que la façon dont nous utilisons les uniformes tient compte de l'histoire, de la sécurité, du genre, de la religion, des particularités culturelles, du coût et de la biologie, pour ne nommer que ces facteurs. Ne devrionsnous pas aussi tenir compte de la diversité et de la qualité de

Uniforme de combat facultatif de l'Armée

Cette illustration datant de 2010 montre les différentes modifications proposées touchant l'uniforme de combat pour qu'il soit mieux adapté aux militaires de sexe féminin. En mars, l'uniforme a été approuvé pour le personnel des deux sexes. Chaque soldat décidera s'il porte le modèle ordinaire ou le modèle facultatif.

Éléments non montrés

- Cordelière de serrage enlevée/ceinture montée élastique ajoutée
- Braguette à boutons raccourcie
- Poches déplacées sur la jambe inférieure/ poches cargo
- Tissu resserré de chaque côté des omoplates, pour accroître la liberté de mouvement, en tenant compte de la largeur moindre du dos de la femme

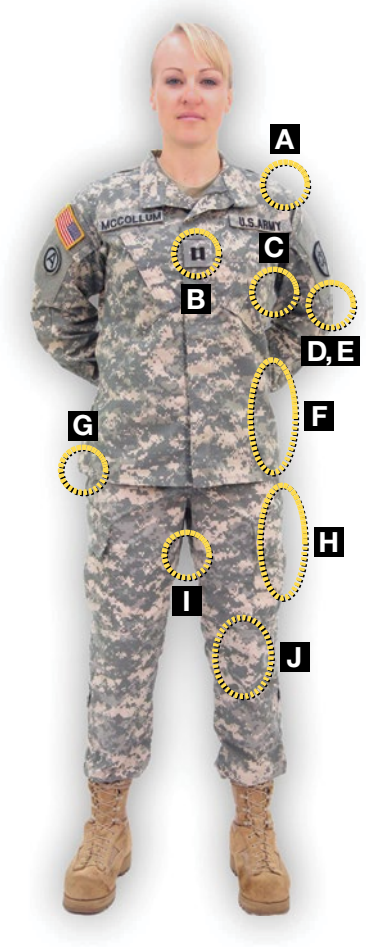

A Largeur rétrécie aux épaules

B L'insigne de grade a été déplacé au dessus du sein

C Modification de la longueur et de la largeur de la manche

D Renforts de coude déplacés

E Poche à crayons et poche de manche déplacées

F Coupe modifiée en fonction de la poitrine, des hanches et de la taille de la femme

G Avant et arrière allongés

H Rapport hanches-taille modifié

I Avant et arrière de la jambe modifiés en fonction du corps de la femme

J Renforts de genou déplacés

Illustration tirée du US Program Executive Officer Soldier

Uniforme de combat facultatif de l'armée américaine.

Le modèle de base de la veste tactique améliorée pour femmes offre aux militaires de sexe féminin plusieurs améliorations concernant la taille ainsi que le même niveau élevé de protection balistique contre les munitions à fragmentation et les projectiles d'arme de poing de 9 mm que la veste ordinaire. La protection contre les munitions tirées par fusil est assurée lorsque des plaques de protection du torse et des plaques latérales sont utilisées.

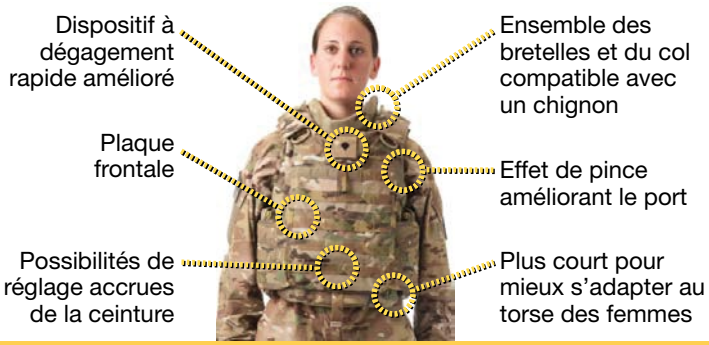

Anciennes tailles, sans distinction de genre, de la veste tactique existante (11)	Huit nouvelles tailles de veste pour femmes
Très petit, petit, moyen, moyen long, grand, grand long, très grand, très grand long, très grand 2, très grand 3, très grand 4	Très petit, petit, petit long, moyen, moyen long, grand, grand long, très grand

US Product Manager Soldier Protective Equipment, Female Soldier Initiatives & Body Armor Update, le 20 mars 2018

Veste tactique améliorée pour femmes de l'armée américaine.

vie? Les uniformes devraient être portés d'une manière qui permet aux membres des FAC de se sentir confortables et d'atteindre leur potentiel maximum tout en présentant une apparence professionnelle qui soutient un milieu de travail positif, diversifié et inclusif. N'estce pas un but honorable et louable? En conséquence, même si le projet de loi C-16 oblige les FAC à protéger l'identité de genre et l'expression de genre, il semble que le fait de tout simplement permettre que le personnel porte l'uniforme d'une manière qui accroît l'intérêt ou le recrutement et la productivité et qui diminue le coût des soins de santé parce que la qualité de vie est améliorée (réduction du nombre des congés de maladie ou de la prise de médicaments contre l'anxiété ou la dépression) serait une bonne « pratique institutionnelle ».

Pareille pratique serait-elle toutefois la source de difficultés excessives pour l'État? Les chaînes des FAC chargées d'acheter et de distribuer les vêtements sont bien conçues; elles utilisent une information en temps réel pour analyser les demandes du personnel et modifient les niveaux de stock de manière à garantir que des ressources additionnelles adéquates sont disponibles au moment voulu. Logiquement, le fait de laisser le personnel choisir le style des articles vestimentaires ne serait pas pour les FAC un fardeau, car il n'y aurait pas de demande additionnelle pour ces systèmes de soutien. Ces ressources ont très longtemps été limitées dans leur dotation aux quantités prévues fondées sur l'application de critères binaires liés au sexe biologique. Que les uniformes soient distribués en fonction d'un ensemble commun dans lequel les seules différences sont la taille et les dimensions corporelles ou en fonction d'un système ouvert dans lequel différents articles sont attribués en fonction des caractéristiques de la personne qui porte l'uniforme (caractéristiques qui ne sont pas fondées uniquement sur son sexe et qui incluent l'identité et l'expression de genre), les besoins du personnel n'augmenteraient pas.

À certains points de vue, le fait de rendre les uniformes non genrés pourrait contribuer à l'expression de genre par le personnel et réduire la complexité du système. Par exemple, y atil une raison pour laquelle les boutons de la tunique et de la chemise ou la fermeture à glissière du pantalon se ferment selon le genre dans un sens différent? S'il n'y en a pas, les pantalons et les chemises pourraient tous avoir la même apparence. De même, il n'existe pas de raison officielle ou anatomique pour que seules les femmes portent la jupe. Il ne serait plus nécessaire de savoir si un article donné est destiné aux hommes ou aux femmes et il pourrait être porté par toute personne à qui il va. Tandis que les uniformes perdent leur nature genrée, il faudrait revoir des portions importantes des instructions sur la tenue et en éliminer les distinctions de genre. La société canadienne accepte déjà le port du complet et de la cravate par les femmes et le port des cheveux longs et des boucles d'oreille par les hommes. À condition que le personnel des FAC se conforme aux normes fixées pour chaque partie de la tenue, chacun devrait être libre d'exprimer son identité à l'aide de toutes les options de tenue disponibles; la tenue ne serait plus assignée en fonction du genre et le personnel aurait un accès égal à tous les articles.

Conclusion

Les FAC se retrouvent à un point déterminant en ce qui a trait à leur besoin constant de s'adapter au monde qui les entoure. Il y a des options. Nous pourrions perdre tous les progrès que nous avons accomplis et toutes les mesures

Photo du MDN IS03-2018-0047-016 prise par le caporal chef Jennifer Kusche

d'adaptation adoptées, ce qui éliminerait toutes les différences touchant la tenue, peu importe leur histoire ou leur justification, en faisant passer les besoins opérationnels et l'uniformité avant la maximisation du potentiel de notre personnel. Nous projetons en fait toutefois, par la promotion de la diversité de la tenue de notre personnel, notre *adhésion* aux droits de la personne et *l'importance* que nous leur attachons. Nous devrions laisser tomber l'uniformité de l'apparence pour une application uniforme du respect et du soutien du personnel, de sorte qu'il n'y aurait pas pour l'État de difficultés excessives. Toutefois, ainsi que nous le soulignons plus haut, les FAC profiteraient du fait que l'intérêt ainsi que le maintien des effectifs et le moral sont améliorés grâce au respect accru des droits de la personne et de l'identité individuelle.

Photo du MDN IS03-2018-0041-095 prise par le caporal chef Jennifer Kusche

Le major Kathryn Foss, CD, B. Sc., M. Ing.*, est officier d'artillerie depuis qu'elle s'est enrôlée dans les Forces canadiennes en 1987 et elle a obtenu sa maîtrise en génie informatique au Collège militaire royal du Canada en 1999. Elle a servi au sein de la communauté de l'artillerie antiaérienne puis, pendant 14 ans, dans le domaine de l'acquisition de l'équipement de l'Armée de terre. Le major Foss dirige actuellement la section des enquêtes ministérielles de la Direction générale – Carrières militaires et est l'analyste des politiques relatives aux conditions de service. Sa vie a, au cours des dernières années, été marquée par des événements importants; elle a ainsi acquis une expérience directe des domaines de la diversité, de l'inclusion et de l'identité de genre, qui ont fait d'elle une personne recherchée à titre de conférencière à cet égard de même qu'en ce qui concerne les mesures d'adaptation au travail.*

NOTES

1 Why uniforms matter in the military, à http://www.macleans.ca/society/why-uniforms-matter-in-the-military/.
2 Military Uniforms and the Law of War, à https://www.icrc.org/eng/assets/files/other/irrc_853_pfanner.pdf.
3 The Changing Face of Female Military Uniforms, à https://www.idga.org/military-equipment-platforms/articles/the-changing-face-of-female-military-uniforms.
4 Chapitre 7, art. 1. a (Personal appearance policies) of US Army Regulation 670-1, *op. cit.* (note 15).
5 Comparison of anger expression in men and women reveals surprising differences, à https://www.ucsf.edu/news/2000/01/5027/comparison-anger-expression-men-and-women-reveals-surprising-differen.
6 The Changing Face of Female Military Uniforms.
7 *Ibid*.
8 Hey Navy: Here's One Tradition Women Actually Want To Keep, http://taskandpurpose.com/servicewomen-allowed-keep-skirts/.
9 The Changing Face of Female Military Uniforms.
10 Hey Navy: Here's One Tradition Women Actually Want To Keep.
11 US DoD Defense Acquisition University Diversity Policy (7 février 2014), à https://myclass.dau.mil/bbcswebdav/xid-2380565_4.
12 Une place pour tous : guide pour la création d'un milieu de travail inclusif, https://www.chrc-ccdp.gc.ca/fra/content/une-place-pour-tous-guide-pour-la-creation-dun-milieu-de-travail-inclusif.
13 *Ibid.*
14 The evidence is growing – there really is a business case for diversity, à https://www.ft.com/content/4f4b3c8e-d521-11e3-9187-00144feabdc0.
15 How transitioning leads to better mental health – and job satisfaction, à http://theconversation.com/how-transitioning-leads-to-better-mental-health-and-job-satisfaction-84617.
16 'Majority' of military uniforms 'considered to be gender neutral' – AFM, à http://www.independent.com.mt/articles/2017-09-16/local-news/Majority-of-military-uniforms-considered-to-be-gender-neutral-AFM-6736179076.
17 Army uniform designed for women now for all, à https://www.stripes.com/news/army-uniform-designed-for-women-now-for-all-1.191106.
18 Documentation : Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), à http://dgpaapp.forces.gc.ca/fr/politique-defense-canada/nouvelles/analyse-comparative-entre-les-sexes-plus.asp.

Photo du MDN IS09-2017-0014-013 prise par le caporal chef Gabrielle DesRochers

Un mécanicien de bord des Forces armées canadiennes examine les feux de forêt en Colombie-Britannique du haut d'un hélicoptère CH147 *Chinook* dans le cadre de l'opération *Lentus*, le 12 juillet 2017.

Les Forces armées canadiennes et la fonction d'aide humanitaire et de secours aux sinistrés

par Martin Shadwick

Le gouvernement Trudeau a observé à juste titre dans son énoncé de la politique de défense de 2017, *Protection, Sécurité, Engagement*, que les rôles et les missions des forces armées du Canada avaient « traditionnellement été caractérisés en termes géographiques, avec des lignes distinctes entre les responsabilités nationales, continentales et internationales. L'engagement des Forces armées canadiennes à défendre le Canada et l'ensemble du continent nord-américain, et à apporter une contribution à la paix et la sécurité internationales sera plus solide que jamais. Toutefois, l'établissement de distinctions nettes entre les missions qui permettent d'assumer ces rôles est de moins en moins pertinent dans le nouveau contexte de sécurité. L'importance que prennent les menaces hors frontière comme le terrorisme et les cyberattaques, les liens de plus en plus étroits entre la stabilité mondiale et la sécurité et la prospérité nationales, et le fait que les Forces armées canadiennes soient aussi susceptibles d'appuyer les efforts pangouvernementaux généraux à l'étranger qu'au pays signifient que leurs trois rôles traditionnels sont de plus en plus inextricablement liés ». À cette fin, l'énoncé de politique présente « huit nouvelles missions principales » pour les forces armées du Canada, notamment celle de prêter « …assistance aux autorités civiles et aux partenaires non gouvernementaux à la suite de catastrophes ou d'urgences majeures survenant au pays ou à l'étranger ». Comme « la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles et des urgences causées par des événements météorologiques augmenteront », toujours selon la politique, « le soutien des Forces armées canadiennes sera de plus en plus sollicité. Au pays, les Forces armées canadiennes se tiennent prêtes à répondre aux appels des autorités civiles lorsque les capacités de ces dernières ne suffisent plus. De la même façon, l'assistance humanitaire et les secours aux sinistrés à l'étranger demeurent une priorité du gouvernement du Canada, et les Forces armées canadiennes sont disposées à prêter assistance au besoin, en appuyant d'autres ministères, les organisations d'aide internationale et les gouvernements locaux lors des interventions d'urgence internationales. Le rôle de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe [EICC] au sein des Forces armées canadiennes sera essentiel dans ce contexte. »

Des synergies qui touchent directement ou indirectement l'aide humanitaire et le secours aux sinistrés (AHSS) ressortent également dans plusieurs des autres « missions principales », y compris, entre autres, celles qui s'articulent autour de la contribution à « des opérations de paix et des missions de stabilisation internationales avec les Nations Unies, l'OTAN et d'autres parte-

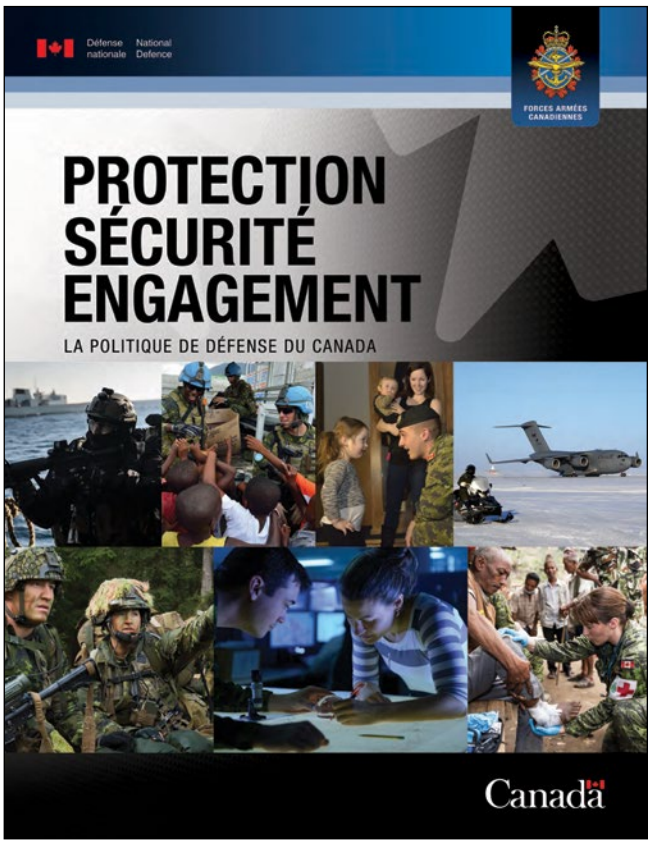

MDN

naires multilatéraux »; à l'aide « aux autorités civiles et aux organismes d'application de la loi, y compris ceux chargés de la lutte contre le terrorisme, à l'appui de la sécurité nationale et de la sécurité des Canadiens à l'étranger »; et à la recherche et sauvetage.

La désignation de l'AHSS comme l'une des « huit nouvelles missions principales » des forces armées du Canada était, du moins en partie, un corollaire des analyses qui ont guidé le document de politique en ce qui a trait aux changements dans l'environnement de sécurité et la nature du conflit et aux défis associés au changement climatique. Selon *Protection, Sécurité, Engagement*, le changement climatique « …se présente comme un problème de sécurité sans frontière. La fréquence, la sévérité et l'ampleur grandissantes des phénomènes météorologiques extrêmes partout dans le monde - l'un des résultats les plus immédiats et visibles du changement climatique - continueront probablement à engendrer des crises humanitaires. Les effets du changement climatique peuvent aussi aggraver les vulnérabilités existantes, comme la faible gouvernance, et accroître la rareté des ressources, ce qui à son tour avive les tensions et entraîne des migrations. » Ici même au Canada, « [l]e changement climatique, conjugué aux avancées technologiques, signifie que l'Arctique est de plus en plus accessible. Il y a une dizaine d'années, peu d'États ou d'entreprises avaient les capacités d'opérer dans l'Arctique. Aujourd'hui, des acteurs étatiques et commerciaux venant de partout dans le monde cherchent à tirer parti des avantages à long terme d'un océan Arctique accessible. À terme, cet intérêt devrait

Photo du MDN CK02-2016-0510-107 prise par le caporal Ian Thompson

Un aéronef CP140 *Aurora* de l'Aviation royale canadienne quitte la 4e Escadre Cold Lake durant l'exercice *Maple Flag*, le 7 juin 2016.

mener à une hausse correspondante des intérêts commerciaux, de la recherche et du tourisme à l'intérieur et en périphérie du territoire nordique canadien. Cette activité accrue présentera aussi des besoins en matière de sécurité, notamment en ce qui concerne la recherche et sauvetage et les catastrophes naturelles et d'origine humaine, des défis pour lesquels le Canada devra être prêt. » Pour reprendre les termes du document, « [p]renant acte des effets dévastateurs du changement climatique, le Canada doit rehausser sa capacité de réagir à des conditions météorologiques violentes ainsi qu'à d'autres catastrophes naturelles survenant au pays et à l'étranger ».

Protection, Sécurité, Engagement place l'AHSS au nombre des missions de la Marine royale canadienne (MRC), de l'Aviation royale canadienne (ARC) et de l'Armée canadienne (AC), précisant, dans le cas de cette dernière, que « …des forces de combat hautement entraînées, polyvalentes et bien équipées peuvent rapidement s'adapter aux opérations d'aide humanitaire et de secours aux sinistrés ou aux opérations de paix ». Bien que l'énumération des futurs investissements en immobilisations propres à chaque armée et interarmées n'ait pas détaillé expressément les besoins en AHSS, bon nombre des projets d'immobilisations en question - par exemple ceux du navire de soutien interarmées de la classe *Protecteur* de la MRC, des aéronefs de transport et de surveillance multimission de l'ARC (qui succèderont avec le temps au CC-150 *Polaris et au* CP-140 *Aurora*) et des nouveaux systèmes de communications et de production d'énergie et de systèmes avancés de purification de l'eau - seront de toute évidence mis au service de l'AHSS.

Les déclarations de *Protection, Sécurité, Engagement* concernant l'AHSS et les questions connexes n'ont suscité aucune réaction manifeste chez le grand public, les médias, etc. Il n'y a là rien de surprenant. Les sondages d'opinion publique indiquent depuis des dizaines d'années que la population canadienne appuie massivement la participation des militaires aux efforts d'AHSS. La plupart des Canadiens croient que les changements climatiques sont une réalité, et la plupart admettent au moins certaines des conséquences profondément troublantes que les changements climatiques auront à court et à long terme. Peu de Canadiens s'opposent pour des motifs idéologiques, philosophiques ou politiques à une contribution militaire à l'AHSS. Cela dit, il est arrivé que des universitaires et des militants pour la paix expriment des réserves quant à la possible « militarisation » de l'AHSS. Ainsi, certains universitaires ont perçu la vaste intervention militaire canadienne en Haïti à la suite du tremblement de terre de 2010 comme servant d'infâmes objectifs néo-coloniaux. Certains autres se sont dits inquiets de la possibilité qu'à force de voir les forces armées du Canada assumer des rôles « nationaux » comme les secours aux sinistrés, la société canadienne en vienne à se « militariser ». D'autres, dont des spécialistes de la gestion des situations d'urgence et des sinistres ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations internationales (OI), avancent des objections plus pratiques à l'expansion du rôle des forces militaires en AHSS. D'autres encore ont proposé des solutions de rechange à l'AHSS, comme un équivalent canadien de l'organisation allemande THW, une agence fédérale de secours technique largement constituée de bénévoles. (Pour en savoir plus sur la THW, voir l'article d'Eva Cohen publié en 2017 dans la revue *esprit de corps*). L'émergence de nouveaux acteurs réduirait

Photo du MDN IS2010-5006-011 prise par le caporal Julie Bélisle

Le caporal Petra Sutton, membre de l'équipe médicale mobile, examine un petit garçon de Tom Gato, en Haïti, durant l'opération *Hestia*, le 12 janvier 2010.

quasi inévitablement l'ampleur des activités d'AHSS menées par les Forces armées canadiennes.

Les forces armées du Canada ont remporté des succès dignes de mention en AHSS par le passé, tant au pays que sur la scène internationale, d'autant plus qu'elles subissaient des contraintes liées au matériel, au personnel et au financement, voire, à l'occasion, à des disputes *inter*-gouvernementales et *intra*-gouvernementales qui n'avaient rien d'anodin. Par exemple, Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement de Pierre Trudeau, critique dans ses mémoires le ministère des Affaires extérieures et d'autres intervenants à Ottawa qui ont bloqué sa proposition d'affecter les forces armées du Canada à une vaste opération de soulagement de la faim en Éthiopie vers le milieu des années 1980. Sur la scène internationale, l'éventail des opérations d'AHSS est diversifié. Il couvre les efforts de soulagement de la faim déployés dans les Pays-Bas à la fin de la guerre et au début de l'après-guerre, l'aide subséquente à un séisme apportée au Pérou en 1970 (notamment le transport à bord de l'aéronef *Caribou* du 424e Escadron), en Italie en 1976 (surtout grâce aux ressources du 4e Groupe-brigade mécanisé du Canada postées dans le sud de l'Allemagne) et en Haïti en 2010 (mettant à contribution une combinaison impressionnante de ressources provenant des trois armées). L'éventail des opérations s'étend également aux nombreuses opérations de secours à la suite du passage d'un ouragan dans le sud des États-Unis et, plus récemment, aux secours aux sinistrés des ouragans qui ont frappé les Caraïbes en 2017. La preuve que l'AHSS n'a jamais été sans coût a été faite éloquemment en novembre 1945 : l'un des deux avions B-17 configurés pour le transport du 168e Escadron de transport lourd de l'ARC s'est écrasé en Allemagne alors qu'il se rendait à Varsovie, avec à son bord de la pénicilline et d'autres fournitures médicales réclamées de toute urgence. Les cinq membres de l'équipage ont péri, dont le sergent Edwin Erwin Phillips, de Montréal, l'un des premiers Noirs à avoir fait partie de l'ARC.

Parmi les exemples d'AHSS au pays après la Seconde Guerre mondiale, mentionnons l'imposante intervention militaire lors des inondations de 1950 dans le sud du Manitoba (qui a fait dire à Desmond Morton que les soldats « …prirent pratiquement en charge la ville de Winnipeg envahie par les eaux »). Mentionnons également l'ouragan *Hazel* qui a frappé Toronto en 1954, les inondations au Saguenay et dans la vallée de la rivière Rouge en 1996 et 1997, la crise du verglas dite « du siècle » de 1998 au Québec et dans l'est de l'Ontario; sans oublier qu'il y a eu aussi l'ouragan *Igor* qui a frappé Terre-Neuve-et-Labrador en 2010, ainsi que le soutien aux opérations de lutte contre les incendies et d'évacuation à Fort McMurrray en 2016. Il ne faut pas croire pour autant que des ressources militaires *ont été* ou *sont* automatiquement déployées à chaque crise ou sinistre national, surtout que la gestion des situations d'urgence est du ressort des provinces. Ainsi, en 1979, le déraillement à Mississauga, en Ontario, d'un train de marchandises transportant un cocktail particulièrement toxique de produits chimiques volatils a entraîné l'évacuation de 200 000 personnes – un exploit en soi digne d'être souligné – a reçu une aide militaire étonnamment modeste. Le peu d'aide reçue est en partie imputable à la rupture des communications, tout aussi embarrassante que malencontreuse, entre les organismes concernés et les représentants des gouvernements fédéral et, spécialement, provincial. Les médias et le grand public n'en ont toutefois pas vraiment eu connaissance. Par ailleurs, la vague d'inondations et de verglas de la fin des années 1990 a donné lieu à une participation militaire d'envergure, lancée en temps opportun et couronnée de succès – sans oublier une prodigieuse couverture médiatique – et donc contribué à rétablir la confiance du public en une institution militaire mise à mal par les répercussions du scandale de la Somalie.

Les capacités militaires requises, ou éventuellement requises, pour transposer en opérations les aspirations de la politique de défense de 2017 présentent un portrait diversifié. Du côté de la force aérienne, le CC-177A *Globemaster* confère à l'ARC une capacité AHSS d'un tout nouvel ordre, mais il s'agit d'une capacité limitée puisque la flotte relativement modeste n'en compte que cinq. La flotte d'appareils *Hercules*, pour sa part, a constitué pendant plus de 50 ans le pilier aérien des capacités AHSS nationales et internationales du Canada. Elle consiste actuellement en 17 appareils CC-130J, mais au fur et à mesure que les anciens modèles H des flottes secondaires de recherche et sauvetage et de ravitaillement – qui contribuent toutes

Bibliothèque et Archives du Canada/Gordon Jolley/Ministère de la Défense nationale/PA-174540

Membres du personnel de l'Armée canadienne nettoyant des débris laissés à Toronto par l'ouragan *Hazel*, en novembre 1954.

deux à l'AHSS – seront éliminés dans les années à venir, la flotte de *Hercules* du Canada fondra à sa plus petite taille depuis les années 1960. Le CC-130J est un formidable avion de transport, et toute expansion de la flotte, même minime – et non limitée à l'AHSS – pourrait s'avérer bénéfique. Le potentiel AHSS de l'hélicoptère *Chinook* aux nombreux équipements commence à peine à être exploité, et à ce chapitre, l'hélicoptère maritime *Cyclone*, qui effectue actuellement son premier déploiement opérationnel, est nettement en avance sur le robuste *Sea King*. Comme l'a signalé le colonel (à la retraite) Ernie Cable, comparativement au *Sea King*, le *Cyclone* a une plus grande vitesse de croisière, un plus grand rayon d'action, la capacité de porter au crochet ou à l'élingue une charge deux fois plus élevée, un rapport puissance-poids considérablement amélioré, une plus grande cabine et une rampe arrière. De plus « …grâce à l'amélioration exceptionnelle de la résolution des radars et des capteurs électro-optiques, le *Cyclone* accroît la capacité de repérer les survivants ou les personnes perdues et de relever les caractéristiques du terrain en vue d'évaluer les répercussions de sinistres comme les inondations, les tremblements de terre et les feux de forêt et d'éclairer le choix des mesures à venir ».

Pays/ région	Année	Type	Remarques
Jamaïque	2007	Ouragan	Première opération d'AHSS du C17 de l'ARC
Birmanie	2008	Cyclone	
États-Unis	2008	Ouragan	Premier recours au Plan d'appui aux autorités civiles canado-américain de 2008
Haïti	2010	Tremblement de terre	Comprend le transport aérien de l'EICC
Libye	2011	Conflit	Évacuation de non-combattants
Philippines	2013	Typhon	Comprend le transport aérien de l'EICC
Sierra Leone	2014	Éclosion du virus Ebola	Comprend le transport aérien du personnel et du matériel du R.-U.
Népal	2015	Tremblement de terre	Comprend le transport aérien de l'EICC
Caraïbes	2017	Ouragan	Comprend le transport aérien du matériel et des fournitures de la France vers la Guadeloupe

Auteur

Opérations internationales d'AHSS du *Globemaster* de l'ARC, de 2007 à 2017.

En ce qui a trait à la MRC, la disponibilité de plus en plus réduite, puis l'élimination, des deux navires de ravitaillement originaux de la classe *Protecteur* ont porté un dur coup aux capacités AHSS maritimes du Canada. Les navires destinés à les remplacer, de la *nouvelle* classe *Protecteur* – un modèle du navire de soutien de la classe *Berlin* construit en Allemagne par Seapsan – pourront servir d'installation médicale de rôle 2/3 et loger 50 conteneurs EVP et plus. Ils « …pourront accepter une charge en conteneurs selon les besoins de la mission » (p. ex. les dispositifs électriques et autres nécessaires au soutien des modules amovibles de soins médicaux et d'autres spécialités) et comporteront d'autres caractéristiques utiles en AHSS. Le navire *Asterix*, loué et mis en service comme navire de ravitaillement provisoire après avoir subi une conversion rapide au Chantier Davie, possède lui aussi des capacités AHSS. De fait, Chantier Davie a apporté une attention particulière aux caractéristiques AHSS actuelles et potentielles du navire, en l'occurrence deux grues puissantes, une vaste installation médicale, une aire de véhicules intérieure, la compatibilité avec le système Mexeflote, des raccordements quai-navire pour l'alimentation en eau dessalée et en courant lors d'opérations d'aide humanitaire et un fascinant secteur d'entreposage de conteneurs. Une discussion élargie d'une importance vitale est en cours entre ceux qui éliminaient le coûteux projet de la classe *Protecteur* et procéderaient à la conversion d'un deuxième navire comme l'*Asterix*, ceux qui poursuivraient le projet de la classe *Protecteur* mais continueraient de louer (ou achèteraient) l'*Asterix* et ceux qui achèteraient trois navires de la classe *Protecteur*. Par contre, du point de vue de l'AHSS, le fond du problème tient à ce que ni les navires de la classe *Protecteur*, ni l'Asterix ne peuvent égaler les capacités AHSS inhérentes au navire de soutien interarmées aux véritables

MDN

rôles multiples prévu à l'origine. C'est ce qui explique en partie l'intérêt soutenu que manifestent divers milieux dès qu'un navire étranger susceptible de répondre aux attentes devient disponible (p. ex. le *Largs Bay* et l'*Ocean* du Royaume-Uni ainsi que les navires de la classe *Mistral* de la France qui avaient au départ été construits pour la Russie). À cet égard, fait intéressant, la MRC a écrit dans son ouvrage *Le Canada dans un nouveau monde maritime : Point de mire 2050*, publié en 2016, que « …[p]armi les priorités immédiates concernant les plates-formes avant 2035 se trouve l'exigence d'agrandir la capacité et la souplesse de la flotte pour mener des opérations à terre de [missions de soutien de la paix] dans des environnements relativement permissifs, y compris de l'aide humanitaire et des secours aux sinistrés ». Un tel « navire de soutien de la paix », « converti dans un but » précis et acquis au moyen d'un « partenariat public-privé novateur », devrait être doté d'une capacité « considérable » de transport maritime, d'un vaste éventail de raccordements quai-navire (p. ex. des hélicoptères et des engins de débarquement), d'un quartier général interarmées, d'un centre de coordination civilo-militaire, d'installations médicales et dentaires ainsi que de logements pour les personnes évacuées. Ce navire, avance-t-on dans *Point de mire 2050* « serait probablement l'une des ressources les plus utilisées du futur arsenal des Forces armées canadiennes », et «…deviendrait probablement la ressource diplomatique défensive principale des Forces armées canadiennes ». Il est assurément fort prometteur, surtout si d'autres capacités comme le ravitaillement en cours de route peuvent y être intégrées.

Les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique de la classe *Harry DeWolf* à venir ajouteront des capacités AHSS à la flotte, mais la pleine mesure du rendement des diverses capacités reste à voir. Les frégates de la classe *Halifax* continuent de jouer un rôle utile en matière d'AHSS – surtout lorsqu'elles ont un *Cyclone* à bord – mais les navires qui finiront par les remplacer devront probablement en avoir encore plus à offrir, vu la prolifération partout dans le monde des aires de mission multi-rôle à bord des navires de guerre du type frégate.

Pour ce qui est de l'AC, l'énoncé de la politique de défense de 2017 énumère une liste considérable d'équipement, nouveau ou modernisé, qui est mis à contribution à différents degrés aux fins d'AHSS – entre autres, véhicules blindés de soutien au combat, véhicules logistiques, équipement lourd du génie, véhicules utilitaires légers, véhicules tout-terrain, véhicules utilitaires à chenilles semi-amphibies et systèmes de communication, de production d'énergie et de purification de l'eau. La livraison en temps opportun et le souci des besoins liés à l'AHSS revêtent évidemment de l'importance. À titre d'exemple, le véhicule polyvalent du Génie (VPG) qu'utilise actuellement l'EICC est fascinant, mais une pelle rétrocaveuse/pelle chargeuse frontale commerciale plus facile à appuyer conviendrait mieux aux endroits et aux conditions dans lesquels l'EICC est déployée. (Pour une évaluation captivante des possibilités d'amélioration pour l'EICC, lire le lieutenant-colonel Claire Bramma, « Contrer les répercussions des changements climatiques grâce à l'évolution des activités de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) », dans *Revue militaire canadienne*, vol. 16, no 4, automne 2016.)

Reste à savoir quelle proportion de cet équipement sera confiée à la Réserve de l'Armée. Le Bureau du vérificateur général du Canada a indiqué dans son rapport du printemps 2016 avoir passé en revue le recours à la Réserve de l'Armée pour lutter contre les inondations et les feux de forêt entre 2013 et 2015 et avoir constaté qu'«… il manquait souvent de l'équipement militaire essentiel, comme des véhicules de reconnaissance, des postes de commandement et du

Photo du MDN RP19-2018-0031-001 prise par le caporal chef André Maillet

Un hélicoptère CH148 *Cyclone* de l'ARC en vol au-dessus de la mer Méditerranée peu après son décollage du NCSM *Ville de Québec* durant l'opération *Reassurance*, le 11 août 2018.

Photo du MDN EN2016-0060-01 prise par le caporal chef VanPutten

Un hélicoptère du 417e Escadron de soutien au combat et son équipage, dont les membres évaluent les dommages causés par des incendies de forêt dans la région de Fort McMurray, le 4 mai 2016.

matériel de communication ». Malgré le fait que la « nouvelle vision pour la Force de réserve » de l'énoncé de politique ait englobé à juste titre des activités de recherche et sauvetage en milieu urbain avec équipement léger, il y a lieu de se demander s'il ne faudrait pas étoffer ces activités sur la base d'une nouvelle intensification du rôle AHSS de la Réserve de l'Armée. L'un des participants au processus de consultation sur la politique de défense tenu à Ottawa en 2016 a notamment proposé que certaines unités de la Réserve soient converties au rôle de régiment du génie de combat et acquièrent ainsi des compétences fort pratiques au pays (p. ex. pour le secours aux sinistrés), à l'étranger (p. ex. pour le secours aux sinistrés et les opérations de soutien de la paix) et dans les opérations de combat. Adopter une vision élargie pour la Réserve de l'Armée ne revient pas à la transformer en une entité purement vouée à l'AHSS – cela ne servirait pas l'intérêt national au sens large et risquerait d'attiser la résurgence à la façon du XXIe siècle des problèmes de recrutement et de moral qui s'étaient manifestés dans les années 1950 quand le rôle de la « survie nationale » à l'ère nucléaire de la Milice avait été déclaré hautement prioritaire – mais tiendrait compte de la grande empreinte géographique de la Réserve de l'Armée et de sa présence dans les collectivités.

Toute évaluation des capacités militaires du Canada en matière d'AHSS, quoiqu'essentielle, ne peut qu'effleurer la grande question de l'AHSS. Cela revient à avancer en terrain miné, peut-être encore plus au Canada que dans d'autres pays, puisqu'il faut prendre en considération les relations fédérales-provinciales, les relations civilo-militaires (p. ex. les relations entre les militaires et les gouvernements provinciaux ainsi que les organismes de gestion des situations d'urgences de ces derniers, et, sur la scène internationale, les relations entre les militaires et les intervenants comme la Croix-Rouge et Médecins Sans Frontières – qui ont tous deux soutenu pendant les consultations publiques de 2016 qu'il existe des obstacles pratiques, juridiques et philosophiques à l'expansion du rôle des militaires en AHSS), les attentes du public à l'endroit de la capacité AHSS militaire et l'attitude des militaires eux-mêmes à l'égard des rôles associés à l'AHSS. Les enjeux sont complexes. Les militaires reconnaissent qu'en modération, les rôles comme l'AHSS procurent un entraînement utile, rehaussent le moral et resserrent les liens entre les Canadiens et les forces armées du pays. Par contre, une surcharge d'activités de type AHSS risque de compromettre les capacités de combat essentielles, le professionnalisme militaire et la raison d'être militaire fondamentale des Forces armées canadiennes. L'avenir dira si le lien établi dans l'énoncé de la politique de défense de 2017 entre AHSS et sécurité saura influer sur l'idée que les militaires se font de l'AHSS.

Les Canadiens sont abreuvés par les médias américains et les médias sociaux de comptes rendus selon lesquels « la Garde nationale est venue en renfort »; par conséquent, ils ont souvent des attentes déraisonnables quant à la rapidité et à l'efficacité avec lesquelles les ressources militaires limitées et largement dispersées du Canada peuvent intervenir en cas d'urgence. En outre, comme le principal chroniqueur politique Campbell Clark l'a écrit dans le

journal *Globe and Mail*, au Canada, le secours aux sinistrés suit toujours le même scénario : « les municipalités et les premiers répondants, dont les policiers et les pompiers, sont débordés; des masses de bénévoles bien intentionnés se présentent pour aider, mais ne savent généralement pas quoi faire; une petite équipe provinciale d'intervention en cas d'urgence tente de coordonner les activités, mais est dépassée; l'armée est sollicitée, mais *il se fait tard* [c'est nous qui soulignons], et les effectifs déployés sont limités [TCO] ». Les attentes irréalistes à l'international, elles, ont été illustrées pendant la période des ouragans de 2017 dans les Caraïbes : certains Canadiens et médias canadiens ont reproché à Ottawa d'avoir mené une intervention d'AHSS prétendument modeste dans l'ensemble et plus précisément d'avoir mis trop de temps à évacuer d'urgence les Canadiens. Peut-être avaient-ils oublié que si les pays d'Europe ont mis en œuvre une intervention certes impressionnante, c'est en partie parce qu'ils ont l'obligation d'intervenir dans la région en vertu de leur constitution et d'autres engagements. L'intervention des forces militaires canadiennes a de fait été de plus grande envergure que bien des gens l'ont cru : deux avions *Hercules*, un *Globemaster*, un *Aurora* (affecté à la collecte d'images aériennes) et un *Challenger* ainsi que le NCSM *St. John's* transportant à son bord un hélicoptère *Sea King* ont assuré la livraison de grandes quantités de nourriture, d'eau douce et d'autres fournitures humanitaires, le transport aérien de plus de 300 personnes évacuées et l'enlèvement de débris et ont contribué à rétablir les sources d'alimentation en eau et en courant.

Une autre question centrale concerne les rapports parfois problématiques entre civils et militaires en situation d'AHSS et a fait l'objet d'un certain nombre d'analyses utiles, notamment dans *The Military and Disaster Management: A Canadian Perspective on the Issue* (David Etkin, Kenneth McBey et Cliff Trollope, 2010). Les auteurs y déclarent qu'il y a deux façons de voir le rôle des militaires dans les interventions en cas de sinistre : soit les militaires sont un modèle à suivre qui devrait être généralisé, soit l'efficacité de la gestion militarisée des sinistres soulève de vives préoccupations. Ils ajoutent que des critiques issues du milieu universitaire ont cerné d'éventuelles entraves à la bonne collaboration dans les cultures militaire et civile. Ils reconnaissent que la présence d'entraves ne fait aucun doute, mais estiment qu'elles sont vraisemblablement le propre du pays et de sa culture et qu'au Canada, elles sont largement compensées par les avantages inhérents à l'intégration des Forces armées canadiennes au cycle de gestion des sinistres. Ils concluent que la clé d'une collaboration fructueuse entre autorités civiles et militaires consiste à ce qu'elles assurent une planification, une liaison, une coordination et une évaluation des besoins continues et à ce qu'elles fassent preuve de sensibilité aux différentes cultures, dans le but de trouver les appariements les plus appropriés et les contributions supplémentaires les plus efficaces pour les militaires en situation d'urgence et de sinistre. Il s'agit là d'un portrait essentiellement optimiste de la future participation des militaires aux opérations de secours aux sinistrés au pays. N'empêche, il y aurait lieu de poursuivre la réflexion, car les auteurs concluent également que certaines critiques reflètent une vision simpliste et partiale des forces militaires.

Tout en adhérant à l'idée maîtresse de *Protection, Sécurité, Engagement* en ce qui a trait à l'évolution de l'environnement de sécurité, au changement climatique et à la perspective d'un rôle AHSS accru pour les Forces armées canadiennes, si ce n'est que nous sentons le besoin d'émettre une mise en garde contre un écart possible entre les engagements et aspirations en AHSS et les capacités AHSS, nous croyons que le principal point à retenir est probablement le besoin, pour le Canada, de fonctionner en mode de consultation tous azimuts de l'ensemble du gouvernement et des intervenants dans le but de façonner une vision ou une doctrine nationale holistique et exhaustive de l'aide humanitaire et du secours aux sinistrés.

Martin Shadwick *a enseigné la Politique de défense canadienne à l'Université York pendant bon nombre d'années. Il a déjà été rédacteur en chef de la* Revue canadienne de défense *et il est actuellement le commentateur attitré en matière de défense à la* Revue militaire canadienne.

Photo du MDN HS06-2017-0932-004 prise par le Mat 1 Dan Bard

Le NCSM *St. John's* quitte Halifax (Nouvelle-Écosse) dans le cadre de l'opération *Renaissance* afin de participer aux opérations d'aide humanitaire menées à la suite du passage de l'ouragan *Irma*, le 7 septembre 2017.

The Uses and Abuses of History

par Margaret MacMillan

Toronto: Penguin Canada, 2008

194 pages, 16 $

ISBN: 978-0-14-305478-8

Critique de James Pierotti

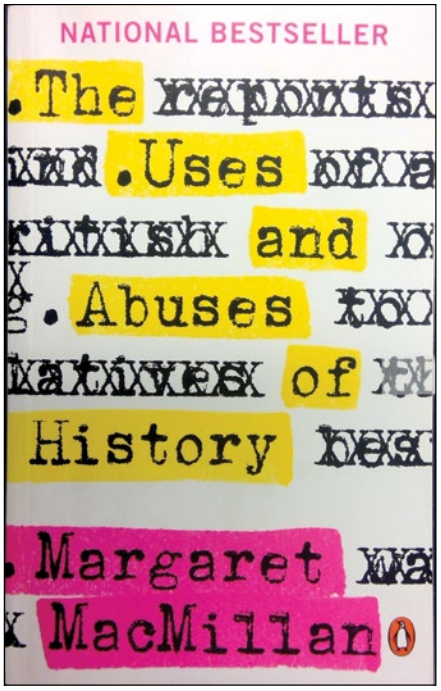

« Dans un monde compliqué qui change rapidement, pas nécessairement en s'améliorant, le fait que nous jetons un regard nostalgique sur ce que nous considérons à tort comme un monde plus simple et plus clair n'est pas surprenant » [TCO, p. 16]. C'est cette citation, tirée de *The Uses and Abuses of History*, de Margaret MacMillan, qui a capté mon intérêt. Elle affirme sans ambages que son ouvrage examine l'histoire et montre les complications et les zones d'ombre du passé et qu'il démontre les liens de celui ci avec notre époque. De fait, son ouvrage est un voyage captivant et lourd de sous entendus dans le siècle le plus récent de l'histoire du monde et au delà.

Le monde semble s'orienter vers l'isolationnisme et le nationalisme – ainsi que le Brexit et l'élection de Donald J. Trump le suggèrent – et il est utile de comprendre comment l'histoire peut éclairer ces faits surprenants de l'actualité. Cet ouvrage a été écrit avant les événements récents que j'ai mentionnés, mais il examine tout de même de manière très pénétrante la façon dont les dirigeants, les dictateurs et les pays ont constamment utilisé l'histoire pour influencer leur population et l'amener à voir le monde du point de vue particulier des dirigeants du pays. Margaret MacMillan, qui est une historienne du milieu universitaire canadien dont beaucoup d'ouvrages ont été publiés, est en raison de ses antécédents tout à fait qualifiée à cet égard et elle a écrit un livre incroyablement facile à lire, sans notes, ce qui le rend très accessible à tous.

L'ouvrage commence par quelques utilisations courantes d'intérêt général de l'histoire, comme la production de films divertissants ou de séries télévisées très prisées telles que celle de Mark Starowicz, *Le Canada, une histoire populaire*. Margaret MacMillan montre ensuite comment divers gouvernements et les médias présentent l'histoire de sorte que, en grande partie, la population ait une bonne impression d'elle même, après quoi l'ouvrage s'assombrit et décrit les graves utilisations malveillantes de l'histoire par un grand nombre de pays différents, notamment les efforts extrêmes que le gouvernement maoïste de la Chine a faits pour créer une histoire révisionniste. En fait, le livre est incroyablement intéressant en raison du si grand nombre d'exemples provenant du siècle dernier et de différents pays tels que les États Unis, le Canada, la Russie, la Chine et Israël. L'argument principal est que tous les pays se servent de l'histoire pour soutenir leurs objectifs, vils ou non, et que les historiens n'en ont pas fait assez pour renseigner les gens sur tous les aspects des événements historiques.

La seule critique que cet ouvrage mérite, c'est que le titre est trompeur. Margaret MacMillan voit très clairement les recours abusifs à l'histoire, mais elle offre peu d'exemples des utilisations positives de celle ci. Par exemple, concernant l'accent qu'elle met sur les abus, elle souligne la tendance actuelle des gouvernements, dont celui du Canada, à présenter des excuses pour des événements du passé et même à dédommager les victimes du passé du pays. Elle le souligne ainsi : « … Les paroles ne coûtent pas cher – même si elles peuvent mener à des demandes coûteuses – et la classe politique aime paraître bienveillante et sensible. Qui plus est, les excuses relatives au passé peuvent servir de prétexte à des mesures très limitées dans le présent » [TCO, p. 30]. C'est très juste, mais l'envers de cet argument est que des excuses peuvent attirer l'attention sur des événements du passé pour influencer les décideurs et la population de notre époque.

Deux exemples très remarquables de décisions passées prises par le gouvernement canadien illustrent la valeur des excuses. Dans le premier cas, le *Komagata Maru* est un navire auquel on a interdit d'accoster à Vancouver en 1914, et des centaines d'immigrants éventuels ont dû retourner en Inde, où la plupart risquaient l'incarcération ou la mort. Dans le second, le *Saint Louis*, navire transportant près de mille immigrants juifs allemands, n'a pas eu l'autorisation d'entrer aux États Unis et au Canada en 1939, ce qui s'est tragiquement terminé par le meurtre de 254 des passagers dans les camps de la mort d'Hitler. Le 18 mai 2017, le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, a présenté des excuses relativement à l'incident du *Komagata Maru*, et on s'attend à ce qu'il en fasse autant relativement à l'incident du Saint Louis. Comme beaucoup de Canadiens, si ce n'est la plupart d'entre eux, n'ont jamais entendu parler de ces incidents, les excuses servent à accentuer des décisions peu connues du passé que le gouvernement dit à la population ne pas vouloir répéter.

Dans le climat d'aujourd'hui, que l'on peut qualifier d'opposé aux immigrants, et au moment où des milliers de demandeurs d'asile traversent la frontière du Canada depuis les États Unis, les excuses peuvent aider à situer les préoccupations actuelles concernant l'immigration dans une perspective historique. Que le gouvernement de l'époque ait eu ou non des raisons légitimes de repousser ces deux navires, il est indiqué d'utiliser ces incidents pour exprimer les valeurs d'aujourd'hui en vue de prendre demain de meilleures décisions. Comme les excuses décrites plus haut ont été présentées longtemps après que Margaret MacMillan a écrit son ouvrage et qu'elle ne mentionne que l'incident du *Komagata Maru*, ces deux exemples ne se veulent pas une critique; ils ont simplement pour but de montrer comment son ouvrage et les connaissances du lecteur peuvent présenter le monde contemporain sous un nouveau jour.

La très grande valeur de l'ouvrage captivant de Margaret Macmillan tient au fait qu'elle utilise adroitement suffisamment d'exemples pour permettre au lecteur d'étendre son analyse à

d'autres événements historiques, ce qui m'a assurément fait réfléchir à cet ouvrage bien après la fin de cette lecture brève et instructive. Comme les militaires utilisent souvent l'histoire pour étendre des leçons tirées de campagnes passées à la grande lutte suivante, je recommande vivement *The Uses and Abuses of History* au personnel militaire qui souhaite réfléchir aux utilisations malveillantes de l'histoire qui ont compliqué notre passé et aux meilleurs moyens qui peuvent nous aider à utiliser l'histoire pour nous préparer à l'avenir qui nous attend. Comme elle le dit elle même dans les mots élégants de sa conclusion, « … je ne peux que conseiller d'utiliser l'histoire et d'en profiter, mais toujours avec prudence » [TCO, p. 187].

Le lieutenant-colonel James Pierotti *occupe actuellement le poste d'officier de systèmes de combat aérien et il a acquis la majeure partie de son expérience en recherche et sauvetage à bord de l'imposant C130 Hercules. Il a une maîtrise ès arts en études supérieures sur la guerre du Collège militaire royal du Canada, où il a commencé à se passionner pour l'histoire et pour le fait qu'elle peut aider à mettre le présent en contexte.*

Canadian Arctic Operations, 1941-2015: Lessons Learned, Lost, and Relearned

Publié sous la direction d'A. Lajeunesse et P.W. Lackenbauer

Fredericton, The Gregg Centre for the Study of War & Society, 2017

495 pages, disponible gratuitement (en libre accès)

ISBN 978-0-9699847-2-6 (version imprimée), 978-0-9699847-1-9 (version PDF)

Critique de Darryl Bannon

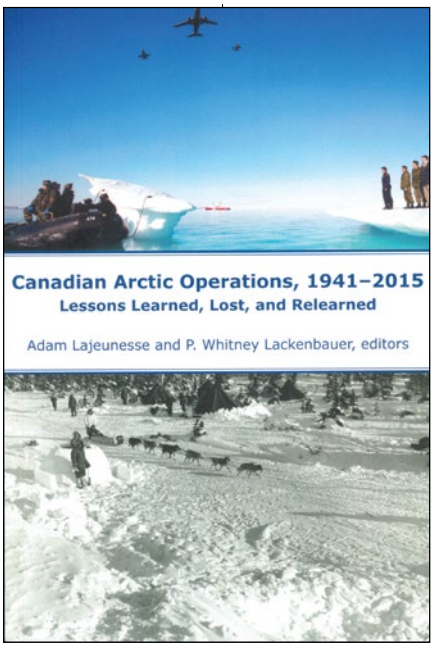

Adam Lajeunesse est professeur adjoint et titulaire de la chaire Irving Shipbuilding en sûreté maritime dans l'Arctique au Mulroney Institute of Government de l'Université St. Francis Xavier. Son intérêt universitaire pour l'Arctique découle d'études supérieures de troisième cycle au cours desquelles il s'est penché sur l'histoire de la politique maritime du Canada relative à l'Arctique. Au cours des dernières années, il a continué à se concentrer sur les aspects nordiques de la gouvernance et de la coopération en matière de défense, de même qu'à chercher à comprendre l'effet de l'influence de la Chine sur l'Arctique.

Paul Lackenbauer est un professeur de l'Université St. Jerome's (Université de Waterloo) dont les spécialités sont la sécurité, la souveraineté et la gouvernance de l'Arctique. À titre de rédacteur, d'auteur ou de collaborateur, il a participé à l'élaboration de douzaines d'ouvrages sur les enjeux liés à l'Arctique et, dans ses moments libres, agit en qualité de lieutenant-colonel honoraire du 1er Groupe de patrouilles des Rangers canadiens (1 GPRC), basé à Yellowknife.

L'ouvrage dont il est question ici est une compilation de récits sur l'Arctique et de leçons retenues dans le domaine militaire. Il suit un ordre chronologique, du passé (1941) au présent (2015). Messieurs Lajeunesse et Lackenbauer sont les responsables de la publication de même que les auteurs de plusieurs chapitres.

L'introduction subdivise la chronologie de l'ouvrage en trois périodes dans lesquelles les divers chapitres peuvent être groupés. Cette subdivision est utile pour le lecteur, car cette répartition chronologique est une manière de présenter l'ouvrage au lecteur pour que les périodes d'intérêt accru pour l'Arctique (et de financement accru) restent claires. Les périodes commencent vers 1945, 1970 et 2000 et, au début de chacune, les forces armées canadiennes retrouvaient leur place dans l'Arctique. Comme le lecteur l'apprend, le fait que les forces armées doivent constamment redécouvrir l'Arctique s'explique par une amnésie de dix ans entre les différentes phases, notamment en raison de facteurs géopolitiques et économiques.

L'introduction présente aussi au lecteur certains enjeux liés au rôle des forces armées canadiennes dans l'Arctique, dont l'un concerne la valeur réelle ou perçue, pour les forces armées, de leurs activités à cet endroit. Les forces armées ont ainsi, à différents moments de la période dont traite l'ouvrage, mis l'accent sur des patrouilles de sécurisation, la souveraineté ou encore les relations communautaires dans l'Arctique. Cependant, comme le font remarquer les responsables de la publication, une visite du gouverneur général permettrait d'atteindre facilement ces buts (et peut être d'une manière plus économique). Ce raisonnement entraîne le lecteur vers une thèse possible de l'ouvrage, soit la détermination des objectifs des forces armées canadiennes dans l'Arctique.

L'ouvrage décrit d'abord l'expérience tirée du raid dirigé par le Canada au Spitzberg en 1941, dans la partie européenne de l'Arctique, pendant la Seconde Guerre mondiale. Bien que le volet historique soit intrigant, c'est probablement celui des leçons retenues qui intéressera le plus le lecteur. Dans ce chapitre, par exemple, on indique que le raid avait principalement pour but de détruire l'infrastructure de la mine pour en interdire l'accès aux Allemands, mais on a plus tard constaté que c'est la perte des stations météorologiques qui a eu le plus grand effet sur les opérations allemandes.

Les conditions difficiles qui caractérisent l'Arctique – qui contribuent en soi de façon redoutable à la défense militaire – sont le point commun de beaucoup des récits et des expériences dont traite l'ouvrage. De fait, on note plus d'une fois qu'une puissance étrangère tentant de s'emparer d'une partie de l'Arctique canadien aurait besoin d'une chaîne logistique incroyable. Plus précisément, comme l'indique le chapitre rédigé par le colonel (à la retraite) Bernd Horn, moins nous avons de terrains d'aviation dans l'Arctique, moins il y en a à défendre. Le lecteur sera porté à croire que notre gouvernement a occasionnellement adopté une politique

du « désert glacé », concernant la défense de l'Arctique, ce qui l'amènera à se demander si les infrastructures qui sont aménagées dans l'Arctique tiennent dûment compte des préoccupations en matière de sécurité. Heureusement, comme l'indique l'ouvrage, le risque d'une occupation directe de l'Arctique par une puissance étrangère est faible.

L'ouvrage souligne l'importance de la collaboration avec les Inuits, qui sont les experts locaux, où que l'on aille dans l'Arctique. De fait, Peter Kikkert traite de l'importance de l'*ihuma* dans les rapports avec les Inuits. *Ihuma* est un mot inuktitut qui a de nombreuses significations, mais il désigne de façon générale la raison, la sagesse et la connaissance, particulièrement face à l'adversité. C'est important, car le terrain difficile peut présenter de nombreux obstacles même dans le cas de la plus simple des missions, et chacun doit être souple et garder les choses en contexte. Une personne qui conserve son calme même en pleine heure de pointe à Toronto pourrait être un exemple d'*ihuma* qui n'est pas lié à l'Arctique.

Les divers auteurs de l'ouvrage parlent tous des épreuves auxquelles les militaires font face dans l'Arctique, à savoir l'éloignement, le manque d'infrastructures et les difficultés liées au matériel, de même que de l'importance de l'instruction ainsi que d'autres problèmes et préoccupations. Pour les Inuits qui vivent dans une communauté du Nord éloignée, ces aspects sont bien connus, mais l'ouvrage représente une source de renseignements précieux pour une personne de l'extérieur qui vient travailler dans l'Arctique ou s'y installer. Ces renseignements pourraient aider à maintenir des attentes réalistes et un état de préparation approprié. C'est pourquoi je recommanderais certainement ce livre aux personnes qui vont dans les régions éloignées de l'Arctique, tant les militaires que les aventuriers ou les scientifiques, pour qu'elles puissent maximiser leur *ihuma*.

Le capitaine Darryl Bannon *occupe actuellement le poste d'officier de quart au centre d'opérations interarmées (COI) de la Force opérationnelle interarmées (Nord) (FOIN) à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest.*

The Cinderella Campaign: First Canadian Army and the Battles for the Channel Ports

par Mark Zuehlke

Madeira Park, Douglas and McIntyre Ltd, 2017

469 pages, 37,95 $

ISBN: 978-1-77162-089-5

Critique de Geoff Tyrell

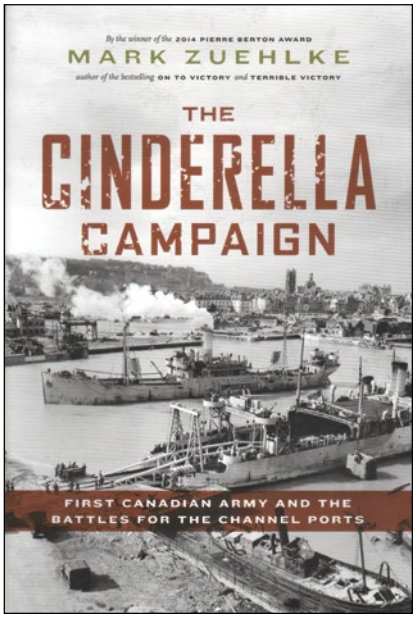

L'expérience de l'Armée canadienne au cours de la Seconde Guerre mondiale dans le nord-ouest de l'Europe est dominée par plusieurs noms bien connus : Dieppe, plage Juno et Rhineland, pour n'en nommer que quelques-uns. Boulogne, Calais et Cap Gris-Nez sont des endroits moins célèbres. Tous ces lieux – les ports de la Manche – jalonnaient le chemin que la Première Armée canadienne a suivi depuis Falaise, où elle a remporté une victoire tardive, jusqu'à l'enfer de l'estuaire de la Scheldt. La place qu'ils occupent dans l'histoire des Canadiens en Europe n'est en rien moins importante que celle des autres endroits mieux connus.

L'ouvrage *The Cinderella Campaign* est le tout dernier ajout de Mark Zuehlke à sa série consacrée aux batailles livrées par le Canada. Il y examine les événements qui ont eu lieu entre les deux opérations de renom de la campagne menée par la Première Armée canadienne sur le continent européen en 1944; cette période semble recevoir peu d'attention dans les histoires plus populaires. Ce livre constitue un examen efficace d'un segment souvent passé sous silence de la mission lente, coûteuse et peu prestigieuse que les Canadiens ont remplie pour protéger et renforcer la ligne d'approvisionnement des armées alliées en Europe.

À la fin d'août 1944, la bataille de Normandie a pris fin pour les Canadiens avec la fermeture de la poche de Falaise. La *Wehrmacht* s'est repliée vers l'Allemagne, et il était alors clair que les Alliés ne seraient pas chassés de la France. La Première Armée canadienne, ensanglantée mais invaincue, était fière de sa victoire, tout en se serrant les dents en prévision des combats qui l'attendaient. Les conséquences de la rareté des renforts – notamment ceux destinés aux bataillons d'infanterie – ont commencé à se faire sentir, car les remplaçants n'arrivaient jamais à combler les vides laissés par les pertes. Pourtant, la détermination des Canadiens n'a pas fléchi, même quand des dissensions sont devenues apparentes au sein du haut commandement allié.

Comme Zuehlke le montre habilement, la campagne canadienne, qui visait à libérer les ports de la Manche, a eu pour origine, sans qu'on le veuille, la différence d'opinions entre les commandants les plus haut placés de la Force expéditionnaire alliée, soit Bernard Montgomery et Dwight Eisenhower. Convaincu qu'une victoire finale était possible en 1944, Monty préconisait une poussée étroite et profonde dans le nord de l'Allemagne, tandis que le commandant américain, « Ike », favorisait une attaque contre un front large qui submergerait les Allemands, le long de tout leur front occidental. Pendant que l'indécision régnait en matière stratégique, une vérité est devenue claire, peu importait l'approche retenue : les grands ports étaient nécessaires pour entretenir les lignes de communication alliées qui s'étiraient toujours davantage jusqu'en Grande-Bretagne. La logistique allait donc être le facteur décisif dans les efforts que les Alliés déploieraient à l'Ouest pour vaincre l'Allemagne hitlérienne.

Il a incombé à la Première Armée canadienne de dégager la côte de la Manche en s'emparant des ports clés par lesquels approvisionnements, hommes et matériels pourraient ensuite arriver et maintenir en puissance l'avance alliée vers Berlin. Malheureusement pour les Canadiens et leur commandant, le général Harry Crerar, « Monty », n'accordait qu'une importance secondaire à la tâche peu enviable qu'il avait confiée à la Première Armée britannique. De la fin d'août jusqu'au début d'octobre

1944, les troupes de Crerar et leur mission sont reléguées à l'arrière-plan au profit de l'obsession de Montgomery à l'égard de sa stratégie du front étroit (qui a abouti à l'échec de l'opération *Market Garden*). Par conséquent, la Première Armée canadienne manquait constamment de ressources. Ces circonstances constituent l'origine du livre de Zuehlke.

Comme dans ses autres ouvrages, Zuehlke examine habilement les défis qui se posaient aux Canadiens en relatant des anecdotes issues du niveau tactique, tout en situant toujours la campagne dans ses contextes opérationnel et stratégique. Il n'oublie pas de mentionner que la Première Armée canadienne comprenait souvent plusieurs unités non canadiennes, par exemple le I (British) Corps, qui a aidé à libérer Le Havre, et la Brigade tchèque, qui a créé l'effet de masque à Dunkerque après qu'il eut été décidé d'isoler la ville (les Allemands qui l'occupaient ont tenu bon jusqu'au jour de la victoire en Europe).

Zuehlke examine l'incidence de la relation acrimonieuse entre Crerar et le lieutenant général Guy Simonds, commandant du IIe Corps canadien, sur la planification et l'exécution de la campagne des ports de la Manche. Il met aussi en lumière la qualité variable des adversaires allemands qui faisaient face aux Canadiens : un mélange d'unités de combat composées de troupes aguerries d'élite et de groupements tactiques constitués à la hâte qui pouvaient aussi bien combattre jusqu'au dernier homme ou se rendre sans avoir tiré un seul coup de feu. La marche des Canadiens jusqu'à l'enfer de la Scheldt n'a pas été facile, car l'adversaire est toujours demeuré dangereux.

Avec *The Cinderella Campaign*, Mark Zuehlke a ajouté un ouvrage de qualité à son admirable série sur les batailles livrées par les Canadiens. Captivant et fondé sur des recherches sérieuses, ce livre éclaire un épisode de l'histoire militaire canadienne qui, même s'il ne vous saisit pas autant que les événements de « l'été normand », décrit des interventions qui ont véritablement contribué à la défaite définitive de l'empire hitlérien.

Le major Geoff Tyrell *est diplômé du Collège militaire royal du Canada. Il est officier de logistique au sein du 1er Bataillon des services et a été en déploiement en Afghanistan et en Ukraine.*

The Second World Wars: How the First Global Conflict was Fought and Won

par Victor Davis Hanson

New York: Basic Books, 2017

652 pages, 48 $

ISBN 978-0-465-06698-8

Critique de Mark Tunnicliffe

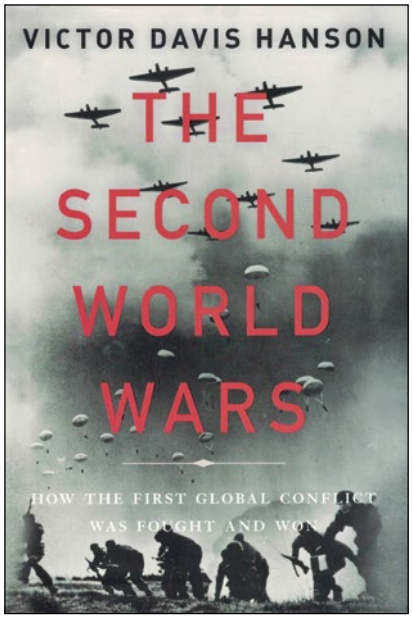

La période dite de « l'après-guerre » a pris fin en 1991 avec la signature du Traité de Paris et la réunification de l'Allemagne qui ont marqué le début d'une ère nouvelle dans l'histoire de la race humaine. Cela dit, nous vivons encore aujourd'hui avec les séquelles du conflit le plus destructeur que l'humanité se soit infligé : la Seconde Guerre mondiale. Cependant, avec le passage du temps, les historiens commencent à définir une perspective non seulement sur la façon dont cette guerre a influencé le cours de l'histoire ultérieure, mais aussi sur la nature et la conduite de la guerre même. Des études telles que celle de Richard Overy, intitulée *Why the Allies Won* (Londres, Johnathan Cape, 1995), qui fait autorité, et celle de Kennedy, intitulée *Engineers of Victory* (New York, Random House, 2013, dont une critique a paru ici dans le no 1 du vol. 14 de la RMC) offrent des analyses détaillées à divers degrés démontrant pourquoi cette guerre était une cause perdue pour les Puissances de l'Axe.

Sauf que ce n'était pas le cas… À la fin de 1941 et au début de 1942, alors que la contre offensive soviétique échouait à l'extérieur de Moscou, qu'une grande armée britannique capitulait à Singapour, que les flottes américaine et britannique subissaient de lourdes pertes dans le Pacifique et que la campagne des U-boote se poursuivait encore dans la foulée de leurs tout derniers succès dans l'Atlantique, les avantages que les Alliés commençaient à acquérir au chapitre des effectifs et de l'économie semblaient ne plus avoir aucune pertinence face à la perspective d'une victoire rapide de l'Axe. Le tournant de la guerre s'est produit à la fin de 1942. Une fois la situation stabilisée – quand il a semblé que les Alliés n'allaient probablement pas perdre la guerre –, la question demeurait : comment les puissances alliées avaient-elles renversé la situation pour finalement cheminer vers une victoire inévitable? Ou ont-elles bénéficié des « faiblesses de caractère » inhérentes aux trois principales puissances de l'Axe?

C'est la principale leçon que le lecteur tire de l'analyse de Hanson. Celui-ci a choisi le titre de son livre pour illustrer l'ampleur de la Seconde Guerre mondiale, une guerre menée à l'échelle de la planète, dans de nombreux endroits différents qui n'avaient en apparence aucun lien entre eux, et faisant intervenir des méthodes jamais vues jusque-là. Dans l'ouvrage de Hanson, la guerre va d'un ensemble d'engagements locaux parfaitement gagnables (du point de vue de l'Axe), contre des « ennemis prévisibles », à une guerre mondiale dont il ne pouvait sortir vainqueur. En d'autres mots (bien qu'Hanson n'emploie pas l'expression), un bel orgueil shakespearien!

Hanson fonde une bonne partie de sa discussion sur des caractéristiques élémentaires de la guerre connues depuis l'époque classique. Par exemple, que le gagnant est celui qui apprend le plus vite de ses erreurs et qui s'adapte le plus rapidement à l'évolution des circonstances. À titre d'historien classique, il appuie donc ses arguments sur les anciennes leçons de guerre – notamment celles retenues par les Grecs et les Romains de l'Antiquité. La structure de son livre reprend celle d'une étude antérieure (*A War Like No Other : How the Athenians and Spartans fought the Peloponnesian War*, qui a aussi fait l'objet d'une critique dans le no 2 du vol. 7 de la RMC), dans laquelle il adopte une approche thématique plutôt que chronologique. Rien de surprenant qu'il organise donc sa discussion en fonction de thèmes axés sur les éléments grecs originaux que sont l'air, l'eau, la terre et le feu (heureusement, il évite

de mentionner le cinquième, l'éther, et il parle plutôt de l'idéologie dans la rubrique consacrée aux « idées »). Une dernière section contenant des chapitres sur le commandement, le leadership et la production est intitulée à juste titre « Les personnes » (People). Dans les rubriques thématiques, Hanson examine les capacités des adversaires en matière d'aviation (en particulier, la puissance aérienne stratégique), de forces maritimes, d'opérations terrestres et de puissance de feu (surtout au sol) et il précise qu'une fois que la guerre a pris des proportions mondiales, l'Axe n'avait plus les moyens nécessaires pour attaquer les capacités clés de ses adversaires, étant donné qu'il ne possédait ni marine ni aviation d'envergure mondiale. Ses renvois à des leçons militaires antérieures sont utiles et à propos, mais le lourd accent qu'il met sur des exemples tirés de la période classique (et l'omission complète de ce qui avait eu cours pendant la période des Royaumes combattants de Chine) trahit ses antécédents de chercheur et, peut-être, son parti pris.

En fait, un lecteur sceptique pourrait y relever des éléments portant à croire que l'auteur s'aventurait dans un domaine d'études relativement nouveau pour lui. Dans tout livre, on trouvera de petits détails déclarés ou omis qui seront incorrects, ou qui, à tout le moins, prêteront à discussion. En l'occurrence, l'ouvrage examiné ici en contient plusieurs. Le char PzKpfw Mk IV n'avait ni blindage angulé, ni canon KwK 42/70, par exemple – seule la version *Jagdpanzer* sans tourelle de ce véhicule possédait ces caractéristiques. Dans la première planche du livre, l'auteur confond des canons antichars allemands (sans doute des pièces de 75 mm PaK 40) avec des canons de DCA FlaK 88 fabriqués en France. Il est compréhensible qu'un spécialiste de l'époque classique rate un détail sur l'artillerie de la Seconde Guerre mondiale, mais il y a lieu de s'interroger quand il ne traduit pas correctement la légende originale écrite en français. Dans certains cas, ses omissions affaiblissent sa propre thèse. Par exemple, Hanson mentionne à plusieurs reprises une période de la guerre du Pacifique où l'USS *Enterprise* était le seul porte avions des É. U. dans le Pacifique. Cela n'était strictement vrai qu'en raison du fait que la Royal Navy avait répondu à un appel à l'aide des É. U. en transférant dans le Pacifique le HMS *Victorious* pour qu'il y fasse équipe avec l'*Enterprise* dans le Pacifique, sous commandement américain, et qu'elle s'est servi des avions embarqués sur le porte avions américain pendant la première moitié de 1943. En fait, cet exemple aurait illustré un argument que Hanson fait valoir ailleurs, à savoir que les Alliés (particulièrement les Américains et les Britanniques) s'appuyaient mutuellement et que le soutien était bilatéral.

Cependant, aux yeux du lecteur sceptique, une question demeure : de telles peccadilles importent elles? Dans certains livres, elles peuvent détruire la crédibilité et la thèse de l'auteur, mais ce n'est pas le cas ici. En effet, Hanson cerne bien les questions principales. En ce qui concerne le modèle des chars, par exemple, il répond habilement à la question couramment posée (qui est souvent adressée à l'auteur de la présente critique, en sa qualité d'interprète de musée) : quel a été le meilleur char de la Seconde Guerre mondiale? La « bonne » réponse est habituellement : celui qui était sur le champ de bataille. Comme Hanson le précise, c'était généralement le char construit en très grand nombre (parce qu'il pouvait être assemblé par des légions d'ouvriers semi-qualifiés), qui était transportable par chemin de fer et bateau jusqu'au théâtre des combats, qui bénéficiait de l'appui d'un train d'approvisionnement intégré et protégé, qui pouvait emprunter les ponts construits par les sapeurs et qui était facile à entretenir et à conduire. D'habitude, cela signifiait qu'il s'agissait d'un *Sherman* ou d'un *T-34*. Lors d'un affrontement, les chars allemands *Panther* ou *Tiger*, habilement conçus, pouvaient l'emporter sur les chars alliés – mais pas face aux grandes quantités que les Alliés respectifs étaient à même d'aligner au front.

Par ailleurs, Hanson se prononce carrément en faveur des bombardements alliés, en soulignant que seuls les Britanniques et les Américains étaient capables d'exécuter une véritable et efficace campagne de bombardement stratégique. Tout en décrivant les coûts et les revers subis dans la guerre aérienne au dessus de l'Allemagne, il affirme qu'elle a été essentielle à la victoire finale en formulant les arguments habituels concernant la perturbation des chaînes de production et d'approvisionnement allemandes. Hanson fait aussi observer que le Japon a essentiellement été le premier grand pays à reconnaître qu'il avait été vaincu en grande partie par suite des efforts des forces aériennes alliées. Les campagnes américaines dans le Pacifique ont en fait mis le territoire national japonais à la portée des bombardiers B 29, qui ont alors largué des bombes incendiaires à basse altitude pour dévaster les villes et les infrastructures, ce qui a entraîné la capitulation du Japon. Par conséquent, ce pays a subi la présence d'une armée d'occupation, mais non celle d'une armée d'invasion, contrairement à l'Allemagne.

Hanson évalue en des termes plutôt généreux le rôle du R. U. dans la guerre – quant à sa contribution, à ses effets et à la compétence de ses leaders (tant militaires que politiques). Cependant, les lecteurs canadiens risquent de froncer les sourcils sur sa tendance à désigner le R. U. et l'Empire britannique comme s'il s'agissait d'une seule et même entité. D'une certaine façon, c'était le cas – les forces de l'Empire et des dominions utilisaient essentiellement la même doctrine, les mêmes uniformes et le même équipement et elles servaient *en général* sous le haut commandement britannique. Toutefois, les chiffres que Hanson cite souvent (taille des forces, PIB et taux de pertes humaines, par exemple) se rapportent habituellement au R. U. même et tendent à laisser de côté, par exemple, la taille relativement considérable de l'Armée indienne, la contribution non négligeable apportée par l'ARC au Bomber Command et la contribution économique globale de l'Empire et des dominions à l'ensemble de l'effort britannique (par exemple, le PIB total de l'Empire pendant la guerre équivalait à peu près au double de celui du R. U. même). Cela est compréhensible, dans une certaine mesure, car la nature de cette contribution (sophistiquée au R. U., mais équivalente au niveau de subsistance en Inde) est difficile à cerner quant à sa pertinence, mais Hanson aurait sans doute dû à tout le moins en faire état et se soucier davantage de faire la distinction entre la Grande Bretagne et son empire.

La Seconde Guerre mondiale (au pluriel ou non) a été un événement d'une trop grande envergure pour qu'il soit possible de le résumer ou d'en faire le tour dans un seul livre. Cela dit, l'examen bien rédigé de Hanson sur les leçons fondamentales à tirer de la guerre, lesquelles ont défini la poursuite fructueuse de celle-ci (du point de vue des Alliés), offre au lecteur un point de vue utile et important. L'ouvrage ne remplace pas les études antérieures sur le sujet, mais il les renforce plutôt d'une excellente manière tout en présentant un point de vue supplémentaire qui mérite une place dans la bibliothèque de quiconque étudie cet important épisode de l'histoire du monde.

Cela dit, cependant, on se demande si sa thèse centrale n'a pas déjà été bien résumée dans la paraphrase suivante de propos d'Oscar Wilde : « Perdre une guerre mondiale peut être considéré comme un malheur, perdre les deux, c'est faire preuve de négligence. »

Mark Tunnicliffe *a servi dans la Marine canadienne pendant 35 ans et il a travaillé à Recherche et développement pour la défense Canada pendant cinq autres années avant de prendre sa retraite en 2013. Il est maintenant interprète et chercheur bénévole au Musée canadien de la guerre à Ottawa.*